



Président
du Conseil du Trésor

President
of the Treasury Board

Les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts 1998

Les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts 1998



Pour toute information sur le contenu de ce rapport,
veuillez communiquer avec le Secteur du service et de l'innovation
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1A 0R5
Téléphone (613) 957-0149
Télécopieur (613) 957-0160
Internet <http://www.tbs-sct.gc.ca>
Publiservice <http://publiservice.tbs-sct.gc.ca>

An English version is also available

©Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux 1998
En vente au Canada chez votre libraire ou par la poste auprès des
Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue P51-1/1998-3F
ISBN 0-660-96008-7





SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS

J'ai le plaisir de déposer l'édition 1998 du *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*, conformément aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Ce rapport constitue un instrument de renseignement unique destiné aux parlementaires de même qu'à l'ensemble des contribuables canadiens sur le portefeuille de sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il offre des renseignements complets sur les activités de toutes ces sociétés, leurs filiales en propriété exclusive ainsi que les autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts. Le rapport contient aussi des renseignements sur leurs indicateurs de rendement et fait état de leurs innovations pour s'adapter aux nouvelles réalités sociales et économiques.

Le gouvernement du Canada s'est engagé depuis 1994 à améliorer la gestion du secteur public tout en offrant des services de qualité aux Canadiens. Depuis la mise en œuvre de l'Examen des programmes, le gouvernement n'a cessé d'établir de meilleures pratiques de gestion de l'État et d'expérimenter de nouvelles approches dans la prestation de services. À cette fin, nous avons adopté cette année divers projets de loi qui permettront à plusieurs de ces sociétés d'État d'évoluer vers des structures à régie partagée. On compte entre autres parmi celles-ci les sociétés portuaires locales ainsi que la Commission canadienne du blé.

Sur le plan de la gestion interne, je note que les *Lignes directrices sur la régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques*, publiées en 1996 par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et le ministère des Finances Canada, ont favorisé l'atteinte de résultats concrets tout en renforçant la régie interne de ces organismes au cours du dernier exercice.

Je pense finalement que toutes nos sociétés d'État doivent participer et contribuer au programme de renouvellement de l'État en relevant chacune leurs propres défis et en cherchant à améliorer quotidiennement leurs résultats, tout en préservant la qualité de leurs services aux Canadiens.

Le président du Conseil du Trésor,

Marcel Massé

Décembre 1998



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Vue d'ensemble du portefeuille	3
Faits saillants des initiatives des sociétés	25
Fiches descriptives	41
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.....	46
Administration de pilotage de l'Atlantique	48
Administration de pilotage des Grands Lacs, Limitée	50
Administration de pilotage des Laurentides.....	52
Administration de pilotage du Pacifique	54
Banque de développement du Canada.....	56
Banque du Canada.....	58
Centre de recherches pour le développement international.....	60
Commission canadienne du blé.....	62
Commission canadienne du lait.....	64
Commission de la capitale nationale	66
Conseil canadien des normes	68
Conseil des arts du Canada.....	70
Construction de Défense (1951) Limitée	72
Corporation commerciale canadienne	74
Corporation de développement des investissements du Canada, La.....	76
Énergie atomique du Canada limitée.....	78
Fondation canadienne des relations raciales	80
Marine Atlantique S.C.C.	82
Monnaie royale canadienne.....	84
Musée canadien de la nature	86
Musée des beaux-arts du Canada	88
Office de commercialisation du poisson d'eau douce.....	90
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	92
Petro-Canada Limitée.....	94
Queens Quay West Land Corporation.....	96
Société canadienne des ports.....	98
Société canadienne des postes.....	100
Société canadienne d'hypothèques et de logement	102



TABLE DES MATIÈRES (suite)

Fiches descriptives (suite)

Société d'assurance-dépôts du Canada.....	104
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	106
Société de développement du Cap-Breton	108
Société d'expansion du Cap-Breton	110
Société du Centre national des Arts	112
Société du crédit agricole	114
Société du Musée canadien des civilisations.....	116
Société du Musée national des sciences et de la technologie.....	118
Société du port de Halifax	120
Société du port de Montréal	122
Société du port de Prince Rupert.....	124
Société du port de Québec.....	126
Société du port de Saint John	128
Société du port de St. John's	130
Société du port de Vancouver	132
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	134
Société immobilière du Canada limitée.....	136
Société pour l'expansion des exportations	138
Société Radio-Canada	140
VIA Rail Canada Inc.	142

Portefeuille des sociétés	145
----------------------------------	------------

Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	151
---	------------

Liste complète des sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	191
---	------------

Dépôt des rapports au Parlement	201
--	------------

Annexe

États financiers vérifiés de chacune des sociétés d'État mères	A-1
--	------------



INTRODUCTION

Le Rapport annuel au Parlement de 1998 sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts est rédigé pour donner suite aux dispositions des articles 151 et 152 de la Loi sur la gestion des finances publiques qui prescrivent que le président du Conseil du Trésor dépose les documents ci-après chaque année au Parlement :

- un rapport consolidé sur les activités des sociétés d'État mères, comprenant des renseignements sur toutes les sociétés d'État et les autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts;
- un rapport indiquant la date à laquelle les rapports annuels et les résumés des plans d'entreprise et des budgets devraient être déposés devant chaque chambre (pour la période se terminant le 31 juillet), ainsi que la date véritable à laquelle les documents ont été déposés devant chacune des chambres.

Le présent rapport comprend :

- Le chapitre **Vue d'ensemble du portefeuille**, qui décrit les faits nouveaux concernant les sociétés d'État et fournit des exemples de sociétés d'État ayant présenté des rapports sur leurs activités de régie interne au cours de l'exercice. Il présente également l'information consolidée sur la situation financière et l'emploi par portefeuille ministériel.





- Le chapitre **Faits saillants des initiatives des sociétés**, qui fournit des exemples de l'utilisation de nouvelles technologies et de technologies améliorées ainsi que des mesures prises en vue d'optimiser l'efficacité des coûts, d'ajouter de la valeur pour les clients et de saisir les possibilités de croissance.

Vous y trouverez également des exemples de l'utilisation de sondages et de consultations pour évaluer la satisfaction des clients et les activités qui contribuent à élargir le programme d'activités du gouvernement.

- Le chapitre **Fiches descriptives**, qui précise le mandat et le profil de chacune des sociétés d'État mères. Chaque fiche descriptive contient un tableau récapitulatif illustrant les tendances qui se sont manifestées dans les résultats financiers et l'emploi sur une période de cinq ans. Certains indicateurs de rendement sont présentés dans les cas où les sociétés d'État en ont fait mention sous forme numérique.
- Le chapitre **Portefeuille des sociétés**, qui présente le répertoire des sociétés d'État mères et de leurs filiales et sociétés affiliées.
- Le chapitre **Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts**, qui présente des renseignements sur les diverses entreprises en coparticipation, les entreprises mixtes, les organismes internationaux ainsi que les autres entités dans lesquels le gouvernement du Canada détient des intérêts.
- La **Liste complète des sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts**, qui est la liste alphabétique des organismes inclus dans le présent rapport.
- Le chapitre **Dépôt des rapports au Parlement**, qui fait état des rapports annuels et des résumés des plans d'entreprise et des budgets déposés au Parlement par les ministres de tutelle.
- L'**Annexe** qui présente les états financiers vérifiés de chacune des sociétés d'État mères.





VUE D'ENSEMBLE DU PORTEFEUILLE

Avec la création de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, la taille du portefeuille des sociétés d'État s'est accrue en 1997-1998 et est passée de 47 à 48 sociétés d'État mères. De plus, on a prescrit à une filiale en propriété exclusive de faire rapport de ses activités à la manière des sociétés d'État mères aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Une société d'État est une entité juridiquement distincte appartenant entièrement à l'État et administrée par un conseil d'administration. La loi constitutive de chaque société d'État mère, peu importe qu'il s'agisse d'une loi spéciale du Parlement ou d'articles constitutifs découlant de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, détermine son mandat, ses pouvoirs et ses objectifs.

Le portefeuille actuel est hautement diversifié, puisque les sociétés œuvrent dans de nombreux secteurs de l'économie canadienne. Ces sociétés sont de dimension très variable, et chacune d'entre elles attend du gouvernement un niveau d'aide financière différent. Chacune de ces sociétés a sa propre mission à remplir du point de vue de la politique du gouvernement.

Le tableau 1 illustre les sociétés d'État mères fédérales, regroupées d'après le portefeuille du ministre par l'entremise duquel elles rendent compte de leurs activités au Parlement.





Tableau 1 : Sociétés d'État mères regroupées par portefeuille ministériel

<i>Affaires étrangères</i>	<i>Patrimoine canadien</i>	<i>Transports</i>
Centre de recherches pour le développement international	Commission de la capitale nationale Conseil des arts du Canada Fondation canadienne des relations raciales Musée canadien de la nature Musée canadien des civilisations Musée des beaux-arts du Canada Musée national des sciences et de la technologie Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne Société du Centre national des Arts Société Radio-Canada	Administration de la voie maritime du Saint-Laurent Administration de pilotage de l'Atlantique Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée Administration de pilotage des Laurentides Administration de pilotage du Pacifique Marine Atlantique S.C.C. Société canadienne des ports Société du port de Halifax Société du port de Montréal Société du port de Québec Société du port de Prince Rupert Société du port de Saint John Société du port de St. John's Société du port de Vancouver VIA Rail Canada Inc.
<i>Agriculture et Agroalimentaire</i>	<i>Pêches et Océans</i>	<i>Travaux publics et Services gouvernementaux</i>
Commission canadienne du lait Société du crédit agricole	Office de commercialisation du poisson d'eau douce	Construction de Défense (1951) Limitée Monnaie royale canadienne Queens Quay West Land Corporation Société canadienne d'hypothèques et de logement Société canadienne des postes Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ¹ Société immobilière du Canada limitée
<i>Commerce international</i>	<i>Ressources naturelles et Commission canadienne du blé</i>	
Corporation commerciale canadienne Société pour l'expansion des exportations	Commission canadienne du blé Énergie atomique du Canada limitée Société de développement du Cap-Breton	
<i>Finances</i>		
Banque du Canada Corporation de développement des investissements du Canada, La Office d'investissement du régime de pensions du Canada Petro-Canada Limitée Société d'assurance-dépôts du Canada		
<i>Industrie</i>		
Banque de développement du Canada Conseil canadien des normes Société d'expansion du Cap-Breton		

¹ La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue, par décret en conseil (C.P. 1987-86), de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.





Modifications et examens

Durant la période visée, une société d'État mère, une filiale en propriété exclusive et deux sociétés à régie partagée ont été créées. De plus, la mise en application des dispositions de deux lois qui ont reçu la sanction royale en juin 1998 modifiera les structures de plusieurs sociétés d'État. On a aussi annoncé la vente de deux sociétés et certaines activités ayant trait à l'examen des mandats.

Nouvelles sociétés d'État

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada a été créé le 1^{er} avril 1998. Son mandat consiste à gérer prudemment et professionnellement, dans le meilleur intérêt des cotisants et des bénéficiaires, les fonds qui lui sont transférés du Compte du Régime de pensions du Canada. On prévoit que la nouvelle société gèrera un fonds dont la valeur pourrait s'élever entre 60 milliards et 80 milliards de dollars d'ici 2007. Les fonds sont censés commencer à être versés à l'Office au début de 1999. L'Office est une société d'État mère exempte des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

CLC Downsview Inc. a été créée en juillet 1998 afin de mettre en valeur et de gérer le parc récréatif urbain Downsview à Toronto. La nouvelle société sera une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée.

Sociétés à régie partagée

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a été créée en juin 1998 à titre de société indépendante du gouvernement. Son mandat consiste à administrer le fonds de bourses de 2,5 milliards de dollars annoncé dans le Budget de 1998. Ce fonds a pour but d'accorder un soutien financier à plus de 100 000 étudiants de niveau postsecondaire par an pendant 10 ans, à partir de l'an 2000. La Fondation sera constituée de 15 membres dont 6 seront nommés par le gouvernement. Les neuf autres seront nommés par les six premiers membres. On verra à nommer les membres de manière qu'ils connaissent bien le monde de l'éducation et de l'apprentissage et les besoins de l'économie canadienne, et qu'ils proviennent de toutes les régions du Canada. Le gouvernement a nommé le président du conseil d'administration et nommera les cinq autres administrateurs. Les membres de la Fondation nommeront les neuf autres administrateurs après avoir consulté les ministres provinciaux chargés de l'enseignement postsecondaire et les représentants des maisons d'enseignement postsecondaire et des organismes d'apprentissage du Canada qu'ils jugeront appropriés.

La Fondation canadienne pour l'innovation, créée en 1997 à titre de société indépendante pour renforcer la capacité de recherche canadienne, a commencé à verser des fonds en 1998. Un investissement initial de 800 millions de dollars du gouvernement fédéral permettra à la Fondation de fournir en moyenne 180 millions de dollars environ par année sur cinq ans pour appuyer la recherche. Le gouverneur en conseil a nommé une minorité





d'administrateurs de la Fondation. La collectivité des chercheurs et le milieu des affaires ont nommé la majorité des administrateurs.

En juin 1998, les modifications à la *Loi sur la Commission canadienne du blé* ont reçu la sanction royale. Ces modifications permettront aux agriculteurs d'élire dix des quinze administrateurs, afin que la Commission canadienne du blé (CCB) soit adaptée aux besoins et aux priorités des agriculteurs. Le gouverneur en conseil continuera de nommer les autres administrateurs. Les administrateurs élus assumeront leurs fonctions au plus tard le 31 décembre 1998. Le 25 août 1998, la CCB a annoncé qu'elle retenait les services de KPMG comme coordonnateur de la prochaine élection des dix membres agriculteurs au sein de son conseil d'administration.

En vertu de la *Loi maritime du Canada*, qui a elle aussi reçu la sanction royale en juin 1998, le gouvernement transférera le contrôle opérationnel des ports admissibles aux administrations portuaires canadiennes. Les conseils d'administration de ces administrations portuaires auront une majorité de représentants nommés en consultation avec les utilisateurs, ainsi que des représentants nommés par le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités. Les administrations portuaires canadiennes seront constituées en sociétés à but non lucratif de régime fédéral dont les pouvoirs et responsabilités seront semblables à ceux des sociétés établies sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elles n'émettront pas d'actions, mais elles devront entièrement fonctionner selon une discipline commerciale.

Aux termes de ladite loi, la Société canadienne des ports (SCP) sera éliminée et la *Loi sur la Société canadienne des ports* sera abrogée. Les sept sociétés portuaires locales et trois ports divisionnaires deviendront des administrations portuaires canadiennes. Dans son rapport annuel pour 1997, la SCP fait remarquer que les ports divisionnaires de Prescott et de Port Colborne se préparaient à un transfert à des intérêts locaux et que l'avenir du Port de Belledune n'était pas encore réglé. Avec la dissolution de la SCP, Ridley Terminals Inc., actuellement filiale en propriété exclusive, deviendra société d'État mère.

La *Loi maritime du Canada* permet aussi au gouvernement fédéral de conclure une entente avec les utilisateurs de la voie maritime du Saint-Laurent ou avec tout autre groupe du secteur privé pour la gestion et l'exploitation futures de la voie maritime. L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent sera dissoute et ses filiales des ponts seront converties en sociétés d'État mères. Le 2 octobre 1998, la responsabilité opérationnelle du réseau Grands Lacs/Voie maritime du Saint-Laurent a été transférée à la Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent, société privée établie par les usagers de la voie maritime.

Privatisation

En décembre 1997, le gouvernement s'est départi de la totalité de ses actions ordinaires (soit 11 p. 100) de la Compagnie nationale des produits de la mer Limitée, société publique canadienne cotée à la Bourse et établie à Lunenburg (Nouvelle-Écosse). Ces actions ont été vendues à Scotia Investments Limited pour un produit net de 5,8 millions





de dollars. En vertu d'une convention des actionnaires, Scotia Investments Limited, principal actionnaire de la Compagnie nationale des produits de la mer Limitée, pouvait exercer un droit de premier refus relativement à la vente des actions du gouvernement.

Theratronics International Limited, filiale en propriété exclusive de La Corporation de développement des investissements du Canada, a été vendue en mai 1998 à MDS Inc. de Toronto, à un prix de 15,45 millions de dollars. Theratronics est un fabricant de pointe de matériel de radiothérapie. Ses clients sont des hôpitaux et des établissements médicaux du monde entier.

Examens des mandats et suivi

La *Loi sur la Banque du Canada* a été modifiée en 1997 pour permettre à la Banque de recouvrer ses frais pour les services qu'elle fournit au gouvernement fédéral en sa qualité de mandataire financier (avec le consentement du ministre des Finances); de verser des intérêts; d'acheter et de vendre une gamme plus large de valeurs; d'exercer des activités commerciales découlant indirectement de ses activités autorisées; et de recueillir des renseignements auprès de toutes les institutions financières constituées sous le régime fédéral comme elle le faisait déjà auprès des banques à charte. En outre, la liste des personnes qui ne peuvent occuper le poste d'administrateur de la Banque a été allongée. De plus, la Banque est maintenant tenue de verser au gouvernement fédéral les soldes non réclamés depuis vingt ans dont le montant est inférieur à 500 \$ (plutôt que 100 \$ auparavant).

La Société pour l'expansion des exportations a signalé qu'un examen de son mandat devrait commencer en 1998 et être achevé en juin 1999.

En janvier 1998, le ministre des Transports a demandé au Comité permanent des transports de la Chambre des communes (CPTCC) d'examiner le système de transport ferroviaire voyageur et de chercher des moyens de revitaliser VIA Rail Canada Inc., tout en réduisant autant que possible le fardeau financier qui pèse sur les contribuables. Après avoir consulté de façon approfondie les intéressés et la population, le CPTCC a déposé son rapport, intitulé *La renaissance des services ferroviaires voyageurs au Canada*, le 11 juin 1998, à la Chambre des communes.

Le 21 octobre 1998, le ministre des Transports a annoncé que Transports Canada et VIA Rail travailleront ensemble au cours des prochains mois pour préparer un plan d'affaires stratégique à long terme qui fera état du réseau de transport de VIA, de ses niveaux de service, de ses besoins de financement, ainsi que de propositions de renouvellement de l'équipement. Pour contribuer au contrôle des frais et améliorer la qualité globale du service de VIA Rail, le ministre a également indiqué que le gouvernement fédéral encouragera des partenariats entre les secteurs public et privé et envisagera de céder certains itinéraires de VIA au secteur privé sous forme de franchises.





Régie des sociétés d'État

En 1996, le président du Conseil du Trésor et le ministre des Finances ont publié les *Lignes directrices sur la régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques* qui recommandaient que les sociétés d'État fassent rapport de leurs politiques et pratiques de régie relatives à ces lignes directrices tous les ans. On trouvera dans les paragraphes suivants des exemples de sociétés d'État qui l'ont fait dans leurs rapports les plus récents.

La Société Radio-Canada (SRC) a signalé que, pour la troisième année consécutive, le conseil d'administration a amélioré sa régie interne de façon à tenir compte des lignes directrices fédérales. Elle a établi un mécanisme qui lui permettra de revoir sa planification stratégique et d'approuver la stratégie de la Société visant à améliorer ses communications avec le gouvernement, les autres intervenants et le public. En 1996-1997, le conseil d'administration de la SRC avait établi un processus permettant d'évaluer le rendement du dirigeant principal. Ce processus annuel a été mis en œuvre pour la première fois en 1997-1998. Le conseil a fait une recommandation à la ministre de tutelle concernant les compétences dont il a besoin pour améliorer la composition du conseil. Il s'est aussi doté d'un mécanisme qui lui permet d'évaluer ses forces et ses faiblesses et de rajuster ses méthodes de travail en fonction de son mandat original. De plus, les administrateurs ont été invités à assister à une conférence sur la régie d'entreprise. D'autres activités seront organisées lorsque de nouveaux membres seront nommés.

À la Société du crédit agricole (SCA), le conseil d'administration a pris des mesures pour s'assurer que ses pratiques de régie d'entreprise sont conformes aux lignes directrices sur la régie d'entreprise. Ces mesures comprennent la mise sur pied d'un comité de régie d'entreprise en 1997-1998 qui s'emploie à revoir des questions comme la mise au point et l'amélioration de l'approche adoptée par la Société en matière de régie interne; l'évaluation de l'efficacité et du rendement du conseil. À la fin du mandat du dirigeant principal précédent, le conseil a entrepris un processus de recherche pour doter le poste. En collaboration avec le Cabinet du Premier ministre et le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, les compétences et les qualités de gestion recherchées pour le poste de premier dirigeant ont été déterminées et intégrées au processus de sélection. La SCA a aussi fait rapport sur les mandats des comités de son conseil d'administration et, pour chaque membre, indiqué le taux de présence, le montant des honoraires annuels et des indemnités journalières, ainsi que la rémunération relative aux travaux des comités et les dépenses.

La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), qui avait inclus dans son rapport annuel de 1996-1997 une comparaison de ses pratiques de régie avec chacune des lignes directrices, a indiqué qu'une question importante restait en suspens et qu'elle serait résolue par le conseil d'administration avant le milieu de 1998. La SADC a signalé que son prochain grand examen de la régie d'entreprise sera effectué à l'automne de 1999.

La Société canadienne des postes a signalé que son conseil d'administration croit que les pratiques actuelles de la Société dans le domaine de la régie d'entreprise sont conformes,





pour l'essentiel, aux lignes directrices gouvernementales. Elle a également signalé que le Comité de régie d'entreprise a amorcé en 1997 différents projets comprenant l'examen des normes de conduite des administrateurs de la Société, la délégation des pouvoirs de signature par le conseil, l'éducation et la formation permanentes pour les administrateurs actuels et le programme d'orientation pour les nouveaux administrateurs. Le Comité joue en outre un rôle actif relativement à la surveillance du programme de déontologie de Postes Canada s'adressant à tous les employés.

À Construction de Défense (1951) Limitée, le conseil d'administration a examiné en détail sa responsabilité à l'égard de l'administration de la société à la lumière des lignes directrices. On s'est assuré de se conformer à tous les aspects de ces exigences quant à la conduite des affaires publiques. Pour ce faire, le conseil a participé activement à la planification d'entreprise, à l'évaluation des risques, à l'évaluation du rendement et à la supervision des systèmes de gestion ainsi que des conventions et méthodes.

Lors de sa réunion d'août 1997, le conseil d'administration de la Société du Musée national des sciences et de la technologie a révisé les lignes directrices sur la régie. Les rôles et les responsabilités du conseil ont été examinés en fonction des perspectives suivantes : établir l'orientation stratégique de la Société, protéger les ressources de la Société, surveiller le rendement de la Société et faire rapport à l'État. Dans le rapport annuel de la Société, on souligne également que le conseil d'administration s'engage à appliquer de bonnes pratiques de régie d'entreprise qui respectent le cadre législatif et le cadre de responsabilisation de la Société.

Parmi les autres sociétés qui ont fait état de leurs activités de régie d'entreprise au cours de l'année qui vient de s'écouler, citons la Banque du Canada, la Banque de développement du Canada, la Société immobilière du Canada limitée, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société pour l'expansion des exportations et le Conseil canadien des normes.

Prix d'excellence

Établi en 1994 par le vérificateur général du Canada, le Prix d'excellence des rapports annuels des sociétés d'État reconnaît les sociétés qui ont fourni la meilleure information redditionnelle. Il veut encourager les sociétés à améliorer leurs rapports annuels ainsi que les résumés des plans d'entreprise et des budgets qui sont déposés au Parlement.

La Société du crédit agricole et la Commission de la capitale nationale ont été les récipiendaires du Prix d'excellence de 1997. Dans le cas de la Société du crédit agricole, elle recevait le prix pour la deuxième année consécutive.

Mesurer le rendement

Après avoir fait état de leur rendement financier et opérationnel dans leurs rapports annuels, plusieurs sociétés d'État ont également présenté leurs méthodes de mesure du rendement, y compris la formule de la « fiche de pointage équilibré ».





Par exemple, en 1997, la Monnaie royale canadienne a adopté une fiche de pointage équilibré pour mesurer son rendement. La Monnaie a déclaré ses principales stratégies, mesures de rendement et réalisations au regard de quatre unités de mesure, à savoir les objectifs financiers, les clients, les processus opérationnels internes et l'innovation et l'apprentissage.

La Société immobilière du Canada limitée a indiqué qu'elle utilise la même approche pour évaluer le déroulement de ses activités. De plus, la Société vise à mesurer les avantages supplémentaires qu'elle apporte à un plus grand nombre d'intervenants, notamment les administrations municipales, les communautés locales et les Premières nations. Ces unités de mesure serviraient à évaluer les avantages que la Société offre en plus du paiement de dividendes, par exemple l'investissement du secteur privé, la création d'emplois (à court et à long terme), l'amélioration des recettes municipales, la création de logements résidentiels, l'aménagement d'installations de parcs et de facilités récréatives, la préservation des biens patrimoniaux et les avantages environnementaux.

La Société d'assurance-dépôts du Canada a fait savoir qu'elle est en train de définir de nouvelles mesures du rendement qu'elle utilisera à l'avenir dans le cadre de l'approche de la fiche de pointage équilibré.

L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent a signalé que son système de mesure du rendement continue d'évoluer. Vingt-deux indicateurs du rendement ont été mis au point ou harmonisés, à l'exception des indicateurs de l'efficacité des processus et des ressources humaines. Plus de 450 membres du personnel ont reçu une formation concernant l'utilisation du système. L'Administration a déjà commencé à utiliser des indicateurs pour mesurer la satisfaction de la clientèle et a aussi utilisé des indicateurs s'appliquant à la compétitivité et à la production de recettes.

Des exemples d'indicateurs du rendement qui ont été présentés sous forme numérique par les sociétés d'État se trouvent dans les tableaux des données récapitulatives du chapitre intitulé *Fiches descriptives* du présent rapport.

Rendement global des sociétés d'État

Cette section de la Vue d'ensemble donne un résumé du rendement global des sociétés d'État en conformité de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qui prévoit que le présent rapport annuel intègre des données sur l'emploi et la situation financière, y compris les emprunts accumulés des sociétés d'État mères.

Les données suivantes sont mises en relief :

- actif;
- revenu net;
- emploi;





- crédits budgétaires;
- créances.

La privatisation de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) en novembre 1995 a contribué à faire baisser sensiblement les chiffres de la situation financière et de l'emploi des sociétés d'État, et cette baisse se traduit dans les tableaux reproduits dans la présente section. Les données relatives au CN sont incluses pour les années allant jusqu'à 1994-1995, et sont exclues pour les années subséquentes.

À la fin de la présente section, deux tableaux présentent une récapitulation de la situation de toutes les sociétés d'État :

- Le tableau 10 montre l'emploi et la situation financière de chaque société d'État;
- Le tableau 11 donne des renseignements sur les résultats d'exploitation et le financement de chaque société.

Les tableaux 10 et 11 sont également structurés selon le groupement par portefeuille indiqué au tableau 1. Il est à noter que l'information fournie dans cette section, y compris les deux tableaux susmentionnés, ne comprend pas les données financières relatives aux entités suivantes :

- la Banque du Canada, en raison du caractère particulier de ses opérations;
- Énergie atomique du Canada limitée et l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, puisque leurs rapports annuels respectifs de 1997-1998 n'avaient pas encore été déposés au Parlement au 30 octobre 1998;
- l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, car ses opérations n'avaient pas commencé avant le 31 juillet 1998.

Pour présenter l'information de façon comparative, les données financières pour les années antérieures ont été rajustées de façon à exclure les données des sociétés d'État susmentionnées. Cependant, les données relatives à l'emploi dans ces sociétés sont incluses pour donner une idée plus complète du total de l'emploi dans les sociétés d'État. Des renseignements précis sur les sociétés d'État individuelles se trouvent dans le chapitre Fiches descriptives du présent rapport, ainsi que dans le rapport annuel de chacune d'entre elles.

Dans le cas des sociétés d'État dont les exercices se terminent le 31 juillet 1998 ou après cette date, le rapport reflète leurs données financières de l'exercice finissant en 1997. Par conséquent, dans le cas de la Commission canadienne du lait, de la Commission canadienne du blé et du Centre national des Arts, le rapport couvre la période se terminant le 31 juillet 1997 pour les deux premières, et le 31 août 1997 pour la troisième. Les données de toutes les autres sociétés reflètent leurs exercices 1997 ou 1997-1998.





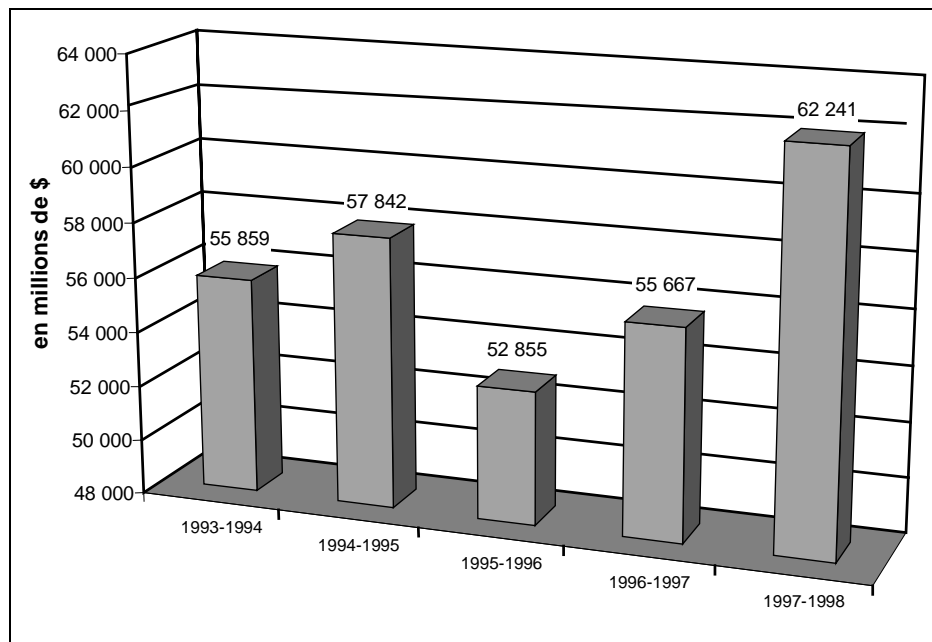
Actif

L'actif total des sociétés d'État s'est élevé à 62,2 milliards de dollars en 1997-1998, soit une augmentation de 6,6 milliards de dollars par rapport à l'année antérieure. Les augmentations rapportées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et par la Société pour l'expansion des exportations représentaient environ les trois quarts de cette augmentation de 11,8 p. 100 de l'actif total.

Cinq sociétés d'État représentent 82 p. 100 de l'actif total : la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société pour l'expansion des exportations, la Commission canadienne du blé, la Société du crédit agricole et la Banque de développement du Canada.

Le tableau 2 illustre les fluctuations de la valeur de l'actif des sociétés d'État au cours des cinq dernières années.

Tableau 2 : Actif total des sociétés d'État, de 1993-1994 à 1997-1998





Revenu net

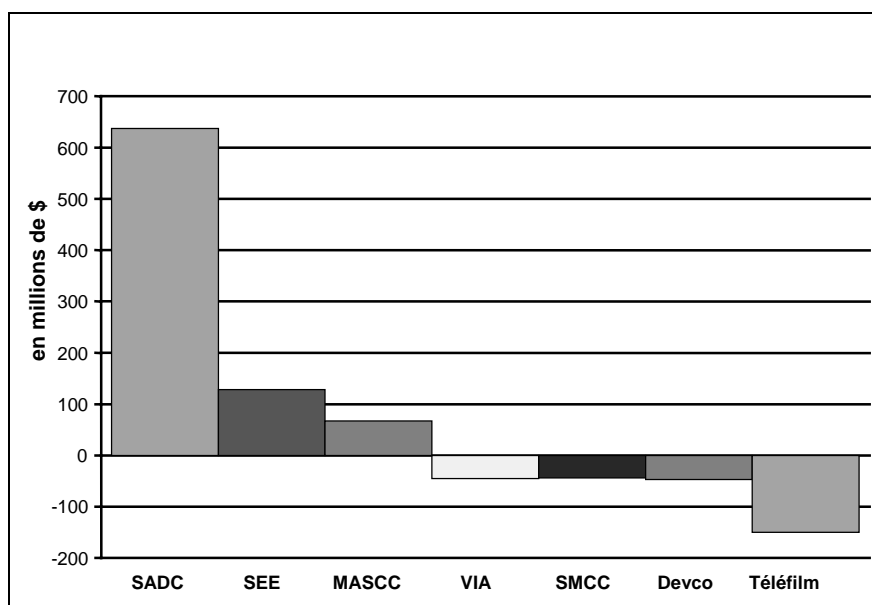
Le revenu net combiné des sociétés d'État en 1997-1998 s'est élevé à 404 millions de dollars, par rapport à 37,7 millions de dollars en 1996-1997.

Les trois sociétés qui ont fait état des revenus nets les plus élevés sont la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), qui a eu un revenu net de 637,25 millions de dollars, la Société pour l'expansion des exportations (SEE), avec 128 millions de dollars, et Marine Atlantique S.C.C. (MASCC), avec 67,2 millions de dollars.

Les pertes déclarées les plus importantes étaient celles de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm), se chiffrant à 150,39 millions de dollars; de la Société de développement du Cap Breton (Devco), d'un montant de 47,48 millions de dollars, avant le changement de la politique comptable portant sur l'indemnisation des accidents du travail; de la Société du Musée canadien des civilisations (SMCC), d'un montant de 45,28 millions de dollars, et de VIA Rail Canada Inc. (VIA), d'un montant de 44,51 millions de dollars.

Le tableau 3 illustre l'ampleur des variations du revenu net entre les sociétés visées.

Tableau 3 : Ampleur des variations des revenus nets de certaines sociétés d'État en 1997-1998





Le tableau 4 fait état des quatre sociétés qui ont déclaré les plus importantes améliorations de leur rendement financier par rapport à l'année antérieure, mesurées selon l'augmentation du revenu net.

Tableau 4 : Sociétés avec la plus forte augmentation du revenu net en 1997-1998 (en millions de \$)

Société	Revenu net (pertes)		Augmentation du revenu net
	1996-1997	1997-1998	
Société d'assurance-dépôts du Canada	124,79	637,25	512,46
Marine Atlantique S.C.C.	(75,30)	67,20	142,50
VIA Rail Canada Inc.	(70,10)	(44,51)	25,59
Société pour l'expansion des exportations	112,00	128,00	16,00

L'augmentation du revenu net de la Société d'assurance-dépôts du Canada traduit une baisse importante des frais d'intérêt, qui ont été ramenés de 84,8 millions de dollars en 1996-1997 à 45,9 millions de dollars en 1997-1998, en raison de la baisse du volume des prêts non payés au Trésor. En outre, le rajustement des prévisions pour pertes a entraîné une augmentation du revenu net, en 1997-1998, de 144,4 millions de dollars, par rapport à une baisse de 333,7 millions de dollars en 1996-1997.

En 1997, Marine Atlantique S.C.C. a connu une transition dramatique. À la fin de l'année, la société était une organisation allégée, mais elle est parvenue à réagir à des facteurs externes puissants, à continuer de contrôler soigneusement les dépenses et à produire de nouvelles recettes.

Emploi

La tendance générale à la baisse du nombre des employés à temps plein des sociétés d'État s'est poursuivie. En 1997-1998, le nombre total d'employés était de 72 013, ce qui représente une réduction de 3 061 employés par rapport à l'année précédente. Cette baisse de 4,1 p. 100 se compare à un recul de 3,3 p. 100 survenu entre les deux années antérieures.

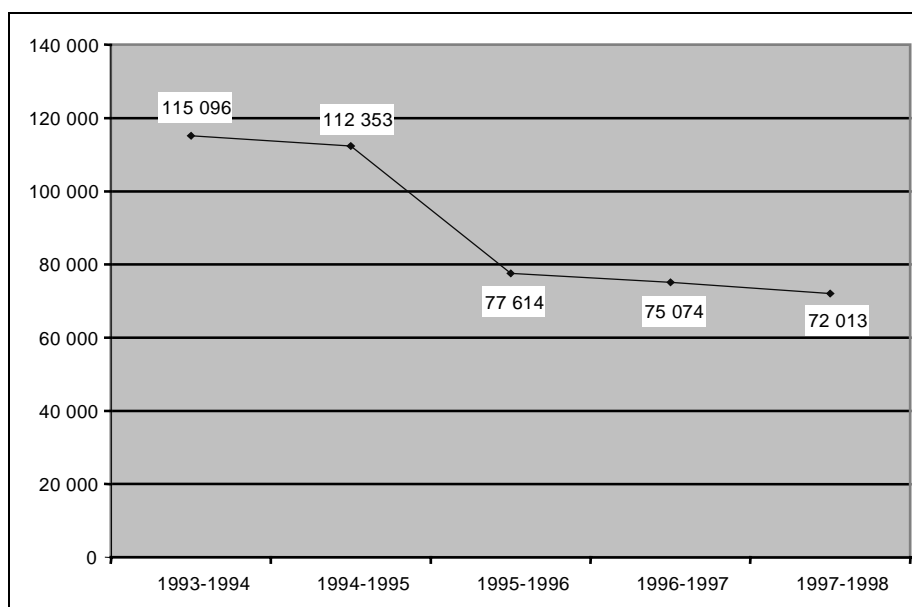




Quoiqu'un certain nombre de sociétés d'État aient fait état d'une augmentation du niveau de l'emploi, celle-ci a été plus que compensée par les importantes baisses suivantes : 1 211 employés à Marine Atlantique S.C.C., 767 à la Société canadienne des postes, 583 à la Société Radio-Canada, 245 à la Société immobilière du Canada limitée, et 199 à la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Le tableau 5 illustre la tendance à la baisse des cinq dernières années. Comme nous l'avons mentionné, la baisse de 1994-1995 à 1995-1996 était due principalement à la privatisation de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Tableau 5 : L'emploi dans les sociétés d'État de 1993-1994 à 1997-1998



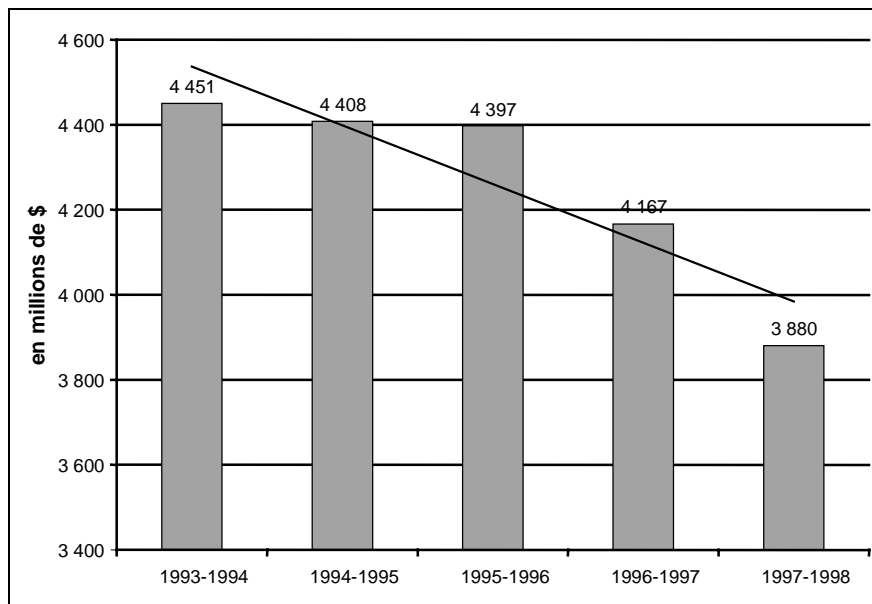


Crédits budgétaires

Le financement des sociétés d'État par le Canada, exprimé en termes de crédits budgétaires pour les besoins d'immobilisation et de fonctionnement, a poursuivi sa chute. Après une réduction de 5,2 p. 100 l'an dernier, ces crédits se sont élevés à 3 880 millions de dollars en 1997-1998, par rapport à 4 167 millions de dollars en 1996-1997. Les réductions les plus importantes des niveaux des crédits ont été rapportées par la Société Radio-Canada et par la Commission canadienne du lait, ce qui représente 44,3 p. 100 de la réduction totale des crédits budgétaires aux sociétés d'État.

Le total des crédits budgétaires pour la période quinquennale allant de 1993-1994 à 1997-1998, ainsi que la tendance résultante, sont exposés au tableau 6.

Tableau 6 : Total des crédits budgétaires de 1993-1994 à 1997-1998

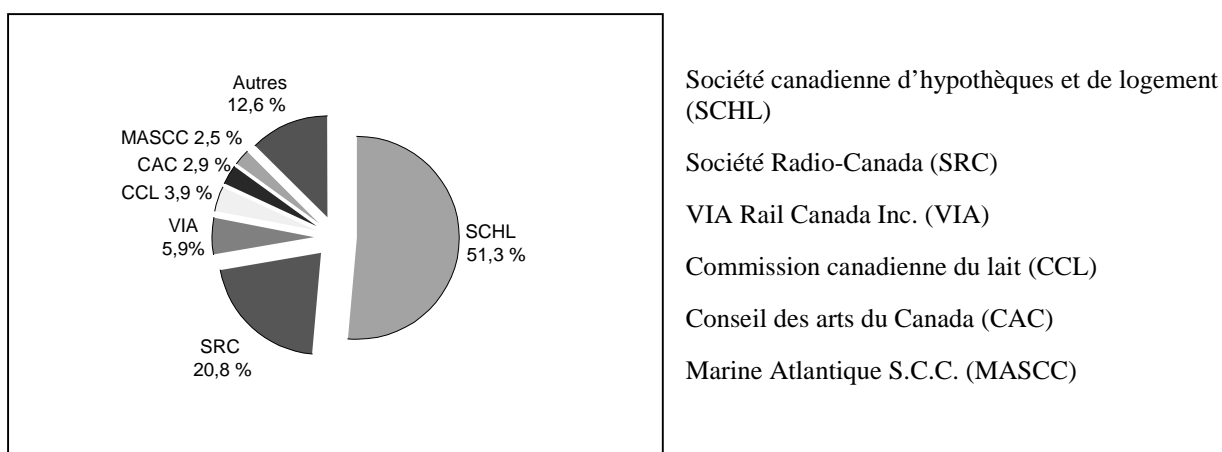




Parmi les 22 sociétés d'État qui ont reçu des crédits en 1997-1998, six rendent compte de 87,4 p. 100 du financement total provenant du Canada. Il s'agit de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), de la Société Radio-Canada, de VIA Rail Canada Inc., de la Commission canadienne du lait, du Conseil des arts du Canada et de Marine Atlantique S.C.C. Dans le cas de la SCHL, qui a été le bénéficiaire le plus important, environ 90 p. 100 des crédits, en vertu d'ententes de subventions à long terme, ont été versés aux ménages dans le besoin.

Le tableau 7 donne un aperçu des bénéficiaires des crédits budgétaires de 1997-1998.

Tableau 7 : Bénéficiaires des crédits budgétaires de 1997-1998



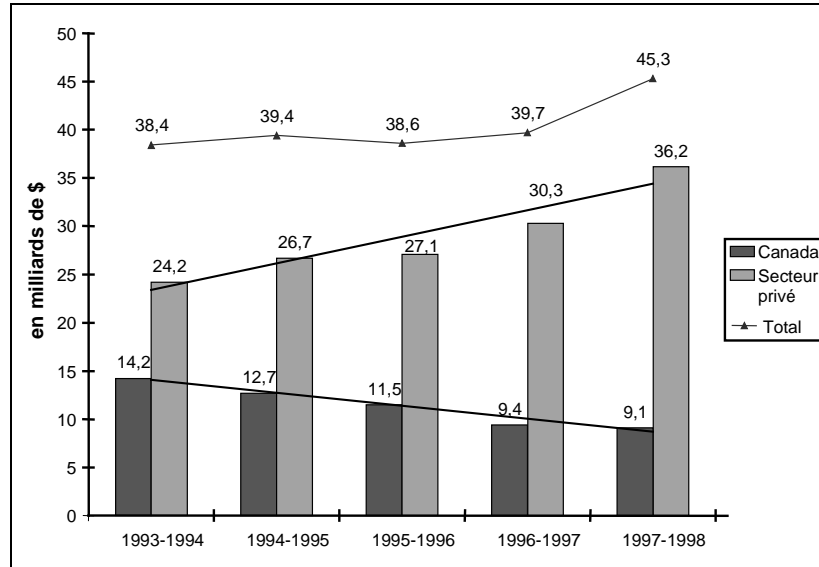
Créances

Le total des titres de créances détenues par le Canada et le secteur privé sur les sociétés d'État a augmenté de 14,1 p. 100, passant à 45,3 milliards de dollars en 1997-1998 par rapport à 39,7 milliards de dollars l'année précédente. Les sociétés d'État ont continué de substituer des emprunts auprès du secteur privé aux emprunts auprès du Canada. Le tableau 8 montre clairement la tendance à la baisse de la dette payable au Canada et la tendance à la hausse de la dette contractée sur les marchés privés au cours des cinq dernières années.





Tableau 8 : Total des créances détenues sur les sociétés d'État, de 1993-1994 à 1997-1998

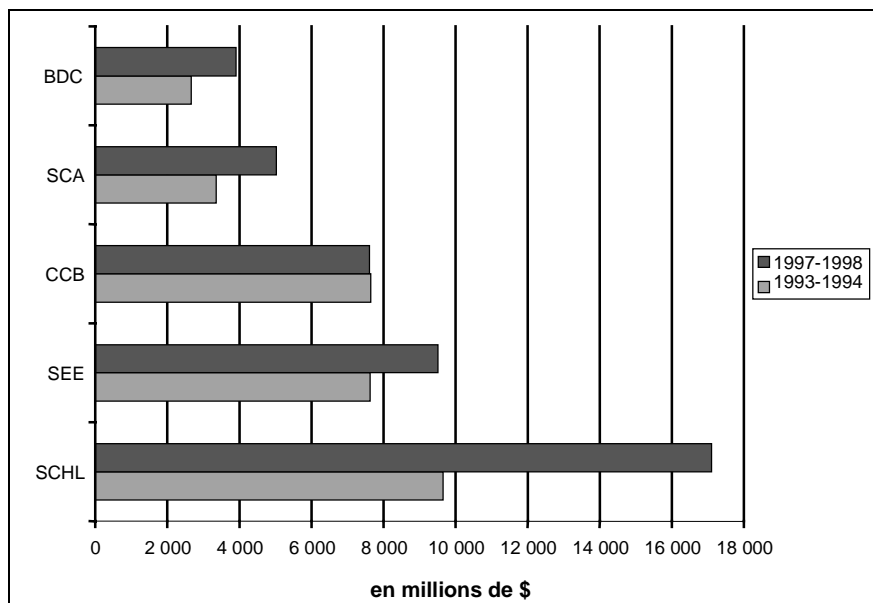


Les cinq principaux débiteurs, en 1997-1998, sont les mêmes que l'an dernier : la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Société pour l'expansion des exportations (SEE), la Commission canadienne du blé (CCB), la Société du crédit agricole (SCA) et la Banque de développement du Canada (BDC). Le tableau 9 compare leurs dettes respectives en 1997-1998 par rapport à celles de 1993-1994.





Tableau 9 : Comparaisons de l'état des principaux débiteurs en 1997-1998 et en 1993-1994





**Tableau 10 : Emploi et situation financière des sociétés d'État
regroupées par portefeuille ministériel
(à la fin de l'exercice des sociétés se terminant avant le 31 juillet 1998)
(en millions de dollars)**

Sociétés par portefeuille ministériel	Situation financière			Avoir	Emploi
	Actif total	Passif à court terme	Passif à long terme		
Centre de recherches pour le développement international	55,9	31,9	10,2	13,8	426
Total Affaires étrangères	55,9	31,9	10,2	13,8	426
Commission canadienne du lait	178,0	74,6	103,4	0,0	62
Société du crédit agricole	5 706,2	2 212,2	2 944,7	549,3	836
Total Agriculture et Agroalimentaire	5 884,2	2 286,9	3 048,1	549,3	898
Corporation commerciale canadienne	307,1	287,0	2,5	17,5	85
Société pour l'expansion des exportations	11 852,0	4 588,0	5 719,0	1 545,0	684
Total Commerce international	12 159,1	4 875,0	5 721,5	1 562,5	769
Banque du Canada ¹	–	–	–	–	1 500
Corporation de développement des investissements du Canada	119,7	27,8	0,0	92,0	0
Office d'investissement du régime de pensions du Canada ¹	–	–	–	–	0
Petro-Canada Limitée	464,0	33,0	427,0	4,0	0
Société d'assurance-dépôts du Canada	883,1	407,8	1 014,2	(538,9)	80
Total Finances	1 466,8	468,6	1 441,2	(443,0)	1 580
Banque de développement du Canada	4 588,0	2 577,6	1 503,3	507,1	1 085
Conseil canadien des normes	4,1	1,6	0,1	2,4	70
Société d'expansion du Cap-Breton	10,2	5,4	0,5	4,3	51
Total Industrie	4 602,3	2 584,6	1 503,9	513,8	1 206
Commission de la capitale nationale	396,7	20,6	15,4	360,7	421
Conseil des arts du Canada	272,9	0,0	0,0	179,1	133
Fondation canadienne des relations raciales	26,5	0,0	0,6	25,9	5
Musée canadien de la nature	44,4	3,8	36,3	4,1	150
Musée canadien des civilisations	31,6	7,4	3,7	20,6	490
Musée des beaux-arts du Canada	25,4	5,8	2,4	17,1	251
Musée national des sciences et de la technologie	12,9	3,9	1,1	7,9	233
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	51,3	11,7	0,9	38,7	140
Société du Centre national des Arts	19,3	9,2	1,0	9,2	231
Société Radio-Canada	1 513,1	278,7	1 299,8	(65,4)	6 728
Total Patrimoine canadien	2 394,3	341,2	1 361,1	597,8	8 782
Office de commercialisation du poisson d'eau douce ¹	–	–	–	–	33
Total Pêches et Océans	0,0	0,0	0,0	0,0	33

¹ Les données financières ont été exclues pour :

- la Banque du Canada en raison de l'unicité de ses activités; cependant, les données correspondantes sont disponibles dans la fiche descriptive de la Banque;
- l'Énergie atomique du Canada limitée et l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, car leurs rapports annuels de 1997-1998 n'avaient pas été déposés au Parlement au 30 octobre 1998;
- l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, car il n'avait pas entrepris ses activités avant le 31 juillet 1998.





**Tableau 10 : Emploi et situation financière des sociétés d'État
regroupées par portefeuille ministériel
(à la fin de l'exercice des sociétés se terminant avant le 31 juillet 1998)
(en millions de dollars) (suite)**

Sociétés par portefeuille ministériel	Situation financière			Avoir	Emploi
	Actif total	Passif à court terme	Passif à long terme		
Commission canadienne du blé	8 424,9	2 181,5	6 243,4	0,0	495
Énergie atomique du Canada limitée ¹	—	—	—	—	3 652
Société de développement du Cap-Breton	219,4	54,4	251,7	(152,4)	1 738
Total Ressources naturelles et Commission canadienne du blé	8 644,3	2 235,9	6 495,1	(152,4)	5 885
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	613,9	25,5	11,6	576,8	773
Ponts Jacques Cartier et Champlain Inc. ²	16,4	4,6	0,4	11,4	39
Corporation du pont international de la Voie maritime Ltée ²	2,1	0,7	1,5	0,0	18
Administration de pilotage de l'Atlantique	3,8	0,7	0,9	2,2	68
Administration de pilotage des Grands Lacs, Limitée	11,3	3,8	2,3	5,2	84
Administration de pilotage des Laurentides	10,6	8,3	4,7	2,5	223
Administration de pilotage du Pacifique	7,2	2,9	0,7	3,6	167
Marine Atlantique S.C.C.	265,6	47,8	238,2	(20,4)	800
Société canadienne des ports	287,9	31,1	235,3	21,6	197
Société du port de Halifax	76,3	4,9	0,5	70,9	64
Société du port de Montréal	260,8	15,1	5,2	240,5	335
Société du port de Prince Rupert	105,3	1,8	0,0	103,4	17
Société du port de Québec	62,9	3,0	0,6	59,4	57
Société du port de Saint John	71,3	5,5	0,4	65,3	24
Société du port de St. John's	18,1	0,7	0,2	17,3	16
Société du port de Vancouver	533,1	38,0	129,0	366,1	179
VIA Rail Canada Inc.	688,1	88,9	36,3	563,0	2 969
Total Transports	3 034,7	283,2	667,7	2 088,8	6 030
Construction de Défense (1951) Limitée	7,0	3,2	1,8	2,0	210
Monnaie royale canadienne	105,5	26,2	14,6	64,8	603
Queens Quay West Land Corporation	1,9	1,1	45,8	(45,0)	0
Société canadienne des postes	2 919,0	993,0	771,0	1 155,0	43 064
Société canadienne d'hypothèques et de logement					2 366
Compte de société	16 566,0	2 666,0	13 860,0	40,0	
Compte du Ministre	0,0	0,0	0,0	0,0	
Fonds d'assurance et de garantie	3 979,0	61,0	3 881,0	37,0	
Société immobilière du Canada limitée	418,2	35,6	140,1	242,5	80
Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ³	3,0	1,7	0,0	0,0	81
Total Travaux publics et Services gouvernementaux	23 999,6	3 787,7	18 714,3	1 496,3	46 404
Total général	62 241,2	16 895,0	38 963,1	6 226,9	72 013

² Deux filiales en propriété exclusive ont été ajoutées au tableau parce que leurs affaires financières ne sont pas consolidées à celles de leurs sociétés d'État mères.

³ La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.





**Tableau 11 : Résultats d'exploitation et financement des sociétés d'État
regroupées par portefeuille ministériel
(à la fin de l'exercice des sociétés se terminant avant le 31 juillet 1998)
(en millions de dollars)**

Sociétés par portefeuille ministériel	Financement				
	Résultats d'exploitation	Changement aux emprunts nets			Dividendes
		Bénéfices nets	Secteur privé	Canada	
Centre de recherches pour le développement international	4,6	0,0	0,0	89,9	0,0
Total Affaires étrangères	4,6	0,0	0,0	89,9	0,0
Commission canadienne du lait	(3,1)	(12,7)	28,1	153,2	0,0
Société du crédit agricole	41,6	1 027,7	(502,8)	0,0	0,0
Total Agriculture et Agroalimentaire	38,5	1 015,0	(474,6)	153,2	0,0
Corporation commerciale canadienne	0,3	0,0	0,0	10,7	0,0
Société pour l'expansion des exportations	128,0	1 828,0	0,0	0,0	0,0
Total Commerce international	128,3	1 828,0	0,0	10,7	0,0
Banque du Canada ¹	–	–	–	–	–
Corporation de développement des investissements du Canada	(2,0)	0,0	0,0	0,0	5,0
Office d'investissement du régime de pensions du Canada ¹	–	–	–	–	–
Petro-Canada Limitée	1,0	18,0	0,0	0,0	0,0
Société d'assurance-dépôts du Canada	637,3	0,0	(463,2)	0,0	0,0
Total Finances	636,3	18,0	(463,2)	0,0	5,0
Banque de développement du Canada	45,5	464,7	0,0	0,0	6,0
Conseil canadien des normes	0,0	0,0	0,0	5,1	0,0
Société d'expansion du Cap-Breton	(9,5)	(1,0)	0,0	9,8	0,0
Total Industrie	36,0	463,7	0,0	14,9	6,0
Commission de la capitale nationale	(14,8)	0,0	0,0	72,8	0,0
Conseil des arts du Canada	10,2	0,0	0,0	114,0	0,0
Fondation canadienne des relations raciales	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Musée canadien de la nature	(25,0)	(3,4)	1,7	22,9	0,0
Musée canadien des civilisations	(45,3)	0,0	0,0	46,7	0,0
Musée des beaux-arts du Canada	(32,9)	0,0	0,0	36,0	0,0
Musée national des sciences et de la technologie	(20,0)	0,0	0,0	20,0	0,0
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	(150,4)	0,0	0,0	81,1	0,0
Société du Centre national des Arts	(17,8)	0,0	0,0	18,5	0,0
Société Radio-Canada	(35,5)	(15,9)	0,0	806,5	0,0
Total Patrimoine canadien	(330,1)	(19,3)	1,7	1 218,5	0,0
Office de commercialisation du poisson d'eau douce ¹	–	–	–	–	–
Total Pêches et Océans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

¹ Les données financières ont été exclues pour :

- la Banque du Canada en raison de l'unicité de ses activités; cependant, les données correspondantes sont disponibles dans la fiche descriptive de la Banque;
- l'Énergie atomique du Canada limitée et l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, car leurs rapports annuels de 1997-1998 n'avaient pas été déposés au Parlement au 30 octobre 1998;
- l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, car il n'avait pas entrepris ses activités avant le 31 juillet 1998.





**Tableau 11 : Résultats d'exploitation et financement des sociétés d'État
regroupées par portefeuille ministériel
(à la fin de l'exercice des sociétés se terminant avant le 31 juillet 1998)
(en millions de dollars) (suite)**

Sociétés par portefeuille ministériel	Résultats d'exploitation Bénéfices nets	Financement			
		Changement aux emprunts nets			Dividendes
		Secteur privé	Canada	Crédits budgétaires	
Commission canadienne du blé	0,0	(13,9)	0,0	0,0	0,0
Énergie atomique du Canada limitée ¹	—	—	—	—	—
Société de développement du Cap-Breton	(187,2)	0,0	22,1	22,1	0,0
Total Ressources naturelles et Commission canadienne du blé	(187,2)	(13,9)	22,1	22,1	0,0
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	(1,4)	0,0	0,0	0,0	0,0
Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. ²	(26,6)	0,0	0,0	25,5	0,0
Corporation du pont international de la Voie maritime Limitée ²	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage de l'Atlantique	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage des Grands Lacs, Limitée	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage des Laurentides	(0,8)	(1,1)	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage du Pacifique	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Marine Atlantique S.C.C.	67,2	0,0	0,0	98,5	0,0
Société canadienne des ports	8,8	(3,3)	(0,1)	(0,5)	0,4
Société du port de Halifax	3,1	0,0	0,0	0,0	0,5
Société du port de Montréal	12,4	0,0	(0,7)	0,0	3,2
Société du port de Prince Rupert	2,7	0,0	(10,0)	0,0	0,0
Société du port de Québec	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Société du port de Saint John	1,5	0,0	0,0	0,0	0,1
Société du port de St. John's	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Société du port de Vancouver	5,1	(1,3)	(1,7)	0,0	0,0
VIA Rail Canada Inc.	(44,5)	0,0	0,0	228,7	0,0
Total Transports	31,8	(5,7)	(12,5)	352,2	4,2
Construction de Défense (1951) Limitée	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Monnaie royale canadienne	3,9	10,0	(0,1)	0,0	0,0
Queens Quay West Land Corporation	(0,3)	0,0	0,0	4,1	0,0
Société canadienne des postes	36,0	(4,6)	0,0	14,0	10,0
Société canadienne d'hypothèques et de logement	—	—	—	—	—
Compte de société	11,0	1 698,6	(270,5)	0,0	0,0
Compte du Ministre	0,0	0,0	0,0	1 991,0	0,0
Fonds d'assurance et de garantie	(11,0)	952,0	0,0	0,0	0,0
Société immobilière du Canada limitée	13,3	(5,5)	18,7	0,0	20,4
Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ³	(7,4)	0,0	0,0	9,0	0,0
Total Travaux publics et Services gouvernementaux	45,8	2 650,5	(251,9)	2 018,1	30,4
Total général	404,0	5 936,3	(1 178,3)	3 879,7	45,6

² Deux filiales en propriété exclusive ont été ajoutées au tableau parce que leurs affaires financières ne sont pas consolidées à celles de leurs sociétés d'État mères.

³ La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.





FAITS SAILLANTS DES INITIATIVES DES SOCIÉTÉS

Une concurrence accrue sur le marché et la réduction des niveaux de financement ont poussé les sociétés d'État à chercher des solutions novatrices afin de continuer à offrir des services rentables à leurs clients. Plusieurs sociétés d'État ont indiqué dans leur rapport annuel que des améliorations ont été apportées aux services et que des mesures novatrices ont été prises pour optimiser l'efficacité des coûts, ajouter de la valeur pour les clients et saisir les possibilités de croissance.

Les sections du présent chapitre contiennent un résumé de certaines activités signalées par les sociétés d'État dans leur rapport annuel le plus récent au 30 octobre 1998.

Les activités des sociétés ont été regroupées en catégories en fonction des initiatives relatives à la prestation de services aux clients, à l'utilisation de la technologie, aux partenariats, à l'exportation du savoir-faire et aux autres activités internationales. Des exemples de contributions au bien-être économique et social du Canada ainsi que celles qui renforcent la capacité d'exportation des Canadiens et Canadiennes sont indiqués. Plusieurs activités précises relatives à l'environnement et à la conformité à l'an 2000 sont signalées. Les rapports annuels des sociétés visées fournissent des détails supplémentaires sur chacune des activités des sociétés.





Amélioration des services à la clientèle

La rationalisation ou la simplification des services offerts ainsi que l'utilisation efficace de la technologie ont permis à de nombreuses sociétés d'État d'offrir des services plus fiables et plus rapides à leur clientèle. Les paragraphes qui suivent en donnent quelques exemples :

En 1997-1998, la Société canadienne des postes a commencé à uniformiser et à simplifier ses produits de distribution en tenant compte des commentaires et des suggestions de la clientèle. En outre, la Société a indiqué qu'elle consacre des ressources à l'amélioration du service entre les petites localités non urbaines d'une même région.

Pour voir à ce que ses clients obtiennent des produits et services de qualité à des prix concurrentiels, la Société du crédit agricole a restructuré et remanié ses processus d'affaires, simplifiant ainsi sa façon d'offrir des services.

L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent a signalé qu'un programme canado-américain d'inspection des navires ayant son siège à Montréal remplace maintenant les anciennes inspections doubles, ce qui réduit les durées de transit pour les navires étrangers et les coûts d'encadrement. On a ajouté des éléments supplémentaires au processus d'inspection, ce qui a entraîné une réduction de 44 p. 100 du nombre d'accidents et de 66 p. 100 du coût des dommages causés aux navires l'an dernier.

En octobre 1997, le Conseil canadien des normes (CCN) a lancé un nouveau service Internet constitué de bases de données destinées à la recherche et contenant de l'information sur les normes internationales; les normes nationales du Canada, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de l'Australie; les règlements fédéraux faisant référence à des normes; les avis de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain; et les organismes accrédités par le CCN.

La Société Radio-Canada a offert toute une gamme d'émissions, sur le Web, destinées aussi bien aux enfants qu'aux amateurs d'arts, d'information et de sports. Plusieurs émissions de radio et de télévision ont fait leur entrée ou pris de l'ampleur sur Internet. Des partenariats lui ont aussi permis de créer des sites rattachés à des événements spéciaux, notamment une couverture spéciale de la campagne électorale fédérale et les Jeux olympiques de Nagano.

Un autre exemple de l'utilisation de la technologie pour mieux servir les clients est celui du logiciel Abordabilité de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Conçu pour fonctionner sur la plupart des ordinateurs personnels, ce logiciel aide les consommateurs à évaluer divers scénarios relatifs à l'achat d'une maison, au renouvellement d'un prêt hypothécaire et à l'obtention d'un prêt à la rénovation, et ce, sans sortir de chez eux. En collaboration avec le Conference Board du Canada, la SCHL offre le Service en direct – Marchés du logement canadiens, qui fournit des informations complètes sur le logement au Canada et un accès électronique à de nombreux rapports de la SCHL sur les marchés de l'habitation. Ce service est offert sur Internet.





La Société pour l'expansion des exportations a indiqué que, grâce aux investissements qu'elle a consentis dans la technologie au cours des dernières années, elle est plus en mesure d'offrir à tous les exportateurs un service rapide et cohérent. Ainsi, en 1997, elle a ramené à deux jours le délai d'approbation des crédits, même si le volume des transactions à court terme augmentait de 29 p. 100. Dans plus de 63 p. 100 des cas, les approbations ont été accordées en moins de 24 heures.

L'Administration de pilotage des Grands Lacs, Limitée a élaboré et mis en œuvre un système informatisé d'aménagement des horaires pour ses pilotes, qui permettra d'effectuer des affectations et de préparer des rapports d'exploitation de façon plus opportune tout en améliorant la précision avec laquelle les pilotes et les navires sont suivis.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a signalé la création du Secrétariat *Bellanet* pour favoriser la collaboration entre les organismes de développement, grâce à l'exploitation des technologies de l'information et de la communication (TIC). Le CRDI et six autres organismes, dont un en Suède et un autre aux Pays-Bas, en assurent le financement. En 1997, à mi-période de son mandat, *Bellanet* a été soumis à une revue de programme qui a confirmé la nécessité de s'intéresser moins à des questions de développement précises qu'à travailler avec des organismes de développement convaincus des bienfaits de la collaboration et disposés à utiliser les TIC pour atteindre leurs objectifs.

La Commission de la capitale nationale (CCN) a indiqué que des outils technologiques, tels que le site Web de la CCN, permettaient à la Commission d'atteindre des marchés nouveaux et plus vastes. De plus, la CCN investit dans une technologie de pointe pour suivre le rythme de ses partenaires fédéraux et permettre à un plus petit nombre d'employés d'assurer les mêmes niveaux de service.

Grâce à la production d'un audioguide pour la collection permanente canadienne, le Musée des beaux-arts du Canada est devenu le premier musée d'art canadien à appliquer la technologie de l'audioguide (traditionnellement réservée aux expositions temporaires) à une collection permanente. On a également produit un audioguide pour *Les portraits de Renoir* et 109 000 visiteurs ont loué l'appareil pour l'exposition, ce qui représente un taux d'utilisation cinq fois plus élevé par rapport à toute autre exposition antérieure.

La Société du Musée national des sciences et de la technologie a poursuivi ses efforts en vue de numériser ses ressources et d'augmenter leur diffusion par les médias électroniques. Au début de l'année, en collaboration avec Bell Canada et Digital Renaissance, le Musée national des sciences et de la technologie a élaboré une base de données multimédia concernant l'Avro Arrow. Le Musée a aussi fait des progrès pour ce qui est de la numérisation de sa collection de photos d'archives. La Société a aussi remanié ses sites Web du Musée national des sciences et de la technologie et du Musée de l'agriculture de manière à en simplifier l'utilisation et la mise à jour. Elle a de plus élaboré un nouveau contenu comprenant du matériel de soutien didactique à l'intention des enseignants et des élèves. La Société a d'autre part souligné qu'une évaluation du site





Web du Musée avait révélé une croissance exponentielle de l'utilisation du site consacré aux monographies éducatives.

VIA Rail a signalé qu'elle a amélioré la prestation de ses services aux consommateurs, auxquels elle offre maintenant des billets par courrier avec un préavis de cinq jours. Elle a ajouté de nouveaux trains pour desservir Kingston et Ottawa. Elle fournit de nouveaux services intermodaux à Cobourg et Brockville. Elle a amélioré ses services à bord. Elle a lancé un site sur Internet pour permettre aux voyageurs de faire eux-mêmes leurs réservations. En réponse à la demande de la clientèle, elle a accru la fréquence de ses trains sur la ligne Ottawa-Toronto, rétabli la ligne entre Toronto et Kingston et élargi son service de jour entre Jasper et Prince Rupert.

Recherche de rétroaction

Les sociétés d'État ont redoublé d'effort pour accroître le niveau de satisfaction de leur clientèle à l'égard des produits et des services qu'elles offrent. Plusieurs d'entre elles ont indiqué que des sondages sur la satisfaction de la clientèle sont effectués tous les ans. En outre, plusieurs sociétés d'État ont fait rapport sur les résultats des sondages auprès de la clientèle entrepris au cours de la dernière année.

Parmi les sociétés qui ont indiqué avoir tenu des sondages auprès de leur clientèle, on retrouve la Banque de développement du Canada, la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Société canadienne des postes, la Corporation commerciale canadienne, le Musée canadien de la nature, la Société pour l'expansion des exportations, la Société du crédit agricole, Marine Atlantique S.C.C., la Commission de la capitale nationale, la Société du Musée national des sciences et de la technologie et le Conseil canadien des normes.

La Banque de développement du Canada a indiqué que plus de 85 p. 100 des clients ont manifesté leur satisfaction quant à la qualité de ses services, comparativement à 81 p. 100 l'année précédente.

La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) a lancé un sondage téléphonique national afin de déterminer le degré d'information et l'attitude des Canadiens à l'égard de l'assurance-dépôts. Les résultats de ce sondage ont permis d'élaborer un plan de communication afin que les consommateurs aient plus facilement accès aux renseignements sur l'assurance-dépôts. De plus, comme suite aux sondages sur la satisfaction de la clientèle, la SADC a aussi diffusé une série de fiches de renseignements sur les questions les plus fréquemment posées sur l'assurance-dépôts.

Le Musée canadien de la nature a signalé que les résultats d'un sondage auprès des visiteurs et des groupes de discussions relatifs à L'Odyssée arctique, l'exposition vedette de l'été de 1997, ainsi qu'une évaluation critique et une étude de suivi permettront au Musée de déterminer les éléments qui seront repris dans une exposition itinérante proposée.





La Société du Musée national des sciences et de la technologie a établi un programme d'enquêtes annuelles dans deux domaines précis : la satisfaction des visiteurs à l'égard des expériences qu'ils ont vécues dans les musées et la satisfaction des enseignants à l'égard des programmes éducatifs. La Société a fait état des résultats quant à la satisfaction des visiteurs et des enseignants en les comparant à ceux des deux années antérieures.

Après avoir créé des centres de traitement spécialisés au début de 1997-1998, la Société du crédit agricole (SCA) a demandé à un échantillon de 220 clients si le niveau de service qu'ils recevaient avait changé. La SCA a indiqué que la majorité d'entre eux lui ont dit que le service était supérieur et même, dans certains cas, plus rapide.

En 1997, Marine Atlantique S.C.C. a réalisé un sondage sur la satisfaction de la clientèle auprès de 659 clients choisis au hasard lors de la période d'achalandage de pointe. Plus de 96 p. 100 des personnes sondées ont exprimé leur satisfaction à l'égard du service et 75 p. 100 ont soutenu être très satisfaites. Le personnel des Réservations s'est dit satisfait à 99 p. 100.

Pour savoir comment les Canadiens veulent souligner le millénaire, la Commission de la capitale nationale s'est lancée dans un sondage à l'échelle nationale et a constaté qu'un grand nombre de Canadiens souhaitaient que l'événement soit célébré d'une manière ou d'une autre dans la région de la capitale nationale.

En 1997-1998, le Conseil canadien des normes a élaboré un nouveau plan stratégique triennal. Le processus d'élaboration du plan incluait un sondage sur la satisfaction de la clientèle conçu pour révéler les réussites du Conseil et les changements à apporter.

Depuis 1996-1997, une entreprise de recherche indépendante établit trimestriellement l'indice de satisfaction de la clientèle de la Société canadienne des postes en se fondant sur des entrevues aléatoires auprès d'un échantillon statistiquement valide de quelque 2 350 clients de Postes Canada.

Pour la première fois en 1997-1998, la Corporation commerciale canadienne (CCC) a adopté un indice de satisfaction des clients basé sur l'évaluation générale, par le client, de la valeur de la CCC à ses yeux après avoir pris en considération la qualité et la valeur des services individuels qu'il a utilisés. Le sondage de la CCC en 1997-1998 a produit un indice de satisfaction des clients de 6,7 sur 10.

Un élément du sondage annuel sur la satisfaction des clients de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) est l'indice de satisfaction des clients, qui mesure la satisfaction globale des clients à l'égard de la SEE ainsi que la probabilité qu'ils recommandent la SEE à leurs associés. En 1997, la SEE a obtenu un indice de 79,5 sur 100 comparativement à un objectif de 80 sur 100.

Construction de Défense (1951) Limitée a indiqué qu'elle avait révisé ses indicateurs de satisfaction des clients pour inclure le taux de satisfaction pour l'ensemble d'un projet, le





nombre de problèmes résolus par rapport au nombre soulevé par les clients et le cumul des problèmes liés à la passation des marchés dans l'ensemble de la satisfaction.

La Monnaie royale canadienne a indiqué que les résultats d'un sondage mené auprès des clients en 1996 ont guidé sa démarche à l'égard du marché commercial en 1997, et qu'en 1998 un autre sondage continuera d'évaluer les réactions des clients aux nouveaux produits et services. Dans son rapport annuel de 1997, la Monnaie royale a aussi inclus un questionnaire pour demander des commentaires sur le contenu et la présentation de son rapport annuel, ainsi que des suggestions pour l'améliorer.

Plusieurs sociétés ont fait part de leurs programmes de consultations publiques au cours de l'année, notamment les suivantes :

La Société immobilière du Canada limitée a entrepris un vaste programme de consultations publiques concernant l'aménagement du parc de Downsview à Toronto (Ontario), et les travaux d'assainissement des anciens terrains ferroviaires de Moncton (Nouveau-Brunswick). La Commission canadienne du lait et la Commission canadienne du blé ont également fait état de leurs consultations avec leurs intervenants. La Société d'expansion du Cap-Breton s'est engagée dans un processus de consultation en vue de redéfinir son orientation stratégique. La Société du port de Vancouver (SPV) a organisé deux « Conférences des utilisateurs portuaires » en 1997. En outre, on signale que le personnel de la SPV a effectué au-delà de 1 000 visites auprès des clients au Canada, aux États-Unis et dans le monde entier, afin de prendre note des besoins des clients, de chercher des solutions et des services novateurs pour les clients actuels et des nouveaux créneaux en vue d'attirer d'autres clients au port de Vancouver.

En mars 1998, Postes Canada a organisé à Toronto une conférence à laquelle ont assisté d'importants clients commerciaux parmi les délégués en provenance du Canada, des États-Unis et d'une trentaine d'administrations postales étrangères. Cette conférence visait à informer les clients et à recueillir leurs commentaires. Postes Canada tient également compte des avis et suggestions de huit comités régionaux d'usagers du service postal. Constitués de bénévoles qui représentent les intérêts des entreprises et des consommateurs, ces conseils recueillent des renseignements auprès des petites et moyennes entreprises et donnent des avis indépendants à la Société en matière de services et de politiques.

En 1997-1998, plusieurs bureaux régionaux de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm) ont tenu des consultations avec leurs clientèles respectives. Ces consultations ont eu lieu notamment dans le cadre des comités sur le long métrage créés par Téléfilm en 1997, à l'occasion de la révision du Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes¹ pour 1998-1999, et lors de la préparation des plans d'affaires régionaux.

¹ Maintenant le Fonds canadien de télévision.





Travailler ensemble

Plus de la moitié des sociétés d'État ont fait état de leur recours à des partenariats durant l'année afin de réduire les coûts, d'améliorer le service à la clientèle ou de développer de nouveaux marchés. En voici quelques exemples :

La refonte du système que la Banque du Canada utilise pour traiter les données recueillies auprès d'institutions financières et dont se servent aussi le Bureau du surintendant des institutions financières et la Société d'assurance-dépôts du Canada a été entreprise en 1997, avec la collaboration de ces deux organismes et en vertu d'une entente de partage des coûts.

Le Conseil des institutions financières d'État, fondé en 1996 et auquel siégeaient la Banque du Canada, la Société du crédit agricole, la Corporation commerciale canadienne et la Société pour l'expansion des exportations (SEE), a étudié les possibilités d'une collaboration plus étroite. Depuis, tous ont mis en place un système d'aiguillage intégré des clients qui permet de mieux les orienter vers le fournisseur de services publics voulus; une formation du personnel de ces sociétés; des sites Internet interconnectés et d'autres moyens de communication et de marketing. Même si le Conseil a terminé ses travaux, la SEE a signalé qu'on s'attend à ce qu'il soit désormais remplacé par des réunions entre les premiers dirigeants des sociétés d'État concernées, afin que le réseau de contacts et les communications puissent continuer à croître. Les sociétés remettront d'autre part chaque année un rapport public sur l'aide apportée aux petites et moyennes entreprises.

Le Programme de paiements progressifs de la Corporation commerciale canadienne fonctionne en liaison avec plusieurs institutions financières. Il aide les petites et moyennes entreprises à accéder à de nouvelles sources de préfinancement.

La Division des agri-entreprises de la Société du crédit agricole a coopéré avec d'autres institutions financières et coopératives de crédit en vue de financer diverses entreprises qui traitent, fabriquent, transportent, entreposent ou transforment des intrants ou des extrants agricoles. Des 15 488 prêts consentis, 16 p. 100 sont le fruit d'alliances et de partenariats.

En 1997, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a continué d'offrir ses services par l'entremise de programmes de coopération et de partenariat avec différents paliers de gouvernement, des organismes de logement coopératifs communautaires sans but lucratif et des associations de constructeurs, pour n'en nommer que quelques-uns. Aussi, après consultations menées auprès des Premières nations, le Programme de logements sans but lucratif dans les réserves de la SCHL a été modifié en 1997. Le nouveau programme, axé sur le partenariat avec les Premières nations, accorde davantage de souplesse et de responsabilités aux communautés autochtones. De concert avec le secteur privé, la SCHL s'efforce aussi de faire en sorte que les inspecteurs en bâtiment du Canada forment un corps plus uni, mieux qualifié et plus apte à s'autoréglementer.





La Société Radio-Canada a fait état des divers partenariats de programmation conclus par la Radio anglaise, la Radio française, la Télévision anglaise, la Télévision française et le Réseau de l'information.

Le Conseil de recherches pour le développement international a signalé que le nouveau programme de subventions mis sur pied avec le Conseil de recherches en sciences humaines « Le Canada dans le monde » permettra aux chercheurs canadiens de se pencher sur des questions qui influenceront sur nos relations avec l'Asie et l'Amérique latine au cours des années à venir.

Les trois sociétés muséales, le Musée des beaux-arts du Canada et le Centre national des Arts ont fait état d'un large éventail diversifié de partenariats et de parrainages en vue d'améliorer leurs activités de programmation.

La Commission de la capitale nationale (CCN) a énuméré ses nombreux partenaires et commanditaires (ordres de gouvernement, entreprises, associations sans but lucratif et particuliers). La Commission a souligné qu'elle entretenait des liens réguliers avec quelque 144 organismes et 100 commanditaires. La CCN a aussi souligné que des bénévoles avaient consacré 1 130 heures à dégager les sentiers encombrés de branches à la suite de la tempête de pluie verglaçante de 1998 et que pour l'année entière, 1 300 bénévoles avaient donné plus de 20 000 heures de travail.

La Société immobilière du Canada limitée a signé une entente de location-bail à long terme avec TrizecHahn Corporation afin de revitaliser la base de la Tour CN et la Tour proprement dite, par des investissements importants dans l'infrastructure et les opérations de loisir et de commerce de détail.

En mai 1997, la Commission hydroélectrique de St. Catharines et l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent ont signé un bail de 30 ans en vertu duquel la Commission exploitera la centrale électrique de l'Administration. Le bail est entré en vigueur à l'automne 1997.

En 1997-1998, le Conseil canadien des normes a conclu avec IHS Canada/Micromedia Limited un accord de partenariat qui permettra d'offrir un service à la fois meilleur et plus rapide aux acheteurs de normes étrangères et internationales au Canada.

L'Administration de pilotage des Grands Lacs, Limitée (APGL) fournit sans frais tous les services de répartition et de transport par bateaux-pilotes à Port Weller aux pilotes américains de la circonscription n° 1 et l'Association des pilotes américains fournit sans frais des services de transport par bateaux-pilotes pour l'APGL à Cape Vincent dans l'État de New York. L'Administration de pilotage des Laurentides (APL) a renouvelé le protocole d'entente entre l'Administration et la Société du port de Québec pour offrir des services conjoints d'affectation, ainsi que des services de pilotage et portuaires.

Le site Web du Centre canadien d'information laitière fournit un service d'information centralisé sur l'industrie canadienne et les marchés internationaux pour les produits laitiers et la génétique des cheptels laitiers. Ce site résulte d'un partenariat entre les





Producteurs laitiers du Canada, le Conseil national de l'industrie laitière du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada et la Commission canadienne du lait.

La Société du port de Vancouver (SPV) a travaillé avec le Canadian National et le Canadien Pacifique, pour que le port de Vancouver devienne « la porte d'entrée nord-américaine » auprès des transporteurs de conteneurs et des chargeurs. Le parachèvement du terminal à conteneurs Deltaport est le fruit du labeur de la SPV, de TSI Terminal Systems Inc. et des deux compagnies de chemins de fer. À la fin de 1997, la SPV a créé un partenariat avec Inland Container Terminals en vue d'appuyer les activités des importateurs et exportateurs qui utilisent Deltaport.

VIA Rail a établi de nouveaux partenariats dans divers secteurs d'activités, y compris les services à bord et son programme des voyageurs fréquents. Elle a négocié une entente avec Amtrak pour créer des cartes de chemin de fer nord-américaines communes en 1998, valables pour les déplacements sur les réseaux des deux transporteurs dans tout le continent. Elle a conclu un partenariat avec Home Hardware, qui permet à VIA Rail d'atteindre des clients potentiels par l'intermédiaire de sa chaîne de 960 magasins au Canada. Au cours de la deuxième année de partenariat avec les chambres de commerce et les bureaux de commerce, VIA a continué de mettre au point des programmes d'assise communautaire et des projets spéciaux dans le corridor Québec-Windsor. Elle a prorogé une entente interligne avec la société d'autobus Trentway Wager, qui a permis de transformer les stations de VIA à Cobourg et à Brockville en installations intermodales qui servent tout à la fois aux trains et aux autobus.

En plus des autres activités de partenariat, la Société d'expansion du Cap-Breton a continué d'appuyer les visites de familiarisation afin d'aider les exploitants touristiques du Cap-Breton à encourager les agents de voyage, les voyageurs et les rédacteurs touristiques à visiter l'île. En 1997-1998, la Société a investi 70 000 \$ pour appuyer des contributions d'une valeur de 500 000 \$ des secteurs public et privé, et ainsi coordonner 55 visites. On estime à plus de 15 000 000 \$ la valeur en publicité « gratuite » diffusée dans divers magazines et autres médias.

Exporter le savoir-faire des sociétés d'État et autres activités internationales

Le savoir-faire des sociétés d'État est aussi commercialisé à l'étranger. Ainsi, la Société canadienne des postes continue de commercialiser son savoir-faire sur le marché international par l'entremise de Postes Canada Gestion de systèmes limitée, sa filiale de services-conseils, qui, en 1997-1998, a signé un contrat de 4,3 millions de dollars avec le Guatemala pour des services de consultation visant les opérations postales.

Certaines sociétés d'État participent aussi activement à la collectivité internationale reliée de plus près à leurs activités. Ainsi, durant l'année, des représentants de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ont fourni des conseils notamment à la Jamaïque, au Japon, à la Lituanie, aux Philippines et à Taïwan sur les questions relatives à l'assurance-dépôts. La SADC a également communiqué des renseignements à la





Hongrie, à la Corée et à la Norvège, à leur demande, et participé à des conférences internationales, dont celle organisée en Malaisie par les banques centrales de l'Asie du Sud-Est.

Afin de mettre en valeur l'excellence canadienne en habitation, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a pris part en 1997, en tant qu'organisateur ou participant, à de nombreux séminaires dans plusieurs pays, accueilli des délégations au Canada, et signé des ententes avec divers organismes du logement dans d'autres pays ou poursuivi les négociations en vue de la signature de telles ententes.

Les représentants de la Banque du Canada participent à des réunions régulières des grandes organisations économiques et financières internationales afin d'échanger des points de vue et renseignements sur des questions nationales et internationales liées à la politique monétaire. En 1997, la situation en Asie ainsi que ses répercussions sur l'économie mondiale et sur les économies nationales ont suscité une attention toute particulière. Les employés de la Banque ont contribué également à des programmes d'aide technique aux pays en développement mis en place sous les auspices du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international.

La Société du Musée canadien de la nature a conclu une entente afin de devenir la première section internationale du National Children's Film Festival. Elle a organisé le Séminaire Inde-Canada sur la muséologie, tenu à Delhi en janvier 1998 et elle y a participé. Elle a aussi organisé une exposition itinérante qui s'est rendue à Copenhague, au Danemark, une autre qui est allée dans cinq villes de Taïwan, et plusieurs expositions différentes qui sont allées dans diverses villes américaines.

Le Musée canadien des civilisations a contribué à la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique par l'entremise de missions en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso organisées par le Centre canadien de la biodiversité. Des visites préliminaires ont également eu lieu dans deux pays de l'Afrique de l'Ouest, le Togo et le Bénin.

Le Musée des beaux-arts du Canada a participé de plusieurs façons aux relations internationales du Canada en collaboration avec des ambassades et d'autres institutions culturelles. Le Musée a prêté des œuvres à 30 institutions de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, des Bermudes, de l'Espagne, des États-Unis, de la France, de l'Italie, des Pays-Bas, de la République tchèque, de la Suède, de la Suisse et du Venezuela. De plus, le Musée canadien de la photographie contemporaine a prêté des œuvres à un musée de l'Angleterre et à une galerie des États-Unis. Le Musée a été l'un des cofondateurs d'AMICO (Art Museum Image Consortium), bibliothèque virtuelle internationale qui contiendra un jour la plupart des grandes collections du monde.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a réalisé plusieurs projets de recherche en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Antilles. L'Afrique a reçu le plus gros pourcentage du soutien du CRDI en 1997-1998, soit





33,2 p. 100. L'Asie en a reçu 14 p. 100 et l'Amérique latine, 13,2 p. 100. Le reste a été consacré à des activités mondiales et canadiennes.

VIA Rail a fait une présentation sur le thème de la qualité et organisé un atelier sur l'amélioration du rendement à la National Conference on Federal Quality à Washington, D.C. VIA a fait remarquer qu'elle était la première société non américaine à être invitée à cet important colloque.

Contribuer au développement social et économique du Canada

Plusieurs sociétés d'État ont fait état de certaines contributions précises au programme social et économique du gouvernement ainsi qu'à des programmes d'aide aux sinistrés en plus de faire rapport des résultats liés à leurs mandats particuliers.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement a souligné qu'elle avait créé des emplois en prolongeant ses services de remise en état des logements. En outre, en participant à la stratégie de l'emploi des jeunes du gouvernement du Canada et en collaborant avec les Premières nations et les Inuits à la mise sur pied de stages en habitation pour les jeunes, la Société a aidé ces derniers à acquérir des compétences.

La Société immobilière du Canada limitée a souligné que, grâce à ses travaux d'aménagement et de revitalisation, elle avait transformé des biens immobiliers non productifs en propriétés intéressantes et, par le fait même, apporté tout un éventail d'avantages économiques à long terme grâce à ses projets de développement et de revitalisation. Dans chaque cas, elle a d'abord mis l'accent sur l'optimisation des avantages économiques pour chacune des localités où la Société rehausse la valeur des propriétés. La plupart des grands projets entrepris par la Société créent des possibilités d'emplois à court et à long terme, d'abord lors des étapes de la planification et de la préparation de projets (étant donné que la Société immobilière du Canada sous-traite de nombreuses fonctions), ensuite lors de la phase de la construction de ces projets et enfin après la réalisation des projets par les emplois permanents créés dans les propriétés réaménagées par la Société immobilière du Canada à des fins productives.

La Société pour l'expansion des exportations a souligné que même si elle fonctionnait comme une institution financière commerciale, son rôle public consistait à mettre l'accent sur l'optimisation des exportations plutôt que sur l'optimisation des bénéfices. Elle a indiqué que l'augmentation sensible du volume d'activités au cours des dernières années et l'appui croissant qu'elle offre aux petites et moyennes entreprises témoignaient de son succès à cet égard. Elle a ajouté cependant qu'il était tout aussi essentiel que les finances de la Société soient saines, car elle doit générer elle-même le capital nécessaire pour pouvoir prendre plus de risques et appuyer toujours mieux ses clients.

Pour attirer de nouvelles entreprises de fret et de transport maritime et pour encourager l'utilisation accrue de la voie maritime, les employés de la Voie maritime du Saint-Laurent ont participé à toute une gamme de missions commerciales ainsi qu'à des conférences et expositions internationales.





Plusieurs sociétés d'État ont signalé avoir fourni de l'aide aux victimes de la grande inondation au Manitoba en mai 1997, notamment Postes Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société du crédit agricole et la Commission canadienne du blé.

Des sociétés, telles que Postes Canada et la Société du crédit agricole, ont aussi fait rapport de l'aide qu'elles avaient apportée à l'occasion de la grande tempête de pluie verglaçante de janvier 1998 qui a sévi dans l'est de l'Ontario et l'ouest du Québec.

Accroître le potentiel d'exportation du Canada

Plusieurs sociétés d'État assistent les entreprises exportatrices ou potentiellement exportatrices. D'autres ont pour fonction première ou complémentaire d'exporter des produits canadiens.

En 1997-1998, la Banque de développement du Canada a rapporté une augmentation de ses prêts aux petites entreprises fondées sur la connaissance, la haute technologie et orientées vers les exportations, de plus de 25 p. 100 par rapport à l'année antérieure.

En décembre 1997, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a lancé le Centre d'exportation des logements canadiens, dont le but est de chercher des ouvertures sur le marché international et de mettre en rapport importateurs étrangers et exportateurs canadiens de produits et de services de logement. En outre, le personnel du Centre servira de courtier pour l'établissement de partenariats entre les compagnies canadiennes et leurs partenaires potentiels dans les pays cibles. Dans le cadre du partenariat Équipe Canada, la SCHL fait partie de deux équipes sectorielles nationales chargées des produits de construction ainsi que des services de construction, d'architecture et de génie. En outre, la Société préside un comité interministériel des exportations de logements comprenant des représentants du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, d'Industrie Canada, du Conseil national de recherches ainsi que de Ressources naturelles Canada.

La Corporation commerciale canadienne (CCC) aide les exportateurs à vendre aux gouvernements des autres nations. La Corporation informe les compagnies canadiennes des ouvertures aux États-Unis. Toutes les possibilités ouvertes aux entreprises canadiennes sont affichées sur le système MERX canadien, et sur le site Web de la CCC. En 1997-1998, plus de 75 p. 100 des entreprises qui utilisent les services de la CCC sont des entreprises qui ont réalisé moins de 25 millions de dollars de ventes annuelles. La CCC a également accru sa participation dans les missions commerciales et a établi un programme d'extension auprès des organismes acheteurs des États-Unis, qui constituera la base d'un programme permettant d'aboucher directement les acheteurs potentiels américains aux fournisseurs canadiens.

La Commission canadienne du lait délivre des permis aux exportateurs, transaction par transaction. Le nombre de permis et le volume de lait touché par les permis dépendent de la quantité de lait excédentaire produit sur le marché canadien, et par conséquent,





disponible pour la vente sur les marchés étrangers. Au cours de l'année laitière 1996-1997, les marchés traditionnels de la Commission, soit le Mexique, l'Afrique du Nord et Cuba, ont représenté plus des deux tiers des exportations canadiennes de lait écrémé en poudre, alors que 75 p. 100 des exportations de beurre étaient dirigées vers l'Afrique du Nord et la Russie.

La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm) a aidé les compagnies canadiennes, en contribuant au financement de campagnes de promotion et au placement de publicités dans les publications commerciales internationales, et à d'autres activités de commercialisation menées à l'étranger par les compagnies canadiennes. Téléfilm administre aussi des ententes de coproduction internationale pour le compte du gouvernement canadien. En 1997-1998, sept nouvelles ententes ont été signées en plus de ses activités courantes avec un certain nombre de pays d'Europe et d'Afrique. Téléfilm a également signé une lettre d'intention concernant la réalisation d'un long métrage avec la Corporation de coproduction de film de Chine. En ce qui concerne les festivals internationaux, dans l'ensemble, Téléfilm a inscrit 942 œuvres canadiennes dans plus d'une centaine de festivals organisés dans le monde.

La Commission canadienne du blé (CCB) est un grand exportateur mondial de céréales. En plus des ventes sur ses marchés traditionnels, la CCB a vendu en 1997 du blé au Vietnam, signé une lettre d'entente avec sept minoteries thaïlandaises désireuses d'importer plus de un million de tonnes de blé canadien au cours des cinq prochaines années, et expédié du blé canadien aux Émirats arabes unis pour la première fois depuis 1989.

La Société de développement du Cap-Breton a rapporté qu'elle a repris ses ventes internationales de charbon avec la livraison d'une cargaison au Danemark en juin 1997.

La Société d'expansion du Cap-Breton travaille avec des entreprises de l'industrie de l'environnement au Cap-Breton, dans l'intention d'aider les entreprises locales à exporter leurs services.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) offre une gamme de services de gestion des risques et de produits financiers pour aider les entreprises désireuses de vendre sur les marchés étrangers. En 1997, la SEE a travaillé avec 3 711 clients, soit une augmentation de 18 p. 100 par rapport à l'année antérieure, et les a aidés à réaliser plus de 28 milliards de dollars de ventes et d'investissements à l'étranger. Cela a représenté une croissance de plus de 30 p. 100 par rapport à 1996.

Au cours de 1997-1998, le Conseil canadien des normes (CCN) a coordonné la participation de quelque 3 000 bénévoles canadiens aux travaux des deux grandes organisations mondiales chargées de l'élaboration des normes volontaires – l'Organisation internationale de normalisation et la Commission électrotechnique internationale. De plus, le CCN a conclu au cours de l'année bon nombre d'accords visant à appuyer les exportateurs canadiens en favorisant l'acceptation internationale des rapports d'essai, des homologations et des enregistrements canadiens.





Activités environnementales des sociétés

Voici des exemples de sociétés qui ont fait rapport de leurs activités environnementales :

La Société immobilière du Canada limitée a lancé un important programme de remise en état des anciens ateliers ferroviaires de Moncton (Nouveau-Brunswick), après avoir mené des consultations publiques ouvertes et approfondies.

La Société de développement du Cap-Breton a rapporté qu'une étape importante du projet environnemental de fermeture du bassin de décantation de Victoria Junction a pris fin en 1997-1998.

La Commission de la capitale nationale (CCN) a indiqué qu'elle avait mené dix évaluations environnementales et des analyses environnementales aux fins de diverses propositions d'aménagement, et préparé sept cartes désignant les projets prioritaires comme outils de base pour établir les travaux de réhabilitation à venir. La Commission a aussi fait état des mesures qu'elle avait prises pour se conformer à la *Loi sur les carburants de remplacement* et a mentionné un examen du rendement du parc de véhicules de la CCN effectué par Ressources naturelles Canada qui avait révélé que la CCN avait réduit ses émissions de 53 p. 100 par rapport à celles de 1996-1997.

En 1997, la Monnaie royale canadienne a entrepris une vérification environnementale de ses installations d'Ottawa et de Winnipeg. La Monnaie a rapporté qu'elle a mis au point un système de gestion environnementale pour ses besoins, comportant six priorités dont la mise en œuvre doit commencer en 1998, et des priorités à plus long terme qui débiteront en 1999.

La Société du port de Vancouver, en collaboration avec la Chamber of Shipping of British Columbia, a lancé un nouveau programme de changement du lest liquide, devenant ainsi le premier port du Canada à rendre obligatoire le changement du lest en mer. La Société a conçu des radeaux d'habitat et supervisé leur installation à Ballantyne dans le cadre des travaux d'assainissement de la décharge Centerm. En outre, la Société a participé au Programme d'action environnementale de Burrard Inlet dans le cadre d'un projet de cartographie de l'habitat côtier.

Pour répondre aux préoccupations exprimées par la communauté de l'environnement lorsque le site de Aylmer (Québec) a été choisi, le Musée canadien de la nature a élaboré, en collaboration avec un certain nombre d'experts et de groupes d'intérêt public, un plan de régie de la gestion du site de l'édifice du Patrimoine naturel et du Musée. Le Musée travaille également avec d'autres organisations s'occupant de l'environnement par l'intermédiaire du Centre canadien pour la biodiversité.

La Société du crédit agricole aide le secteur à relever les défis que pose l'environnement : elle veille à ce que les exploitations agricoles respectent les normes environnementales reconnues en intégrant des évaluations environnementales à son processus de prêt et en aiguillant les clients vers des spécialistes de l'environnement au besoin. La Société





cherche aussi à sensibiliser ses clients aux questions environnementales dans les publications qui leur sont destinées.

Conformité à l'an 2000

Voici des exemples de sociétés d'État qui ont fait rapport de leurs activités de conformité aux exigences de l'an 2000 :

En avril 1997, la Banque du Canada a terminé une évaluation interne des répercussions de l'an 2000, et un bureau de projet central veille à ce que les systèmes internes d'importance critique continuent de fonctionner convenablement. Pour appuyer le fonctionnement global du système financier canadien, la Banque participe à des discussions avec les ministères du gouvernement fédéral et avec le Groupe de travail de l'an 2000 d'Industrie Canada. Elle travaille également avec les communautés financières internationales et nationales pour sensibiliser au problème, encourager au règlement de celui-ci, échanger les meilleures pratiques et suivre l'évolution de la préparation. La Banque prévoit que ses systèmes internes seront convertis d'ici la fin de 1998, et mettra l'accent, en 1999, sur l'essai des systèmes partagés avec ses partenaires commerciaux, et sur l'élaboration des plans d'urgence nécessaires.

La Banque de développement du Canada (BDC) a rapporté qu'elle est en train de prendre les mesures nécessaires pour garantir que ses propres systèmes soient convertis à l'an 2000. En outre, en mars 1998, la BDC a lancé le Programme de préparation à l'an 2000, programme de près de 50 millions de dollars qui permettra aux petites entreprises d'obtenir le financement nécessaire pour faire les conversions de logiciel et de matériel dont elles ont besoin sans alourdir leurs autres opérations ni compromettre leur capital d'exploitation.

La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) s'attend à terminer la mise en œuvre et les essais d'ici le milieu de 1999, ce qui comprendra un test de simulation An 2000 complet. La SADC s'attend aussi à ce que la plupart des institutions financières soient prêtes à l'an 2000 avant la fin de 1998. Au cours de l'an prochain, la SADC surveillera de près la préparation à l'an 2000 de ses institutions membres.

Le projet An 2000 de Postes Canada, qui comprend des communications continues avec les principaux clients, fournisseurs généraux et d'avantages sociaux, institutions financières et autres ressources qui sont considérées comme essentielles à Postes Canada pour garantir que les programmes suivent leur cours et soient synchronisés, devrait être terminé d'ici le milieu de 1999. Dans son rapport annuel de 1997-1998, Postes Canada a fait également savoir qu'elle est en train de mettre sur pied un plan d'urgence en cas de problèmes graves.

La Société Radio-Canada a rapporté dès mars 1998 que l'inventaire de toutes les applications de technologie de l'information et les évaluations des risques liés à ces applications était terminé, et que la conversion des programmes non conformes avait commencé. Un programme d'infrastructure de remplacement informatique a été mis en





place pour garantir que tous les postes de travail équipés de micro-ordinateurs soient convertis à l'an 2000, et que les vieux micro-ordinateurs ne soient pas utilisés dans les activités opérationnelles. L'inventaire de tout le reste de l'équipement et des logiciels sensibles au problème de l'an 2000 a été entrepris, et on est en train de dresser des plans d'essai.

Le Musée canadien de la nature a fait savoir qu'il a apporté des améliorations importantes à son infrastructure de technologie de l'information en 1997-1998, y compris l'achat de logiciels et de pièces de matériel pour garantir la conversion à l'an 2000. La Commission canadienne du blé a déclaré qu'elle a commencé à corriger le problème de l'an 2000 en 1995, alors qu'elle était la première à utiliser certaines techniques qui sont maintenant en usage à l'extérieur de la Société. La Société de développement du Cap-Breton travaille sur les questions touchant le problème de l'an 2000 depuis plus de deux ans et s'attend à être conforme à l'an 2000 d'ici le 31 mars 1999. Construction de Défense (1951) Limitée a reçu l'assurance du fournisseur que le principal logiciel de l'entreprise est conforme à l'an 2000. Des plans ont été établis pour adapter les autres systèmes et on tente d'obtenir la conformité avec d'autres tiers.

La Société du crédit agricole (SCA) a déclaré qu'elle a bien amorcé le projet de conversion à l'an 2000 de tous ses systèmes, logiciels et pièces d'équipement. La SCA travaille étroitement avec les fournisseurs de logiciels afin d'assurer que les produits qu'elle utilise sont conformes à l'an 2000. Elle prévoit de mener le projet à bien d'ici décembre 1998, ce qui lui donnera une année complète pour faire un contrôle de la qualité avant le début du nouveau millénaire. L'Administration de pilotage des Laurentides procède à la réécriture de son système informatisé d'affectations et de facturation pour le pilotage afin de prévenir les problèmes liés à l'an 2000. Elle profite de cette refonte pour améliorer son système en vue de mieux répondre aux besoins des clients, des pilotes et de la direction.

La Société immobilière du Canada limitée, le Centre de recherches pour le développement international, Marine Atlantique S.C.C., la Monnaie royale canadienne, la Commission de la capitale nationale et le Conseil canadien des normes sont au nombre des autres sociétés qui ont fait état de leurs activités de conformité à l'an 2000.





FICHES DESCRIPTIVES

Introduction

Les fiches descriptives décrivent le mandat de chaque société d'État, ses activités et sa situation financière.

Chaque fiche commence par la liste des principales personnes chargées d'administrer la société et de rendre compte de ses activités, y compris le ministre de tutelle, le président du conseil d'administration, le premier dirigeant et les vérificateurs externes. On y trouve également toutes les données nécessaires pour communiquer avec la société.

On y précise ensuite le fondement législatif en vertu duquel la société a été constituée, ainsi que l'annexe de la *Loi sur la gestion des finances publiques* à laquelle elle est inscrite. On y indique en outre si la société est mandataire de Sa Majesté. Le cas échéant, la société jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives que l'État et peut engager la responsabilité de l'État par ses gestes.

Ces renseignements sont tirés du plus récent rapport annuel de la société. Le lecteur désireux d'obtenir de plus amples renseignements au sujet d'une société en particulier est prié de consulter le rapport annuel de la société ou de communiquer avec la société directement.





Une note au sujet des tableaux de données récapitulatives

La section **Sommaire financier** présente les données financières comparatives de cinq ans et indique la situation financière de la société, le résultat de ses activités ainsi que les fonds reçus du Canada et les paiements versés au Canada. Il se peut que les tableaux de données récapitulatives apparaissant dans le présent document contiennent des chiffres qui semblent comporter des erreurs de calcul. Nous rappelons au lecteur que, par souci d'assurer la plus grande exactitude possible, tous les calculs sont fondés sur des chiffres réels qui s'enchaînent dans une base de données informatique. Cependant, dans les tableaux de données récapitulatives, les chiffres ont été arrondis. Dans certains tableaux, on pourrait donc penser qu'il y a écart par rapport aux chiffres réels.

Dans les cas où les sociétés d'État ont repris les données financières des années précédentes, il convient de noter que les tableaux qui apparaissent dans le présent rapport ne traduisent que les changements visant à rectifier les erreurs des années précédentes. Ces tableaux ne tiennent pas compte des modifications découlant des changements apportés aux politiques comptables de la société, qui sont appliquées rétroactivement aux états financiers des années précédentes.

Le tableau présente également le dossier de l'**emploi** de la société pour la période quinquennale visée. On y indique en outre certains **indicateurs de rendement** dans les cas où ces données ont été intégrées sous forme numérique au rapport annuel de la société visée.

Glossaire des termes financiers et relatifs à l'emploi

Situation financière

Actif total : indique tous les éléments d'actif que la société déclare dans ses états financiers vérifiés.

Prêts obtenus du secteur privé : désigne les emprunts à court terme et à long terme, les locations-acquisitions, ainsi que toute autre créance assimilable à un emprunt. Dans le cas des offices de commercialisation (la Commission canadienne du lait, la Commission canadienne du blé et l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce), les emprunts peuvent comprendre les paiements à verser aux fermiers, aux producteurs laitiers et aux pêcheurs.

Prêts obtenus du Canada : désigne les emprunts à court terme et à long terme, les avances reçues du Canada au titre du capital de roulement et autres, ainsi que toute autre créance assimilable à un emprunt.

Avoir de l'actionnaire : désigne la participation du Canada. Dans le cas de certaines sociétés, l'excédent de l'actif sur le passif n'est pas réputé faire partie de l'avoir du Canada, en raison de la nature des activités des entreprises (c.-à-d. des offices de commercialisation).





Fonctionnement

Revenu : comprend les recettes provenant de toutes sources générées par la société. La valeur indiquée englobe les recettes provenant des activités commerciales, les revenus d'intérêt, d'autres recettes comme les gains réalisés sur les ventes d'éléments d'actif, ainsi que les crédits parlementaires dans les cas où ces derniers sont explicitement inclus dans le revenu par la société.

Bénéfice net : comprend le revenu après impôt, le cas échéant, et après application des pertes extraordinaires. Sont également compris les crédits parlementaires reçus, dans le cas des sociétés qui les inscrivent dans le calcul de leur bénéfice net. Dans certains cas, le bénéfice net est équivalent à « l'excédent des affectations parlementaires reçues sur les dépenses de fonctionnement » ou à « l'excédent des profits sur les dépenses ». Un revenu net négatif, c.-à-d. une perte nette, est exprimé entre parenthèses.

Fonds obtenus du Canada

Les affectations budgétaires : comprennent les crédits parlementaires versés aux sociétés à des fins d'immobilisation et de fonctionnement. Sont exclues de ces données, les subventions et les contributions versées à une classe générale de bénéficiaires. Ces postes budgétaires augmentent les dépenses du Canada et, par conséquent, ils ont des répercussions directes sur la valeur de l'excédent ou du déficit du gouvernement.

Les affectations non budgétaires (prêts et investissements) : comprennent les prêts et/ou le capital (capital d'apport ou capital-actions) investis par le gouvernement du Canada pendant l'année. Ces prêts et investissements n'ont pas de répercussions sur les dépenses du gouvernement, étant donné qu'ils sont comptabilisés en tant qu'éléments d'actif du Canada. À la fin de l'exercice du gouvernement (le 31 mars), une provision générale pour évaluation du portefeuille complet des prêts et investissements est inscrite aux Comptes du Canada afin de tenir compte des pertes estimatives auxquelles pourrait donner lieu la réalisation.

Paiements versés au Canada

Les remboursements de prêts : paiements effectués au cours de l'année par la société au gouvernement du Canada au titre d'emprunts non remboursés.

Les dividendes : représentent ceux déclarés par la société pendant son exercice. Les valeurs indiquées comprennent les sommes recouvrées au comptant par le Canada (le cas échéant) et d'autres genres de paiements ou de contributions versés au Canada. Les dividendes peuvent être versés par la société au gouvernement du Canada avant ou après la fin de l'exercice de la société.

Emploi

Les données indiquent le nombre d'employés à temps plein et sont extraites de divers documents, notamment le rapport annuel, les états financiers ou le plan d'entreprise de la





société d'État à la fin de l'exercice. Elles ont pour objet les employés à plein temps et les employés travaillant à l'extérieur du Canada, dans le cas de chaque société mère et de ses filiales en propriété exclusive. Font exception à cette règle, les données concernant la Corporation de développement des investissements du Canada, qui se rapportent à la société mère seulement, ainsi que les données concernant les quatre administrations de pilotage, qui comprennent également les pilotes contractuels. Les données sur l'emploi ayant trait à la Société canadienne des ports comprennent les ports divisionnaires.





ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, c.p., député
Ministre des Transports

Président

Michel Fournier

Siège social

Place de Ville, Tour B
Pièce 500
112, rue Kent
Ottawa ON
K1P 5P2
(613) 598-4600
Télécopieur : (613) 598-4620
Site Web : www.seaway.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1954; conformément à l'article 3 de la *Loi sur l'administration de la voie maritime du Saint-Laurent* (L.R.C. 1985, ch. S-2); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Construire, exploiter et entretenir canaux, ponts, ouvrages et autres biens relatifs à la voie navigable en eau profonde située entre le port de Montréal et le lac Érié et appelée Voie maritime du Saint-Laurent.

Profil de la société

Avec le concours des États-Unis, l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent a construit et exploite la Voie maritime du Saint-Laurent. Elle est responsable de 13 écluses en territoire canadien et de quatre ponts sur le Saint-Laurent. Deux écluses aux États-Unis sont exploitées par la St. Lawrence Seaway Development Corporation. Des droits de péage peuvent être imposés avec l'assentiment de l'Office des transports du Canada ou sur entente entre le Canada et les États-Unis.

Filiale en propriété exclusive, la Corporation du pont international de la Voie maritime Ltée établie en 1962, gère le pont international de Cornwall (Ontario). Deux ponts à Montréal sont gérés par une autre filiale en propriété exclusive, les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. L'Administration gère aussi le segment canadien du pont des Mille-Îles. Une troisième filiale en propriété exclusive, l'Administration de pilotage des Grands Lacs Ltée, a été désignée comme étant la société d'État mère aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.





La *Loi maritime du Canada*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998, permet au ministre des Transports de conclure une entente avec une société sans but lucratif accordant un rôle important aux utilisateurs de la voie maritime ou avec toute autre personne ou une entité constituée au titre d'une entente internationale. Le 2 octobre 1998, la responsabilité opérationnelle du réseau Grands Lacs/Voie maritime du Saint-Laurent a été transférée à la Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent, une société privée.

L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent sera dissoute à une date fixée par le gouverneur en conseil. Ses filiales des ponts seront converties en sociétés d'État.

Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	613,9	609,8	601,7	592,9	577,8
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	576,8	578,2	575,2	570,6	554,1
Fonctionnement					
Revenu	94,0	93,4	88,3	90,6	76,4
Bénéfice net	(1,4)	2,9	4,6	17,4	(4,0)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	–	–	–	–	-100%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	773	711	730	731	741





ADMINISTRATION DE PILOTAGE DE L'ATLANTIQUE

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, c.p., député
Ministre des Transports

Président du conseil et premier dirigeant

Capitaine R. Anthony McGuinness

Siège social

Purdy's Wharf
Pièce 1402, tour 1
1959, rue Upper Water
Halifax NS
B3J 3N2
(902) 426-2550
Télécopieur : (902) 426-4004

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; en vertu de la *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Exploiter, maintenir et administrer, dans l'intérêt de la sécurité, un service de pilotage efficace dans certaines eaux limitrophes et intérieures désignées des provinces de l'Atlantique.

Profil de la société

Outre le mandat qui lui est confié de fournir des services de pilotage, l'Administration de pilotage de l'Atlantique, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, prend des règlements prescrivant les zones de pilotage obligatoire; les navires et les catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire; les conditions d'exemption du pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de brevets et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Les quatre régions de l'Atlantique comptent 31 ports, dont 17 sont des zones de pilotage obligatoire. Pour déterminer si un port doit ou non être désigné comme zone de pilotage obligatoire, on tient compte des facteurs suivants : le degré de difficulté et de danger que présentent les approches à la zone de pilotage et la navigation dans celle-ci; l'importance du trafic maritime ainsi que la taille et la manœuvrabilité des navires; la structure des quais, des cales et l'espace réellement disponible pour la manœuvre des navires; la nature du fret transporté, les questions environnementales et la protection des écosystèmes.





Données récapitulatives

	1997	1996	1995	1994	1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	3,8	2,6	1,8	1,8	1,8
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	2,2	1,1	0,5	0,4	0,2
Fonctionnement					
Revenu	9,6	8,0	7,6	6,9	6,9
Bénéfice net	1,0	0,6	0,1	(0,7)	(0,8)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,9	0,3
Changements apportés aux fonds budgétaires	–	-100%	-95%	189%	-83%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	68	70	70	77	77
INDICATEURS DE RENDEMENT					
Affectations de pilotage	9 760	8 576	8 668		
Incidents ¹	6	15	17		
% des affectations sans incidents	99,9	99,9	99,8		

¹ Compilation de tous rapports d'incidents maritimes avec ou sans dommages.





ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS, LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, c.p., député
Ministre des Transports

Président du conseil et dirigeant principal

Richard G. Armstrong

Siège social

2^e étage
202, rue Pitt
CP 95
Cornwall ON
K6H 5R9
(613) 933-2991
Télécopieur : (613) 932-3793
Courriel : glpa@apl.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P14); constituée en société en vertu de la *Loi sur les sociétés canadiennes* en mai 1972, en tant que filiale de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Établir, exploiter, entretenir et administrer un service de pilotage efficace et sûr dans les eaux canadiennes de l'Ontario, du Manitoba et du Québec, au sud de l'entrée nord de l'écluse de Saint-Lambert.

Profil de la société

D'abord chargée de fournir des services de pilotage, l'Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée, a le pouvoir, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de prendre des règlements qui prescrivent l'établissement des zones de pilotage obligatoire; la définition des navires ou des catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire; les conditions d'exemption du pilotage obligatoire, les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de licences et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

L'Administration doit coordonner ses activités avec un certain nombre d'organismes dont l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et la Seaway Development Corporation (États-Unis), qui veillent au fonctionnement de l'écluse et au maintien d'un système de contrôle de la navigation dans la région; la Garde côtière canadienne qui fournit des aides à la navigation, et la U.S. Coastguard qui se charge des questions de pilotage touchant les États-Unis dans les eaux internationales.





Données récapitulatives

	1997	1996	1995	1994	1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	11,3	10,5	8,3	7,6	2,3
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	5,2	4,0	3,0	1,7	(2,3)
Fonctionnement					
Revenu	13,1	12,7	11,3	13,9	9,4
Bénéfice net	1,2	1,0	1,3	3,3	0,0
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,6	0,2
Changements apportés aux fonds budgétaires	–	–	-100%	313%	-92%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	84	78	81	80	81
INDICATEURS DE RENDEMENT					
Affectations de pilotage	7 192	6 903	6 091	7 787	5 481
Affectations sans accidents (%)	99,6	99,6	99,5	99,4	99,5
Coût moyen par affectation (\$)	1 656,0	1 687,0	1 638,0	1 363,0	1 712,0





ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, c.p., député
Ministre des Transports

Président du conseil et dirigeant principal

Jean-Claude Michaud

Siège social

6^e étage
715, Place Victoria
CP 680, Tour de la bourse
Montréal QC
H4Z 1J9
(514) 283-6320
Télécopieur : (514) 496-2409
Courriel : apl@apl.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Exploiter, maintenir et administrer dans l'intérêt de la sécurité, un service de pilotage efficace dans les eaux du Saint-Laurent comprises entre les Escoumins et l'entrée nord de l'écluse de Saint-Lambert et dans les eaux de la rivière Saguenay et de la Baie-des-Chaleurs, au nord du Cap d'Espoir.

Profil de la société

L'Administration de pilotage des Laurentides sert trois circonscriptions de pilotage obligatoire, soit une circonscription pour le port de Montréal, une circonscription pour les eaux navigables entre Montréal et Québec, et une circonscription pour les eaux navigables entre Québec et Les Escoumins, y compris la rivière Saguenay.

L'Administration possède et maintient à Les Escoumins une station d'embarquement ainsi que des bateaux-pilotes capables d'offrir un service de transbordement à longueur d'année. Quant aux autres stations de transbordement, c'est-à-dire Québec, Trois-Rivières, Sorel, Lanoraie et Montréal, ces services sont offerts par des sociétés privées qui travaillent en sous-traitance pour l'Administration.

Outre les services de pilotage qu'elle fournit, l'Administration, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, prend des règlements qui prescrivent les zones de pilotage obligatoire; les navires ou les catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire; les conditions d'exemption du pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage et les catégories de brevets et de certificats de pilotage pouvant être délivrés.





Données récapitulatives

	1997	1996	1995	1994	1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	10,6	11,5	10,6	8,1	6,9
Prêts obtenus du secteur privé	4,6	5,7	1,8	0,4	0,8
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	2,5	(1,6)	0,5	0,1	(0,7)
Fonctionnement					
Revenu	38,2	36,0	34,4	33,4	27,0
Bénéfice net	(0,8)	(2,8)	(4,2)	(3,2)	(6,0)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	0,7	4,5	5,0	6,2
Changements apportés aux fonds budgétaires	-100%	-84%	-9%	-19%	-2%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	223	217	222	241	245
INDICATEURS DE RENDEMENT					
Nombre d'affectations	20 941	21 342	21 973	22 550	19 216
Nombre d'incidents ¹	26	23	31	34	29
% d'affectations sans incidents	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9

¹ Compilation de tous les rapports d'incidents maritimes avec ou sans dommages





ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU PACIFIQUE

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, c.p., député
Ministre des Transports

Président du conseil et premier dirigeant

Dennis B. McLennan

Siège social

Pièce 300
1199, rue West Hastings
Vancouver BC
V6E 4G9
(604) 666-6771
Télécopieur : (604) 666-1647
Courriel : admins@ppa.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; conformément à la *Loi sur le pilotage*, (L.R.C. 1985, ch. P-14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Exploiter, entretenir et administrer un service de pilotage sûr et efficace dans les eaux intérieures de la Colombie-Britannique.

Profil de la société

L'Administration de pilotage du Pacifique fournit des services de pilotage dans un contexte commercial axé sur le maintien de l'autonomie financière en imposant des tarifs équitables et raisonnables. Les pilotes à l'emploi de l'Administration assurent les services sur le fleuve Fraser. Dans d'autres régions côtières, un contrat est passé avec une société locale de pilotes brevetés pour assurer ces services.

Outre qu'elle fournit des services de pilotage, l'Administration, sous réserve de l'autorisation du gouverneur en conseil, prend des règlements pour prescrire les zones de pilotage obligatoire; les navires ou catégories de navires assujettis au régime de pilotage obligatoire; les circonstances dans lesquelles le pilotage n'est pas obligatoire; les tarifs de pilotage et les catégories de licences et de certificats de pilotage que l'on peut délivrer.





Données récapitulatives

	1997	1996	1995	1994	1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	7,2	5,8	5,6	6,4	7,9
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	3,6	2,3	2,2	3,3	4,9
Fonctionnement					
Revenu	39,8	36,0	34,2	33,7	31,0
Bénéfice net	1,3	0,2	(1,1)	(1,6)	0,1
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	–	–	–	–	–
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	167	167	170	168	171
INDICATEURS DE RENDEMENT					
Nombre de missions					
Eaux côtières	13 278	12 713	12 497	13 177	11 980
Fleuve Fraser	934	690	702	876	891
Missions sans incidents (%)	99,8	99,9	99,9	99,9	99,8





BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable John Manley, c.p., député
Ministre de l'Industrie

Président du conseil

Michel Vennat

Président et premier dirigeant

François Beaudoin

Siège social

Édifice BDC
Bureau 400
5, Place Ville-Marie
Montréal QC
H3B 5E7
(514) 283-5904
Télécopieur : (514) 283-7838
Site Web : www.bdc.ca

Vérificateur

KPMG
Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1974; *Loi sur la Banque fédérale de développement* (L.R.C. 1985, ch. F-6) et maintenue sous sa nouvelle dénomination en vertu de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* (S.C. 1995, chap. 28); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Promouvoir et faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, surtout les petites et moyennes entreprises, en mettant à leur disposition un large éventail de services financiers et de services de gestion adaptés.

Profil de la société

La Banque de développement du Canada (BDC) fournit une aide financière aux entreprises canadiennes en faisant fonction de prêteur complémentaire et de source de financement par actions. La Banque offre des services financiers, des services de capital de risque et des services de consultation.

La BDC soutient des entreprises dans plusieurs secteurs, accordant une attention particulière aux entreprises exportatrices, aux industries fondées sur le savoir et aux entreprises à forte croissance. Souvent, les petites et moyennes entreprises qui évoluent dans ces secteurs cibles n'ont pas suffisamment de biens durables à donner en garantie pour obtenir tout le financement dont elles ont besoin auprès de prêteurs conventionnels.





Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	4 588,0	4 029,8	3 603,4	3 145,7	3 022,2
Prêts obtenus du secteur privé	3 912,7	3 448,1	3 119,6	2 770,6	2 665,2
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,
Avoir des actionnaires	507,1	467,6	370,3	288,8	279,
Fonctionnement					
Revenu	381,2	362,7	376,6	328,7	295,
Bénéfice net	45,5	50,7	31,6	9,2	4,
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	6,9	14,1	14,2	15,
Changements apportés aux fonds budgétaires	-100%	-51%	-1%	-6%	-1%
Non budgétaires (prêts et investissements)		50,0	50,0	0,0	0,
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,
Dividendes	6,0	3,4	0,0	0,0	0,
EMPLOI	1 085	1 066	1 014	967	954
INDICATEURS DE RENDEMENT					
Ratio de productivité ¹ - Division des prêts (%)	53,3	54,4	59,4	59,6	61,
Taux de recouvrement des coûts ² - Groupe-conseil (%)	78,0	61,0	58,0	56,0	55,
Rendement de l'avoir moyen de l'actionnaire sous forme d'actions ordinaires (%)	10,2	13,7	10,4	3,2	1,

¹ Frais d'exploitation et d'administration courants par rapport au revenu net d'intérêts.

² Exclusion faite des frais courus à long terme et des coûts liés à la transformation.





BANQUE DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Paul Martin, c.p., député
Ministre des Finances

Gouverneur

Gordon G. Thiessen

Siège social

234, rue Wellington
Ottawa ON
K1A 0G9
(613) 782-8111
Télécopieur : (613) 782-8655
Site Web : www.bank-banque-canada.ca

Vérificateur

Caron Bélanger Ernst & Young
Coopers & Lybrand

Loi de constitution et statut

1934; *Loi sur la Banque du Canada* (L.R.C. 1985, ch. B-2); mandataire financier du gouvernement du Canada; exempte des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Mandat

Formuler et mettre en œuvre la politique monétaire du Canada; faire fonction de mandataire financier du gouvernement. La Banque est la seule autorité à émettre la monnaie de papier destinée à être mise en circulation au Canada.

Profil de la société

Les fonctions primordiales de la Banque du Canada sont les suivantes :

- **Politique monétaire** : La Banque est chargée de réaliser un rythme d'expansion monétaire compatible avec le maintien de la valeur de l'argent.
- **Services de banque centrale** : La Banque mène diverses activités en vue d'appuyer et de surveiller les principaux systèmes canadiens de compensation et de règlement des paiements et des autres opérations financières.
- **Billets de banque** : La Banque émet les billets de banque au Canada, ce qui comprend la conception ainsi que l'impression et la distribution des billets de banque, de même que leur remplacement éventuel.
- **Services de gestion de la dette** : La Banque conseille le gouvernement à propos des questions liées à la dette publique, et elle est chargée d'émettre des titres d'emprunt, de tenir les dossiers des propriétaires d'obligations et d'effectuer, au nom du gouvernement, les paiements d'intérêts et les remboursements de titres.





Sur la scène internationale, la Banque participe aux réunions et aux conférences que tiennent régulièrement les grands organismes internationaux, afin de faciliter l'échange de renseignements susceptibles d'appuyer la formulation des politiques économiques internes. En outre, la Banque collabore étroitement avec différents ministères à l'étude de questions économiques et financières de portée internationale. De concert avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), les employés de la Banque contribuent également à des programmes d'aide technique aux pays en développement mis en place sous les auspices du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

Données récapitulatives

	1997	1996	1995	1994	1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	31 749,2	30 584,4	30 200,6	30 049,7	29 045,1
Engagements					
Dépôts	882,5	1 318,9	1 164,5	1 286,0	1 602,0
Effets en circulation	30 542,0	29 109,9	28 777,7	28 328,7	27 236,7
Autres	294,7	126,4	228,4	405,0	176,0
Avoir des actionnaires	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0
Fonctionnement					
Revenu	1 578,6	1 648,8	2 037,0	1 704,9	1 757,6
Dépenses	144,2	213,7	220,8	209,2	205,7
Revenu net versé au Canada	1 434,4	1 435,1	1 816,2	1 495,7	1 551,9
EMPLOI	1 500	1 600	1 968	2 066	2 083



CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Ministre de tutelle

L'honorable Lloyd Axworthy, c.p., député
Ministre des Affaires étrangères

Président du conseil

Gordon Smith

Présidente et première dirigeante

Maureen O'Neil

Siège social

250, rue Albert
CP 8500
Ottawa ON
K1G 3H9
(613) 236-6163
Télécopieur : (613) 238-7230
Site Web : www.idrc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1970; *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* (L.R.C. 1985, ch. I-19); exempté de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Entreprendre, encourager, soutenir et mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en développement. Le Centre favorise et poursuit également des recherches sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres pour le progrès économique et social de ces régions.

Profil de la société

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a pour principal objectif d'aider les scientifiques des pays en développement à déterminer et à effectuer des recherches leur permettant de trouver des solutions pratiques et durables à leurs problèmes de développement. Pour atteindre cet objectif, il finance la recherche, assure la formation des chercheurs scientifiques et met en valeur les réseaux de recherche. Le programme des Partenariats canadiens du CRDI encourage la collaboration dans le domaine de la recherche entre les chercheurs scientifiques du Canada et ceux des pays en développement.





Le financement du CRDI provient principalement de crédits annuels accordés par le Parlement. Pour diversifier ses sources de financement, il a créé des entreprises de cofinancement avec d'autres organismes donateurs et il s'intéresse à la recherche contractuelle avec le secteur privé.

Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	55,9	53,3	46,3	43,3	41,3
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	13,8	9,2	7,1	26,0	24,9
Fonctionnement					
Revenu	123,7	122,8	117,0	132,5	153,7
Bénéfice net	4,6	2,1	1,8	1,1	24,9
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	89,9	97,5	103,4	111,9	142,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	-8%	-6%	-8%	-21%	21%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	426	357	423	470	467





COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

Ministre de tutelle

L'honorable Ralph Goodale, c.p., député
Ministre des Ressources naturelles et ministre
responsable de la Commission canadienne
du blé

Commissaire en chef

Lorne F. Hehn

Siège social

423, rue Main
CP 816
Winnipeg MB
R3C 2P5
(204) 983-0239
Télécopieur : (204) 983-3841
Site Web : www.cwb.ca

Vérificateur

Deloitte & Touche

Loi de constitution et statut

1935; *Loi sur la Commission canadienne du blé* (L.R.C. 1985, ch. C-24); exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Vendre le blé et l'orge produits dans l'Ouest canadien, au mieux des intérêts des producteurs de grains de l'Ouest du Canada et administrer la *Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies*.

Profil de la société

La Commission canadienne du blé (CCB) est l'agence de mise en marché pour les 110 000 producteurs canadiens de blé et d'orge de l'Ouest du Canada. Elle est responsable de toutes les ventes intérieures pour la consommation par l'homme, et de toutes les exportations de blé et d'orge cultivés dans les provinces des Prairies et quelques secteurs de la Colombie-Britannique. Elle vend ses grains sur le marché canadien et exporte dans plus de 70 pays, cherchant à obtenir le prix le plus avantageux possible. En sa qualité de vendeur, banquier et expéditeur, la CCB intervient activement dans tous les aspects de l'industrie des céréales.

Tous les produits des ventes de la CCB appartiennent aux producteurs. Par conséquent, tous les produits des ventes après déduction des frais de commercialisation et des frais d'administration sont versés aux producteurs.

Les modifications à la *Loi sur la Commission canadienne du blé*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998, feront en sorte que la CCB, qui était une société d'État mère, deviendra une société administrée en régime de partage, au sein duquel les agriculteurs éliront la majorité des membres du conseil d'administration.





Le 25 août 1998, la CCB a annoncé qu'elle avait retenu le bureau-conseil KPMG comme coordonnateur de la prochaine élection de 10 agriculteurs à son conseil d'administration.

Données récapitulatives

	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994	1992-1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 juillet					
Situation financière					
Actif total	8 424,9	8 281,2	8 043,3	8 858,6	8 651,1
Prêts obtenus du secteur privé	7 605,1	7 619,0	7 144,0	7 777,4	7 645,7
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonctionnement					
Revenu	6 195,4	5 910,0	4 525,5	3 873,4	4 428,1
Bénéfice net ¹	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	-	-	-	-	-100%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	495	454	452	464	453

¹ La Commission canadienne du blé a pour politique d'indiquer zéro sous « Bénéfice net » afin d'illustrer que les produits des ventes, moins les coûts de commercialisation, sont versés directement aux agriculteurs.





COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Ministre de tutelle

L'honorable Lyle Vanclief, c.p., député
Ministre de l'Agriculture et de
l'Agroalimentaire

Président du conseil et premier dirigeant

Guy Jacob

Siège social

Parc exécutif Carling
Pièce 300
1525, avenue Carling
Ottawa ON
K1A 0Z2
(613) 792-2000
Télécopieur : (613) 998-4492
Site Web : www.cdc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1966; *Loi sur la Commission canadienne du lait* (L.R.C. 1985, ch. C-15) (S.C. 1994, c. 26 et c. 38) (S.C. 1995, c. 23); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Offrir aux producteurs de lait et de crème l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant en produits laitiers de bonne qualité.

Profil de la société

La Commission canadienne du lait est autorisée à acheter, à entreposer, à traiter ou à vendre des produits laitiers; à effectuer des paiements aux producteurs de lait et de crème afin de stabiliser le prix du lait de transformation et de la crème; à mener des enquêtes sur les questions relatives à la production, à la transformation ou à la mise en marché de tout produit laitier, et à contribuer à la promotion de l'utilisation des produits laitiers.

La Commission conseille le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire sur des questions relatives à la politique laitière, détermine les besoins intérieurs de lait de transformation et de crème, afin d'établir les quotas de mise en marché (QMM). La Commission fixe également le prix cible pour le lait de transformation ainsi que les prix de soutien pour le beurre et la poudre de lait écrémé et elle offre d'acheter les produits à ces prix.





Depuis le 1^{er} août 1995, la Commission administre un nouveau système de prix pour le lait de classes spéciales et de mise en commun des revenus du marché, au nom de l'industrie laitière. Par conséquent, la Commission n'est plus tenue de verser une aide financière aux transformateurs et aux exportateurs de produits laitiers.

Grâce à ses travaux de recherche et à ses activités de consultation ainsi qu'aux efforts facilitants exercés au nom du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait, la Commission contribue à l'établissement entre les intervenants de l'industrie et les gouvernements d'un consensus qui sous-tend la mise en marché ordonnée des produits laitiers pour l'industrie laitière canadienne

Données récapitulatives

	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994	1992-1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 juillet					
Situation financière					
Actif total	178,0	158,6	189,3	176,4	171,0
Prêts obtenus du secteur privé	24,3	37,0	68,7	57,2	75,2
Prêts obtenus du Canada	103,4	75,3	69,3	68,1	58,4
Avoir des actionnaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonctionnement					
Revenu	292,1	303,1	214,8	186,0	163,9
Bénéfice net	(3,1)	12,4	33,3	13,5	29,1
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	153,2	187,6	224,7	226,1	242,6
Changements apportés aux fonds budgétaires	-18%	-16%	-1%	-7%	0%
Non budgétaires (prêts et investissements)	234,1	307,4	274,0	226,2	167,3
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	206,0	301,5	272,8	216,5	259,7
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	62	62	57	57	58





COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, c.p., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président

Marcel Beaudry

Vice-président exécutif et directeur général

(Vacant)

Siège social

40, rue Elgin
Ottawa ON
K1P 1C7
(613) 239-5555
Télécopieur : (613) 239-5039
Site Web : www.capcan.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1958; *Loi sur la Capitale nationale* (L.R.C. 1985, ch. N-4); modifiée en 1988 (S.C. 1988, ch. 54); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Préparer des plans d'aménagement et aider au développement, à la conservation et à l'embellissement de la région de la capitale nationale; organiser, parrainer ou promouvoir dans la région de la capitale nationale des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social.

Profil de la société

La Commission de la capitale nationale (CCN) mène des campagnes de marketing et divers projets de rayonnement pour mieux faire connaître la région de la capitale nationale. À l'aide de l'Infocentre de la capitale et d'autres programmes d'interprétation, la CCN informe et renseigne les citoyens de la région et les visiteurs. Elle participe également à d'importantes activités qui ont lieu dans la région de la capitale nationale, notamment les célébrations de la fête du Canada et Bal de Neige.

La CCN est également chargée de planifier l'aménagement et l'utilisation des terrains fédéraux de la région de la capitale nationale. En sa qualité d'important propriétaire foncier dans la région de la capitale nationale, la CCN doit gérer ses propres terrains de même que ceux dont elle prend soin au nom des autres organismes fédéraux, ce qui comprend les résidences officielles du Canada. Les avoirs fonciers de la CCN comprennent le Parc de la Gatineau, la Ceinture de verdure et de nombreux terrains urbains, ainsi que des routes, des sentiers, des promenades et des ponts.





Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	396,7	396,2	407,2	377,7	369,9
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	360,7	357,7	355,2	327,9	330,0
Fonctionnement					
Revenu	22,0	47,0	36,1	24,0	21,6
Bénéfice net	(14,8)	(14,5)	10,5	(17,5)	(12,8)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	72,8	84,2	90,6	102,1	89,5
Changements apportés aux fonds budgétaires	-14%	-7%	-11%	14%	0%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	421	376	502	740	802





CONSEIL CANADIEN DES NORMES

Ministre de tutelle

L'honorable John Manley, c.p., député
Ministre de l'Industrie

Présidente du conseil

Linda Anne Lusby

Directeur exécutif

(Vacant)

Siège social

Bureau 1200
45, rue O'Connor
Ottawa ON
K1P 6N7
(613) 238-3222
Télécopieur : (613) 995-4564
Site Web : www.scc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1970; *Loi sur le Conseil canadien des normes* (L.R.C. 1996, ch. 24);
annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*;
non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Encourager la normalisation volontaire efficace et efficiente au Canada, là où elle n'est pas explicitement prévue dans la loi. Ces travaux de normalisation visent à développer l'économie nationale, à appuyer le développement durable, à favoriser la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et à servir le public. Ils servent également à aider et à protéger les consommateurs, à faciliter le commerce intérieur et international, et à renforcer la coopération internationale sur le plan de la normalisation.

Profil de la société

Le Conseil canadien des normes encourage la participation des Canadiens aux travaux de normalisation volontaire. Il encourage la collaboration du secteur public et du secteur privé en ce qui a trait à la normalisation volontaire et il coordonne et supervise les travaux des particuliers et organismes qui participent au système national de normes.

Le Conseil représente les intérêts du Canada sur la scène internationale en étant membre de l'Organisation internationale de normalisation et de la Commission électrotechnique internationale. Le Conseil fait également fonction de dépôt et de point de convergence des normes nationales et internationales destinées à être distribuées à l'industrie canadienne.





Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	4,1	4,2	3,4	3,3	2,8
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	2,4	2,4	2,2	1,9	1,6
Fonctionnement					
Revenu	5,2	5,1	4,6	4,2	3,3
Bénéfice net	0,0	0,2	0,2	0,4	0,3
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	5,1	5,2	5,3	5,4	5,6
Changements apportés aux fonds budgétaires	-1%	-2%	-3%	-3%	-4%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	70	72	72	68	60





CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, c.p., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Jean-Louis Roux

Directrice et première dirigeante

Shirley L. Thomson

Siège social

12^e étage
350, rue Albert
CP 1047
Ottawa ON
K1P 5V8
(613) 237-3400
Télécopieur : (613) 566-4390
Site Web : www.canadacouncil.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1957; *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*, (L.R.C. 1995, ch. C-2);
exempte des sections I à IV de la
partie X de la *Loi sur la gestion des
finances publiques*; non-mandataire de
Sa Majesté; œuvre de bienfaisance aux
fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Mandat

Favoriser et mettre en valeur l'étude,
l'appréciation ainsi que la production
d'œuvres d'art.

Profil de la société

Le Conseil des arts du Canada fournit des subventions aux artistes et aux organismes artistiques œuvrant dans les domaines de la danse, des ouvrages interdisciplinaires et des arts d'exécution, des arts médiatiques, de la musique, du théâtre, des arts visuels ainsi que de la rédaction et de l'édition. En outre, le Conseil administre la Banque d'œuvres d'art et une caisse de dotation. Le Conseil administre le Programme Killam de prêts et bourses de recherche qu'il décerne aux chercheurs scientifiques de talent exceptionnel et il offre un certain nombre d'autres prix prestigieux.

Le Conseil est également chargé de la Commission canadienne pour l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ainsi que de la Commission du droit de prêt public.





Le Conseil demande l'avis des artistes et des spécialistes des arts qu'ils consultent personnellement et collectivement. Il collabore en outre étroitement avec les organismes et les ministères culturels fédéraux et provinciaux. Le financement du Conseil est assuré par des crédits parlementaires, les recettes provenant de sa caisse de dotation et par des dons et des legs de particuliers.

Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif - Caisse de dotation ¹	272,9	200,3	168,2	158,8	155,9
- Fonds spéciaux	0,0	66,2	55,5	52,6	51,0
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	179,1	232,1	186,4	174,4	171,7
Fonctionnement					
Revenu	129,3	112,4	121,2	114,9	113,3
Dépenses de subventions, services et arts	103,9	88,4	88,8	91,7	92,2
Bénéfice net	10,2	45,7	12,0	2,1	(1,3)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	114,0	91,1	95,9	98,4	99,3
Changements apportés aux fonds budgétaires	-25%	-5%	-3%	-1%	-8%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	133	132	161	217	230

¹ L'Institut canadien des comptables agréés a modifié les recommandations relatives aux déclarations des organismes sans but lucratif. En 1997-1998, le Conseil des arts du Canada a donc modifié la présentation de ses états financiers de façon à regrouper les Fonds de dotation et les Fonds spéciaux qui, jusque-là, étaient présentés séparément.





CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable Alfonso Gagliano, c.p., député
Ministre des Travaux publics et des Services
gouvernementaux

Président du conseil

Reginald W. Lewis

Président et premier dirigeant

Ross Nicholls

Siège social

Place de Ville
Tour B, 17^e étage
112, rue Kent
Ottawa ON
K1A 0K3
(613) 998-9548
Télécopieur : (613) 998-1061
Courriel : dccho@smtg.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1951; *Loi sur la production de défense* (L.R.C. 1985, ch. D-1); maintenue en vertu de la *Loi sur les sociétés commerciales canadiennes*, le 21 novembre 1978; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Entreprendre et superviser de grands projets militaires de construction et d'entretien demandés par le ministère de la Défense nationale. En sa qualité de propriétaire et de responsable de la conception, le ministère de la Défense nationale fournit les terrains et le financement dont la société a besoin, de même que la totalité des plans et devis.

Profil de la société

Construction de Défense (1951) Limitée fournit des services dans les quatre domaines suivants :

La passation et l'administration de marchés avec des experts-conseils en architecture et en génie – Ces fonctions comprennent le lancement d'appels de propositions et l'évaluation, la sélection d'experts-conseils préqualifiés, et la gestion des services des experts-conseils.

La passation de marchés de construction – Ces fonctions comprennent la publicité liée aux appels d'offres, l'établissement des documents contractuels et leur distribution aux soumissionnaires, l'analyse des soumissions et l'adjudication des marchés.

La gestion de marchés de construction – Dans ce secteur d'activités, la société est chargée de plusieurs fonctions, notamment la supervision et l'inspection du chantier, la





prestation de services de soutien technique spécialisé, la planification, l'ordonnancement et le contrôle des coûts.

Les services environnementaux – La société fournit des services de soutien environnementaux pour l'évaluation et la reconnaissance de sites contaminés. Elle gère également des projets de nettoyage des sites militaires du Nord, de déclassement et d'assainissement. Et elle fournit un soutien au système de gestion de l'environnement.

La période à l'étude a été le premier exercice marqué par l'entrée en service du nouveau système de facturation des services. L'adoption du recouvrement intégral et direct des coûts a permis à la Société de ne plus être tributaire des crédits parlementaires.

Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	7,0	4,0	3,6	3,2	2,4
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	2,0	0,5	(0,3)	(0,2)	(0,8)
Fonctionnement					
Revenu	16,5	18,5	17,9	18,7	18,2
Bénéfice net	0,3	0,7	(0,1)	0,6	1,0
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	17,6	16,9	18,1	17,2
Changements apportés aux fonds budgétaires	-100%	4%	-7%	5%	16%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	210	221	207	210	241
INDICATEURS DE RENDEMENT					
Achèvement des marchés de construction	1 157 ¹	902	839		
À la date prévue (%)	61,6	49,6	64,4		
De 1 à 30 jours après (%)	16,1	20,7	13,3		
Marchés de construction retracés	924	902	839		
Rectificatifs (%)					
Conditions sur le chantier / erreurs et omissions	4,3	3,1	4,7		
Modifications de conception	7,0	5,2	7,4		
Total des rectificatifs	11,3	8,3	12,1		

¹ Marchés qui ont reçu le certificat provisoire d'achèvement (plutôt que définitif) en 1997-1998.





CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE

Ministre de tutelle

L'honorable Sergio Marchi, c.p., député
Ministre du Commerce international

Président du conseil et premier dirigeant

Robert G. Wright

Siège social

Centre de la Métropolitaine
Bureau 1100
50, rue O'Connor
Ottawa ON
K1A 0S6
(613) 996-0034
Télécopieur : (613) 992-2121
Site Web : www.ccc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1946; *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (L.R.C. 1985, ch. C-14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser l'expansion du commerce entre le Canada et les autres pays en facilitant les ventes aux gouvernements et aux organismes étrangers, ainsi qu'aux autres acheteurs autorisés, pour le compte des fournisseurs canadiens.

Profil de la société

La Corporation commerciale canadienne (CCC) aide les exportateurs canadiens à obtenir des contrats et à conclure des ventes dans des marchés difficiles qui sont principalement ceux des gouvernements étrangers et des organisations internationales. La participation de la CCC fournit à l'acheteur étranger une garantie unique, appuyée par le gouvernement, de réalisation du contrat.

La CCC fait partie intégrante de l'équipe commerciale du gouvernement du Canada. Ses services sont complémentaires aux services de financement à l'exportation et d'assurance de la Société pour l'expansion des exportations et aux activités d'information commerciale et de marketing des ministères et organismes fédéraux.

En tant qu'organe du gouvernement fédéral pour la passation de marchés d'exportation, la CCC :

- fournit aux exportateurs canadiens un accès amélioré et privilégié aux marchés américains de la défense et de l'aérospatiale par le biais d'accords officiels ratifiés par le gouvernement du Canada;
- fait fonction d'entrepreneur principal dans la vente de biens et services canadiens à la demande des exportateurs canadiens et de leurs clients à l'étranger;





- détermine les débouchés, particulièrement avec le gouvernement fédéral des États-Unis, et les transmet aux sociétés canadiennes inscrites auprès de la CCC qui sont en mesure de répondre à ces commandes;
- offre son assistance et son savoir-faire dans d'autres domaines, notamment le préfinancement des ventes à l'exportation, les services d'analyse et de gestion des risques inhérents aux contrats d'exportation et en matière d'arbitrage des contrats.

Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	307,1	250,5	312,8	384,3	390,6
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	17,5	17,3	16,6	18,3	17,0
Fonctionnement					
Revenu	956,8	907,5	974,6	879,2	882,1
Bénéfice net	0,3	0,6	(1,7)	1,3	1,2
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	10,7	10,9	11,8	13,2	13,8
Changements apportés aux fonds budgétaires	-2%	-7%	-10%	-4%	2%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	85	90	84	81	81
INDICATEUR DE RENDEMENT					
Nombre de fournisseurs faisant affaire avec la CCC	1 759	1 310	1 050		





CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA, LA

Ministre de tutelle

L'honorable Paul Martin, c.p., député
Ministre des Finances

Président du conseil

Donald McQ. Shaver

Siège social

CP 71058
L'Esplanade Laurier
Ottawa ON
K2P 2L9
(613) 943-9391
Télécopieur : (613) 943-9390

Vérificateur

KPMG
Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1982; *Loi sur les sociétés commerciales canadiennes*; lettres patentes émises le 26 mai 1982; annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer les sociétés d'État et les investissements qui lui sont dévolus et, le cas échéant, voir à leur privatisation. En janvier 1995, le gouvernement a terminé son évaluation du rôle futur de la Corporation. En conséquence, le mandat actuel de la société est de liquider ses activités en se départissant de ses éléments d'actif et en réduisant ses coûts d'exploitation.

Profil de la société

La Corporation de développement des investissements du Canada (CDIC) gère ses deux filiales en propriété exclusive, Canada Eldor Inc. et la Société de gestion Canada – Hibernia (SGCH). La SGCH gère la participation de 8,5 p. 100 que le gouvernement possède dans le projet de mise en valeur du champ pétrolifère et gazifère extracôtier Hibernia.

Antérieurement filiale en propriété exclusive, Theratronics International Limitée a été vendue à MDS Inc. en mai 1998.

La CDIC gère également toute question en suspens découlant d'aliénations antérieures, y compris la vente des éléments d'actif d'exploitation d'Eldorado Nucléaire Limitée (aujourd'hui désignée Canada Eldor Inc.), Canadair Limitée et Nordion International Inc. Ces questions comprennent certaines éventualités relatives aux déchets ainsi que des litiges en suspens.





Données récapitulatives

	1997	1996	1995	1994	1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	119,7	124,0	140,3	126,4	181,9
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	461,7
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	92,0	98,9	114,0	98,3	(318,2)
Fonctionnement					
Revenu	1,0	4,7	5,6	6,2	14,4
Bénéfice net	(2,0)	16,2	25,7	(21,8)	(32,7)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	-	-	-	-	-
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paielements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	5,0	31,3	10,0	10,0	7,7
EMPLOI	0	3	3	8	9





ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable Ralph E. Goodale, c.p., député
Ministre des Ressources naturelles et ministre
responsable de la Commission canadienne
du blé

Président du conseil

Robert F. Nixon

Président et premier dirigeant intérimaire

R. Allen Killpatrick

Siège social

Place Minto
18^e étage
344, rue Slater
Ottawa ON
K1A 0S4
(613) 237-3270
Télécopieur : (613) 563-9499
Site Web : www.aecl.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada
Ernst & Young

Loi de constitution et statut

1952; partie I de la *Loi sur les Sociétés canadiennes*; et prorogation le 8 juillet 1977 aux termes de la *Loi sur les Sociétés commerciales canadiennes*; certificat relatif modifié 15 juillet 1982; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Effectuer des recherches dans le domaine de l'énergie atomique et préparer et mettre en valeur ses applications à des fins commerciales. EACL exploite des installations de recherche et de développement à Chalk River (Ontario) et à Pinawa (Manitoba) ainsi que des bureaux d'affaires, d'ingénierie et de conception à Ottawa, à Toronto et à Montréal.

Profil de la société

Énergie atomique du Canada limitée a pour objectif d'assurer un avantage économique maximal pour le Canada à l'aide de la technologie CANDU et des projets de recherche-développement connexes. Ses programmes de recherche-développement sont un tremplin pour une industrie nucléaire évaluée à 6 milliards de dollars par année qui crée de nombreux emplois dans le secteur du savoir et à forte valeur ajoutée.





Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars ¹					
Situation financière					
Actif total	-	1 040,5	993,1	878,2	848,4
Prêts obtenus du secteur privé	-	3,6	5,8	8,6	11,0
Prêts obtenus du Canada	-	12,1	13,5	14,4	15,7
Avoir des actionnaires	-	458,1	464,2	474,1	466,9
Fonctionnement					
Revenu	-	629,5	581,4	649,0	632,2
Bénéfice net	-	15,4	(9,9)	7,2	(138,7)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	-	197,5	174,6	180,0	173,5
Changements apportés aux fonds budgétaires	-	13%	-3%	4%	-4%
Non budgétaires (prêts et investissements)	-	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	-	1,4	0,9	1,4	430,3
Dividendes	-	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	3 652	3 675	3 881	3 943	4 287

¹ Le sommaire financier pour 1997-1998 n'est pas disponible, car le rapport annuel pour 1997-1998 n'avait pas encore été déposé au Parlement au 30 octobre 1998.





FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, c.p., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

L'honorable Lincoln Alexander, c.p.

Directrice exécutive

Moy Tam

Siège social

Bureau 1305
4900, rue Yonge
North York ON
M2N 6A4
(416) 952-3500
Télécopieur : (416) 952-3326
Site Web : www.crr.ca

Vérificateur

Hilborn Ellis Grant

Loi de constitution et statut

1990; en vertu de la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*; exempté de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté; œuvre de bienfaisance aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Mandat

Faciliter, d'un bout à l'autre du Canada, l'acquisition, le partage et l'application de connaissances et d'une expertise afin de contribuer à l'élimination du racisme et de la discrimination raciale sous toutes ses formes dans la société canadienne.

Profil de la société

La Fondation canadienne des relations raciales mène des activités dans trois domaines :

Éducation du public – Les efforts déployés par la Fondation visent à combattre le racisme et à mettre en évidence les contributions positives des minorités raciales et des peuples autochtones à la société canadienne.

Recherche-action – La Fondation adjuge des marchés pour la recherche sur des thèmes divers, notamment le racisme systémique en éducation, le racisme systémique dans l'emploi, les attitudes du public et la formation en relations raciales et l'élaboration des normes.

Information, création de ressources, et constitution de réseaux pour les plans d'action et la promotion des droits – Comprend la diffusion de l'information et la création de ressources au moyen de conférences et d'ateliers, de bibliographies annotées, de guides de ressources et à l'aide du site Web de la Fondation.





Lorsque la Fondation a été créée en octobre 1996 au moment de la proclamation de la Loi, elle a reçu du gouvernement fédéral un fonds de dotation non renouvelable d'une valeur de 24 millions de dollars. Les revenus permettant à la Fondation d'exercer ses activités proviennent de fonds de placement, de dons et de collectes de fonds. La Fondation a reçu, à ses débuts, et ce, pour les exercices 1996-1997 et 1997-1998, des fonds du ministère du Patrimoine canadien.

Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos					
Situation financière					
Actif total	26,5	25,8	s/o	s/o	s/o
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	s/o	s/o	s/o
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	s/o	s/o	s/o
Avoir des actionnaires	25,9	24,4	s/o	s/o	s/o
Fonctionnement					
Revenu	2,3	0,5	s/o	s/o	s/o
Bénéfice net	1,5	0,4	s/o	s/o	s/o
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	24,0	s/o	s/o	s/o
Changements apportés aux fonds budgétaires	-100%	s/o	s/o	s/o	s/o
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	s/o	s/o	s/o
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	s/o	s/o	s/o
Dividendes	0,0	0,0	s/o	s/o	s/o
EMPLOI	5	0	s/o	s/o	s/o





MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, c.p., député
Ministre des Transports

Présidente du conseil

Moya Cahill

Président et premier dirigeant intérimaire

Darrell J. Weaver

Siège social

100, rue Cameron
Moncton NB
E1C 5Y6
(506) 851-3600
Télécopieur : (506) 851-3786
Site Web : www.marine-atlantic.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1979; *Loi sur les Sociétés commerciales canadiennes*. Statut et propriété modifiés au 31 décembre 1986 en vertu de la *Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C.* (L.C. 1986, ch. 36); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Acquérir, mettre sur pied, gérer et exploiter un service de transport maritime, un service d'entretien, de réparation et de radoub, une entreprise de construction navale et les services connexes.

Profil de la société

Marine Atlantique S.C.C. offre des services de traversiers dans la région du Canada atlantique. Les activités menées par la société en 1997 comprenaient des liaisons par traversiers entre North Sidney (Nouvelle-Écosse) et Port-aux-Basques (Terre-Neuve) et entre Cap-Tourmentin (Nouveau-Brunswick) et Borden (Île-du-Prince-Édouard). La société a assuré cette dernière liaison jusqu'à la fin de la construction du pont de la Confédération, le 31 mai 1997.

La société a en outre assuré une desserte entre Saint John (Nouveau-Brunswick) et Digby (Nouvelle-Écosse), ainsi qu'entre Yarmouth (Nouvelle-Écosse) et Bar Harbor (Maine), jusqu'à leur cession à un exploitant privé le 1^{er} avril 1997. Marine Atlantique S.C.C. exploite toujours un service saisonnier entre Argentia (Terre-Neuve) et North Sydney (Nouvelle-Écosse).





La société a par ailleurs cédé la responsabilité des services de transport de passagers et de marchandises caboteurs saisonniers du Labrador, dont un traversier pour véhicules entre Lewisporte et Goose Bay, au gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, en vertu d'un accord fédéral-provincial signé en mars 1997. Marine Atlantique S.C.C. a toutefois continué à exploiter ces services en vertu d'un marché signé avec la province pendant la saison de 1997.

Données récapitulatives

	1997	1996	1995	1994	1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	265,6	326,1	352,4	396,1	403,1
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	(20,4)	(87,6)	(12,3)	(13,2)	(13,4)
Fonctionnement					
Revenu	195,2	163,4	95,7	88,6	81,2
Bénéfice net	67,2	(75,3)	0,9	0,2	(0,3)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	98,5	85,7	97,1	108,7	128,3
Changements apportés aux fonds budgétaires	15%	-12%	-11%	-15%	4%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	800	2 011	2 019	2 110	2 127
INDICATEURS DE RENDEMENT					
Circulation dans le service du golfe					
Passagers	412 812	396 909	414 194	413 156	419 450
Véhicules de tourisme	128 923	124 099	127 476	126 437	132 088
Véhicules utilitaires et équivalents de conteneurs de 40 pi	67 951	66 856	69 571	69 964	66 485





MONNAIE ROYALE CANADIENNE

Ministre de tutelle

L'honorable Alfonso Gagliano, c.p., député
Ministre des Travaux publics et des Services
gouvernementaux

Président du conseil

José Blanco

Présidente de la Monnaie

Danielle V. Wetherup

Siège social

320, promenade Sussex
Ottawa ON
K1A 0G8
(613) 993-3500
Télécopieur : (613) 952-8342
Site Web : www.rcmint.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1969; *Loi sur la Monnaie royale canadienne* (L.R.C. 1985, ch. R-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Frapper des pièces de monnaie en vue de réaliser des bénéfices et exercer des activités connexes. Les activités de la Société, qui a été constituée en 1908, à titre de département de la Monnaie du Royaume-Uni, ont été dévolues à la Couronne du Canada en 1931. La Monnaie royale canadienne a été un organisme ministériel jusqu'en 1969, année où elle a été constituée en société en vertu de la loi. En 1987, une structure de capital-actions a été créée pour la Monnaie et des actions ont été émises au Canada.

Profil de la société

La Monnaie royale canadienne est chargée de frapper les pièces de monnaie de circulation pour le pays et elle offre aujourd'hui, à l'échelle internationale, toute une gamme de produits de monnayage et de services spécialisés de haute qualité.

La Monnaie royale canadienne possède deux usines, l'une à Ottawa et l'autre à Winnipeg. L'usine d'Ottawa comprend le siège social de la société, l'affinerie d'or et les installations de production de pièces numismatiques et de pièces de monnaie-lingots, de médailles et de médaillons. L'usine de Winnipeg produit toutes les pièces de circulation canadiennes ainsi que les pièces de circulation de pays étrangers. Une nouvelle installation de placage, actuellement en construction à l'usine de Winnipeg, est censée être inaugurée en l'an 2000.





Données récapitulatives

	1997	1996	1995	1994	1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	105,5	85,5	90,7	82,5	92,8
Prêts obtenus du secteur privé	10,0	0,0	6,4	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,1	0,2	2,8	5,5
Avoir des actionnaires	64,8	60,8	59,3	60,6	69,1
Fonctionnement					
Revenu	426,0	317,3	310,6	310,4	356,8
Bénéfice net	3,9	1,5	(1,3)	(3,5)	7,1
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	–	–	–	–	–
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,1	0,1	2,7	2,7	2,7
Dividendes	0,0	0,0	0,0	5,0	6,3
EMPLOI	603	510	550	563	610
INDICATEURS DE RENDEMENT					
Rendement des capitaux permanents	6,3	2,9	(1,7)	(4,3)	10,4
Ventes à l'exportation - % des ventes totales	78,0	59,0	68,0	64,0	65,0
Production en millions de pièce					
Monnaie de circulation canadienne	624,3	998,7	907,8	1 075,5	1 225,8
Monnaie étrangère	1 398,4	788,3	853,4	600,3	841,2
Affinage					
Poids brut reçu en millions d'onces Troy	3,0	2,5	2,2	2,3	2,7





MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, c.p., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Frank Ling

Présidente et première dirigeante

Joanne DiCosimo

Siège social

Édifice commémoratif Victoria
240, rue Metcalfe
CP 3443, succursale D
Ottawa ON
K1P 6P4
(613) 566-4700
Télécopieur : (613) 364-4020
Site Web : www.nature.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; en vertu de la *Loi sur les musées* (S.C. 1990, ch. 3); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous. Pour ce faire, le Musée devra constituer, entretenir et développer, aux fins de la recherche et pour la postérité, une collection d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada.

Profil de la société

Les chercheurs scientifiques du Musée canadien de la nature effectuent des recherches et publient des articles scientifiques. La société acquiert en outre et conserve des collections d'une vaste gamme d'animaux et de minéraux.

Le Musée éduque le public en administrant des programmes destinés principalement aux familles ayant de jeunes enfants. Ces produits éducatifs comprennent toute une gamme d'expositions multimédia interactives, de conférences et d'émissions de radiodiffusion ainsi que le site Web du Musée.

En 1997-1998, on a inauguré l'Édifice du Patrimoine naturel, à Aylmer (Québec). Les activités et les collections de 12 emplacements différents ont été regroupés dans la nouvelle installation de la société.





Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	44,4	55,9	20,5	19,2	7,9
Prêts obtenus du secteur privé	34,0	37,4	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	4,1	6,1	5,6	4,2	2,3
Fonctionnement					
Revenu	1,9	4,4	2,5	1,9	1,5
Bénéfice net	(25,0)	(27,8)	(25,1)	(23,3)	(18,3)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	22,9	27,1	27,0	27,4	19,8
Changements apportés aux fonds budgétaires	-15%	0%	-2%	39%	4%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	150	193	240	241	216





MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, c.p., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Jean-Claude Delorme

Directeur et premier dirigeant

Pierre Thériage

Siège social

380, promenade Sussex
CP 427, succursale A
Ottawa ON
K1N 9N4
(613) 990-1985
Télécopieur : (613) 990-9810
Site Web : national.gallery.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; en vertu de la *Loi sur les musées* (S.C. 1990, ch. 3); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Constituer, entretenir et faire connaître dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art ancienne, moderne et contemporaine principalement axée sur le Canada et amener tous les Canadiens à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

Profil de la société

Le Musée des beaux-arts du Canada s'acquitte de sa mission en axant ses activités sur les quatre grands secteurs suivants : l'enrichissement et la préservation des collections existantes d'œuvres d'art; l'éducation et la communication; le logement et la protection des collections, des visiteurs et du personnel; la gestion du personnel et des ressources du Musée. Le Musée des beaux-arts exploite également le Musée canadien de la photographie contemporaine à Ottawa.

L'acquisition d'œuvres d'art canadiennes et étrangères, par le biais d'achats, de dons ou de legs, demeure une priorité. Ses expositions sont présentées non seulement dans la région de la capitale nationale, mais également dans d'autres parties du Canada et à l'échelle du monde.





Le Musée des beaux-arts du Canada s'est lancé dans la publication de documents divers, notamment des brochures et des catalogues, ainsi que dans la production de vidéos. Son site Web offre des trousseaux pédagogiques. Le Musée des beaux-arts du Canada organise également des programmes de conférences, des colloques, des concerts et des programmes éducatifs.

Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	25,4	25,6	19,7	19,0	17,4
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	17,1	12,0	10,5	7,9	8,5
Fonctionnement					
Revenu	12,8	4,7	5,5	4,3	3,2
Bénéfice net	(32,9)	(28,4)	(31,8)	(34,4)	(29,6)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	36,0	29,8	34,4	34,4	28,7
Changements apportés aux fonds budgétaires	21%	-13%	0%	20%	-2%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	251	257	276	285	284





OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE

Ministre de tutelle

L'honorable David Anderson, c.p., député
Ministre des Pêches et des Océans

Président du conseil et président et premier dirigeant intérimaire

Sam Murdock

Siège social

1199, chemin Plessis
Winnipeg MB
R2C 3L4
(204) 983-6600
Télécopieur : (204) 983-6497

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1969; *Loi sur la Commercialisation du poisson d'eau douce* (L.R.C. 1985, ch. F-13); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Faire une mise en marché ordonnée du poisson, accroître, les revenus des pêcheurs et promouvoir les marchés et le commerce d'exportation du poisson.

Créé avec la participation de chacune des provinces et de chaque territoire où il exerce ses activités, l'Office commercialise, vend et achète du poisson d'eau douce ainsi que des produits et des sous-produits du poisson à l'intérieur et à l'extérieur du Canada. La participation des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de l'Ontario, ainsi que des Territoires du Nord-Ouest a été établie en vertu d'une entente conclue avec le gouvernement du Canada.

Profil de la société

L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce fonctionne de manière autonome, sans crédit du Parlement. En pratique, il s'agit presque d'une coopérative de producteurs, dont les bénéficiaires sont les pêcheurs commerciaux du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest, et du nord-ouest de l'Ontario. L'Office détient le droit exclusif de la vente et de la commercialisation des produits de la pêche commerciale sur les marchés interprovinciaux et d'exportation. Son principal objectif consiste à procurer le meilleur rendement économique aux pêcheurs commerciaux qu'il sert, en fournissant divers produits et services à ses clients.





Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 30 avril ¹					
Situation financière					
Actif total	–	20,1	20,6	17,5	15,9
Prêts obtenus du secteur privé	–	13,4	13,8	10,5	9,4
Prêts obtenus du Canada	–	0,0	0,0	1,0	0,5
Avoir des actionnaires	–	4,2	4,2	4,2	4,2
Fonctionnement					
Revenu	–	43,0	47,1	43,7	38,8
Bénéfice net	–	0,0	0,0	0,0	0,2
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	–	0,0	0,0	0,0	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	–	–	–	–	–
Non budgétaires (prêts et investissements)	–	0,0	0,0	0,5	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	–	0,0	1,0	0,0	0,3
Dividendes	–	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	33	32	33	38	38

¹ Le sommaire financier pour 1997-1998 n'est pas disponible, car le rapport annuel pour 1997-1998 n'avait pas encore été déposé au Parlement au 30 octobre 1998.





OFFICE D'INVESTISSEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Paul Martin, c.p., député
Ministre des Finances

Présidente du conseil

Gail Cook-Bennett

Président et premier dirigeant

(Vacant)

Siège social

s/o

Vérificateur

s/o

Loi de constitution et statut

1998; *Loi sur l'Office du régime de pensions du Canada* (L.R.C. 1997, ch. 40); exempte des divisions I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer prudemment et professionnellement, dans l'intérêt des cotisants et des prestataires, afin d'obtenir un taux de rendement maximal sans risque excessif de perte, les fonds qui lui sont transférés du Compte du Régime de pensions du Canada.

Profil de la société

La loi créant l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (OIRPC) a été adoptée par le Parlement en décembre 1997 et a pris effet le 1^{er} avril 1998. L'Office sera chargé de gérer prudemment les fonds du Régime de pensions du Canada transférés dans un portefeuille diversifié de valeurs, dans l'intérêt des cotisants du régime. L'Office sera indépendant du gouvernement et dirigé par un conseil d'administration indépendant dont les membres seront nommés par le gouverneur en conseil, sur recommandation du ministre des Finances, en consultation avec ses homologues des provinces participantes. L'Office embauchera des gestionnaires d'actifs professionnels, qui prendront des décisions de placement indépendantes des gouvernements.

L'Office sera responsable devant le public et les gouvernements et déclarera régulièrement les résultats de ses placements. Ainsi, l'Office rendra publiques ses politiques, notamment en matière de placement; fera paraître des états financiers trimestriels; publiera un rapport annuel qui sera déposé au Parlement; et tiendra des assemblées publiques dans chacune des provinces participantes à intervalles d'au plus deux ans.





On prévoit que l'actif géré par l'Office pourrait se chiffrer entre 60 et 80 milliards de dollars en 2007. Les fonds devraient commencer à être transférés à l'Office au début de 1999.

Les données financières de l'OIRPC ne sont pas disponibles car il n'avait pas entrepris ses activités au 31 juillet 1998.





PETRO-CANADA LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable Paul Martin, c.p., député
Ministre des Finances

Président du conseil

Robert Hamilton

Présidente

Joy F. Kane

Siège social

a/s Ministère des Finances
L'Esplanade Laurier
140, rue O'Connor
Ottawa ON
K1A 0G5

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1975; en vertu de la *Loi sur Petro-Canada* (L.R.C. 1985, ch. P-11); redésignée Petro-Canada Limitée, le 1^{er} février 1991 en vertu de la *Loi sur la participation publique au capital de Petro-Canada*; annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Petro-Canada Limitée était la société d'État mère de Petro-Canada qui a été privatisée en juillet 1991. Au moment de sa privatisation, Petro-Canada a refinancé sa dette que le gouvernement avait jusque-là garantie à l'aide du produit versé à Petro-Canada Limitée.

Profil de la société

Petro-Canada Limitée a pour rôle de gérer son portefeuille de placements et de respecter ses engagements en ce qui concerne ses obligations en circulation. À la fin de la période à l'étude, la société disposait de suffisamment de revenus provenant des titres de son portefeuille de placements et de sa réserve de liquidités pour faire face à ses besoins futurs de flux de trésorerie pour ses obligations en circulation et ses coûts futurs d'exploitation.

La société, qui n'a aucun employé, est administrée par des fonctionnaires du ministère des Finances du Canada.





Données récapitulatives

	1997	1996	1995	1994	1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	464,0	448,0	524,0	554,0	526,0
Prêts obtenus du secteur privé	427,0	409,0	479,0	505,0	479,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	4,0	3,0	2,0	1,0	0,0
Fonctionnement					
Revenu	38,0	40,0	43,0	45,0	42,0
Bénéfice net	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	–	–	–	–	–
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	8,0
EMPLOI	0	0	0	0	0





QUEENS QUAY WEST LAND CORPORATION

Ministre de tutelle

L'honorable Alfonso Gagliano, c.p., député
Ministre des Travaux publics et des Services
gouvernementaux

Président du conseil et premier dirigeant

David F. Ellis

Siège social

Bureau 1500
200, rue King Ouest,
Toronto ON
M5H 3T4
(416) 952-6100
Télécopieur : (416) 952-6200

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1936; sous le nom de Terminal
Warehouses Ltd., en vertu de la *Loi sur
les compagnies de l'Ontario*; le
14 juillet 1978, sous le nom de
Harbourfront Corporation, en vertu de
la *Loi sur les sociétés par action de
l'Ontario*; reconduite en vertu de la *Loi
régissant les sociétés par actions de
régime fédéral*, le 21 décembre 1984;
annexe III, partie I de la *Loi sur la
gestion des finances publiques*;
non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

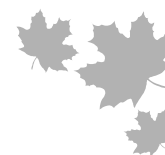
Anciennement chargée d'exploiter, de
gérer, d'entretenir et de mettre en
valeur le secteur riverain de Toronto.
Le mandat de la société consiste à se
dissoudre une fois qu'elle se sera
acquittée des obligations qui lui restent.

Profil de la société

La Queens Quay West Land Corporation exploite le site d'Harbourfront, à Toronto, en vertu d'un accord de gestion passé avec le gouvernement fédéral. La quasi-totalité du site totalisant à l'origine quelque cent acres, a été cédée à la ville de Toronto. La société détient actuellement deux propriétés d'une superficie de 5,8 acres, situées au 200, Queens Quay West, et au 545, boulevard Lakeshore Ouest.

En août 1996, la gestion de la société a été cédée par la Corporation de développement des investissements du Canada à la Société immobilière du Canada limitée, qui fournit les employés et les installations et assure l'administration de la société. En outre, au besoin, la société continue de retenir les services d'autres conseillers pour l'aider à s'acquitter de son mandat.





Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	1,9	3,0	5,8	8,5	23,5
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	45,8	45,8	45,8	45,8	45,8
Avoir des actionnaires	(45,0)	(44,7)	(42,5)	(39,9)	(26,0)
Fonctionnement					
Revenu	0,4	1,7	3,0	3,6	3,8
Bénéfice net	(0,3)	(2,2)	(2,6)	(14,9)	(8,2)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	4,1	6,7	7,5	9,8	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	-39%	-11%	-23%	-	-
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	20,7
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	0	0	0	6	5





SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PORTS

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, c.p., député
Ministre des Transports

Présidente du conseil

Carole Taylor

Président et premier dirigeant

James Andrew Lynes

Siège social

Place de Ville, tour C
20^e étage
330, rue Sparks
Ottawa ON
K1A 0N6
(613) 957-6700
Télécopieur : (613) 996-9629

Vérificateur

Raymond, Chabot, Martin, Paré

Loi de constitution et statut

1983; *Loi sur le conseil des ports nationaux* (L.R.C. 1970, N-8, a. 3); reconstituée en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des ports* (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer, gérer et contrôler les ports canadiens ainsi que tous les autres ports, ouvrages ou biens du Canada cédés par voie de transfert par le gouverneur en conseil.

Profil de la société

La Société canadienne des ports (SCP) coordonne les activités portuaires nationales de sept sociétés portuaires locales autonomes dont il est fait rapport séparément dans le présent document. Elle est directement chargée de l'exploitation de six ports divisionnaires non constitués en sociétés autonomes et elle possède une filiale en propriété exclusive, la Ridley Terminals Inc., terminal de manutention du vrac de Prince Rupert. En outre, la SCP administre pour son propre compte et pour le compte des sociétés portuaires locales, le Fonds de prêts interportuaires pour offrir une solution de rechange pour le financement de projets d'immobilisation financièrement viables.

En vertu de la *Loi maritime du Canada*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998, la SCP sera dissoute. Ses éléments d'actifs seront cédés à l'État pour être administrés par le ministre des Transports. La Ridley Terminals Inc. deviendra une société d'État mère aux termes de la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.





La *Loi maritime du Canada* prévoit également que les sociétés portuaires locales deviendront des administrations portuaires locales. Ces entités seront des sociétés sans capital-actions dont l'administration sera assurée en régime partagé, la municipalité et la province compétentes désignant chacune un membre du conseil d'administration et les usagers des ports recommandant la majorité des membres dudit conseil.

En septembre 1997, la Société canadienne des ports a cessé d'exploiter le port de Churchill. La Hudson Bay Port Company a pris possession des principales installations ainsi que d'un plan d'eau au port et tout le reste des biens immobiliers et des obligations existantes, y compris l'administration, la gestion et le contrôle du port, ont été transférés à Transports Canada.

RÉSEAU PORTUAIRE DU CANADA

Ports divisionnaires :

Port de Belledune
Port Colborne
Port de Prescott
Port du Saguenay/Baie des Ha! Ha!
Port de Sept-Îles
Port de Trois-Rivières

Filiale :

Ridley Terminals Inc.

Sociétés portuaires locales :

Société du port de Halifax
Société du port de Montréal
Société du port de Québec
Société du port de Prince Rupert
Société du port de Saint John
Société du port de St. John's
Société du port de Vancouver

Données récapitulatives

	1997	1996	1995	1994	1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	287,9	271,6	264,7	249,6	247,0
Prêts obtenus du secteur privé	168,1	171,4	179,4	185,5	196,0
Prêts obtenus du Canada	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5
Avoir des actionnaires	21,6	12,1	3,2	(9,0)	(16,1)
Fonctionnement					
Revenu	62,8	64,0	62,6	64,3	58,0
Bénéfice net	8,8	13,2	9,8	5,3	10,5
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	(0,5)	1,0	0,0	0,0	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	-150%	-	-	-	-100%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Dividendes	0,4	0,3	0,2	0,2	0,1
EMPLOI	197	253	253	280	281
INDICATEURS DE RENDEMENT					
Fret portuaire total (Mt)	193	185	185	185	166
Ratio produits d'exploitation/tonne	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2
Ratio dette : avoir	44,6	47,5	47,5	43,6	44,6





SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Ministre de tutelle

L'honorable Alfonso Gagliano, c.p., député
Ministre des Travaux publics et des Services
gouvernementaux

Président du conseil

L'honorable André Ouellet, c.p.

Président et premier dirigeant

Georges C. Clermont

Siège social

Place des Postes
2701, promenade Riverside
Ottawa ON
K1A 0B1
(613) 734-8440
Télécopieur : (613) 734-6022
Site Web : www.canadapost.ca
www.postecanada.ca

Vérificateur

Deloitte & Touche

Loi de constitution et statut

1981; *Loi sur la Société canadienne des postes*, (L.R.C. 1985, ch. C-10); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Exploiter un service postal qui soit financièrement autonome et dont les niveaux de qualité répondent aux besoins des Canadiens. La Société détient une participation de 75 p. 100 dans PCL Courier Holdings Inc. qui possède toutes les actions de Courier Purolator Ltée.

Dans les cas où la Société doit fournir des services à des tarifs inférieurs aux coûts, notamment à l'industrie de l'édition, et pour les services concessionnaires tels que les envois postaux gratuits pour les parlementaires et les aveugles, et le service de transport aux communautés du Grand Nord, le gouvernement du Canada compense la Société pour le manque à gagner de ces sources.

Profil de la société

En 1997-1998, la Société canadienne des postes a livré 9,1 milliards de messages et de colis à 12,7 millions d'adresses au Canada. Ces messages et colis sont traités à l'aide d'un réseau de 22 grands établissements et autres installations parmi les plus perfectionnés. Il existe près de 20 000 points de vente au détail où les clients peuvent obtenir des services postaux.





La Société fournit plusieurs services de distribution, notamment Messageries prioritaires, Xpresspost, et Colis accélérés et Colis standards. Elle vend également des produits philatéliques. Par l'entremise de Postes Canada Gestion de systèmes Limitée, la Société continue de commercialiser son savoir-faire sur le marché international.

Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos en mars					
Situation financière					
Actif total	2 919,0	2 725,8	2 515,4	2 564,6	2 612,8
Prêts obtenus du secteur privé	171,0	175,6	199,0	199,0	199,0
Prêts obtenus du Canada	80,0	80,0	80,0	80,0	80,0
Avoir des actionnaires	1 155,0	1 128,7	1 026,2	998,0	1 066,9
Fonctionnement					
Revenu	5 088,0	5 103,1	4 953,5	4 748,0	4 115,6
Bénéfice net	36,0	112,5	28,2	(68,9)	(270,4)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	0%	0%	0%	0%	0%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	10,0	10,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	43 064	43 831	44 107	43 871	43 699
INDICATEURS DE RENDEMENT					
Rendement du service					
Même grand centre urbain (%)	96,0	96,0	97,0	97,0	98,0
Même province (%)	96,0	97,0	97,0	97,0	98,0
Provinces différentes	96,0	96,0	97,0	97,0	98,0
Indice de la satisfaction de la clientèle (%)	65,0	60,0	60,0	57,0	s/o
Indice de la satisfaction des employés (%)	53,0	53,0	52,0	54,0	s/o
Profitabilité					
Rendement de l'avoir	3,2	10,4	2,8	(6,7)	(22,5)
Rendement du capital	2,6	8,3	2,2	(5,3)	(19,2)
Marge d'exploitation	1,0	2,6	1,3	(0,8)	0,6
Ratio de versement de dividende	s/o ¹	8,9	35,7	0,0	0,0
Volume total (en millions d'envois)	9 236	10 855	11 763	11 573	10 910 ²
Pourcentage (de diminution) d'augmentation	(14,9)	(7,7)	1,6	6,1	4,8
Points d'accès de vente au détail	19 865	21 003	18 547	18 567	18 738
Pourcentage (de diminution) d'augmentation	(5,4)	13,2	(0,1)	(0,9)	0,5
Points de remise (en milliers)	12 747	12 595	12 468	12 344	12 162
Pourcentage d'augmentation	1,2	1,0	1,0	1,5	1,9
Points de ramassage (en milliers)	909	908	900	884	870
Pourcentage d'augmentation	0,1	0,9	1,8	1,6	1,6

¹ Des dividendes pour 1997-1998 pourraient être déclarés et payés en 1998-1999.

² Les chiffres de 1993-1994 incluent les résultats de PCL Courier Holdings Inc. depuis le 26 novembre 1993, soit la date d'acquisition d'une participation majoritaire par la Société.





SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Ministre de tutelle

L'honorable Alphonso Gagliano, c.p., député
Ministre des Travaux publics et des Services
gouvernementaux

Président du conseil

Peter R. Smith

Président et premier dirigeant

Marc W. Rochon

Siège social

700, chemin Montréal
Ottawa ON
K1A 0P7
(613) 748-2000
Télécopieur : (613) 748-2067
Site Web : www.cmhc-schl.gc.ca

Vérificateur

Mallette Maheu (associée à Arthur Andersen)
Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1946; *Loi sur la Société d'hypothèques et de logement* modifiée le 16 mars 1979 par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* (L.R.C. 1985, ch. C-7); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté, sauf en ce qui concerne l'art. 14 de sa loi constitutive.

Mandat

Promouvoir la construction de nouvelles habitations, la réparation et la rénovation des habitations existantes ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de logement.

En 1996, le gouvernement du Canada a confié à la Société canadienne d'hypothèques et de logement un nouveau mandat dans les domaines du financement de l'habitation, de l'aide au logement, de la promotion des exportations dans le secteur de l'habitation, ainsi que de la recherche et de la diffusion de l'information.

Profil de la société

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) s'acquitte de son mandat en menant des activités réparties en trois catégories de la façon suivante :

- En vertu du **Compte d'entreprise**, la SCHL gère un portefeuille de prêts et d'investissements aux termes des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation*, aménage et vend des biens fonciers, et fournit des services dans des domaines liés à





l'habitation. Les capitaux proviennent d'emprunts effectués sur le marché des capitaux, alors que, dans le passé, ils provenaient d'emprunts effectués auprès du gouvernement du Canada.

- En vertu du **Compte du ministre**, la SCHL administre des programmes de logement subventionnés aux termes des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation*. Les subventions versées et les pertes subies relativement à ces programmes, ainsi que les frais d'exploitation qu'elle supporte lui sont remboursés à l'aide de crédits parlementaires d'une valeur de près de 1,9 milliard de dollars par an. Environ 90 p. 100 des contributions sont engagées pour une durée de près de 35 ans au titre de la subvention des programmes de logement social.
- Les **Fonds d'assurance et de garantie** sont administrés par la SCHL en vertu de dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation*. Le Fonds d'assurance hypothécaire protège les prêteurs contre les défauts de paiement des débiteurs ayant contracté un prêt résidentiel. Le Fonds de garantie des titres hypothécaires garantit le principal et les intérêts aux détenteurs de titres fondés sur des prêts hypothécaires assurés.

Données récapitulatives

	1997	1996	1995	1994	1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	16 566,0	15 098,0	13 849,4	11 768,9	10 013,6
Prêts obtenus du secteur privé	9 304,0	7 605,4	5 999,8	3 444,7	1 345,2
Prêts obtenus du Canada	6 848,0	7 118,5	7 512,7	7 972,2	8 306,1
Avoir des actionnaires	40,0	28,6	35,1	43,7	50,0
Fonctionnement					
Revenu	1 238,0	1 146,3	1 035,6	877,5	800,2
Bénéfice net	11,0	(6,6)	(8,6)	(6,3)	5,6
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	–	–	–	–	–
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	263,4
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	257,0	409,9	447,4	334,2	453,6
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	5,6
COMPTE DU MINISTRE					
Fonctionnement					
Dépenses	1 900,0	1 944,6	2 001,9	1 868,0	1 935,0
Crédits budgétaires	1 991,0	1 968,1	1 952,5	1 879,6	1 899,6
Changements apportés aux fonds budgétaires	1%	1%	4%	-1%	0%
À recevoir du Ministre	187,0	278,1	301,6	252,3	264,0
FONDS D'ASSURANCE ET DE GARANTIE					
Bilan					
Actif total	3 979,0	2 548,2	2 317,8	2 093,1	1 844,2
Avoir des actionnaires	37,0	47,6	44,0	(48,8)	38,4
Fonctionnement					
Revenu	665,0	557,0	544,9	432,0	436,5
Bénéfice net	(11,0)	16,6	92,8	(87,2)	(56,9)
EMPLOI	2 366	2 565	2 824	3 032	2 975





SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Paul Martin, c.p., député
Ministre des Finances

Président du conseil

Grant L. Reuber

Président et premier dirigeant

Jean Pierre Sabourin

Siège social

17^e étage
50, rue O'Connor
CP 2340, succursale D
Ottawa ON
K1P 5W5
(613) 996-2081
Télécopieur : (613) 996-6095
Site Web : www.cdic.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1967; *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (L.R.C. 1985, ch. C-3); (L.R.C. 1985, ch.18 [2^e suppl.]); (S.C., 1992, ch. 26); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Assurer, dans une certaine mesure, les dépôts dans les institutions membres, c.-à-d., les banques, les compagnies de fiducie et les compagnies de prêt fédérales et dans les sociétés de fiducie et compagnies de prêt provinciales approuvées; encourager le respect de normes et de saines pratiques commerciales et financières par les institutions membres et favoriser la stabilité du système financier canadien.

Profil de la société

Les deux principales fonctions de la Société d'assurance-dépôts du Canada sont l'assurance et la gestion des risques et les réclamations et recouvrements :

- **La gestion des risques** englobe l'élaboration des politiques, la liaison avec les institutions membres et les organismes de réglementation, l'évaluation des risques, le rendement des dépôts assurés, les règlements administratifs et les interventions des institutions membres.
- La Société s'occupe de ses obligations concernant les **réclamations et les recouvrements** en menant divers genres d'interventions, notamment la gestion d'actifs, la gestion de réclamations et de paiements, la communication et la





correspondance avec les déposants, les poursuites judiciaires et la supervision des mandataires et des liquidateurs.

Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	883,1	847,4	1 208,9	1 117,2	2 387,6
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	401,9	865,0	1 640,1	2 174,4	3 177,1
Avoir des actionnaires	(538,9)	(1 176,2)	(1 301,0)	(1 747,1)	(1 647,7)
Fonctionnement					
Revenu	552,5	560,9	552,6	531,7	409,3
Bénéfice net	637,3	124,8	446,2	(99,5)	3,0
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	–	–	–	–	–
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	100,0	250,0	350,0	1,230,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	460,0	872,0	783,0	1 341,0	1 729,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	80	88	86	87	90





SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE CANADIENNE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, c.p., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Laurier LaPierre

Directeur exécutif intérimaire

Peter Kaladotis

Siège social

Tour de la Banque Nationale
14^e étage
600, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal QC
H3B 4L2
(514) 283-6363
Télécopieur : (514) 283-8212
Site Web : www.telefilm.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1967; *Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne* (L.R.C. 1985, ch. C-16); exempté des divisions I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser et encourager le développement au Canada d'une industrie cinématographique et de production télévisuelle indépendante.

Profil de la société

La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm) fournit une aide financière au développement, à la production et à la distribution de films, d'émissions de télévision et de produits multimédias. Au cours de la période à l'étude, elle s'est acquittée de ce mandat en accordant des subventions par l'entremise des fonds et programmes suivants :

- le Programme de participation au capital du Fonds de télévision pour la production d'émissions canadiennes (FTPEC);
- le Fonds de financement de longs métrages;
- le Fonds d'aide aux activités commerciales en production;
- le Programme de partage des revenus de production;
- le Fonds pour le multimédia;





- le Fonds d'aide à la distribution de longs métrages;
- le Fonds d'aide aux activités commerciales en distribution;
- le Programme de partage des revenus de distribution;
- le Fonds d'aide au marketing des productions canadiennes (volets national et international);
- le Fonds d'aide au doublage et au sous-titrage;
- le Fonds de subventions aux festivals canadiens du film et de la vidéo;
- la participation canadienne aux événements cinématographiques internationaux;
- le Programme de cautionnement de prêts;
- le Fonds de développement industriel et professionnel;
- 44 traités de coproduction avec 52 pays.

Le Fonds de télévision pour la production d'émissions canadiennes dont Téléfilm administre le Programme de participation au capital, est le principal levier de l'industrie canadienne de la télévision. Les engagements de Téléfilm par l'entremise du Programme de participation au capital du FTPEC et du Fonds de financement de longs métrages représentent près de 90 p. 100 de ses engagements globaux en production et en développement.

Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	51,3	52,3	47,8	49,0	39,2
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	38,7	31,1	35,6	38,8	28,4
Fonctionnement					
Revenu	1,0	0,6	0,7	0,6	0,9
Bénéfice net	(150,4)	(136,4)	(112,1)	(112,0)	(118,3)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	81,1	92,4	109,0	122,3	132,4
Changements apportés aux fonds budgétaires	-12%	-15%	-11%	-8%	-8%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	8,5
EMPLOI	140	130	148	166	178





SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

Ministre de tutelle

L'honorable Ralph Goodale, c.p., député
Ministre des Ressources naturelles et ministre
responsable de la Commission canadienne
du blé

Président du conseil

Joseph Shannon

Président et premier dirigeant

George White

Siège social

95, rue Union
CP 2500
Sydney NS
B1P 6K9
(902) 842-2600
Télécopieur : (902) 842-2589

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1967; *Loi sur la Société de
développement du Cap-Breton*,
(L.R.C. 1985, ch. C-25); annexe III,
partie I de la *Loi sur la gestion des
finances publiques*; mandataire de
Sa Majesté.

Mandat

Réorganiser et remettre en valeur
l'industrie du charbon dans l'île du
Cap-Breton. L'objectif de la Société est
d'exploiter des houillères sûres et
rentables qui soient des sources
d'approvisionnement fiables en charbon
de grande qualité et en produits
énergétiques connexes.

Profil de la société

La Société de développement du Cap-Breton est le plus grand producteur de charbon de l'Est du Canada. Elle exploite la houillère Prince et la houillère Phalen sur l'île du Cap-Breton, ainsi que des installations de soutien pleinement intégrées pour le traitement et la distribution du charbon, lequel est vendu sur les marchés canadiens et internationaux.





Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	219,4	252,6	259,5	367,0	379,9
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	65,6	43,5	15,0	5,0	5,0
Avoir des actionnaires	(152,4)	78,4	65,0	272,4	267,7
Fonctionnement					
Revenu	167,9	167,3	188,4	235,4	231,8
Bénéfice net	(187,2)	(30,1)	(207,4)	(20,7)	(19,3)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	22,1	43,5	0,0	25,4	38,5
Changements apportés aux fonds budgétaires	-49%	-	-100%	-34%	24%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	10,0	0,0	5,0
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	1 738	1 894	2 091	2 203	2 279
INDICATEURS DE RENDEMENT					
Production commerciale					
En milliers de tonnes	2 358,0	2 437,0	2 607,0	3 116,0	3 244,0
Rendement par poste-personne (tonnes)	9,3	8,9	10,0	10,6	10,8





SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON

Ministre de tutelle

L'honorable John Manley, c.p., député
Ministre de l'Industrie

Président et premier dirigeant

J. David Nicholson

Siège social

4^e étage
15, rue Dorchester
CP 1750
Sydney NS
B1P 6T7
(902) 564-3600
Télécopieur : (902) 564-3825
Site Web : www.ecbc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1988; *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton* (partie II de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique* [S.C. 1988, ch. 50]); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser le financement et le développement de l'industrie sur l'île du Cap-Breton, fournir des possibilités d'emploi hors du secteur de la production du charbon et élargir la base de l'économie locale.

Profil de la société

La Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) est l'un des principaux intervenants relativement à la création d'un environnement commercial qui favorise la création d'emplois durables et la croissance économique dans l'île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave, en Nouvelle-Écosse, en association avec les secteurs public et privé.

Les activités de la Société sont axées sur plusieurs secteurs prioritaires, notamment le tourisme, la culture et les spectacles; les industries fondées sur le savoir; les ressources et les services jeunesse et santé. Dans le cadre de la restructuration générale de la SECB qui a eu lieu en 1997-1998, la Société a mis sur pied un nouveau service en vue du développement du secteur pétrolier et gazier, en reconnaissance des débouchés potentiels offerts par l'exploitation de l'énergie au large des côtes (Sable Offshore Energy Project).

Outre l'exécution de ses propres programmes, la SECB est chargée de l'exécution des programmes de développement économique de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) sur l'île du Cap-Breton. Le président et premier dirigeant de la SECB est également président de l'APECA, garantissant ainsi d'étroites relations de travail entre les deux organismes.





La Société est propriétaire et exploitante d'un parc industriel. Parmi les activités qu'elle mène, mentionnons une campagne dynamique de commercialisation du tourisme et un programme d'emplois d'été pour les étudiants.

Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	10,2	7,0	4,5	4,5	4,4
Prêts obtenus du secteur privé	0,4	1,4	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	4,3	4,1	2,7	2,2	2,4
Fonctionnement					
Revenu	1,0	0,8	0,9	0,9	1,1
Bénéfice net	(9,5)	(13,4)	(14,5)	(15,7)	(9,9)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	9,8	14,7	15,0	15,6	9,8
Changements apportés aux fonds budgétaires	-33%	-2%	-3%	59%	-3%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	51	47	50	41	45





SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, c.p., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Présidente

Jean Thérèse Riley

Directrice et première dirigeante intérimaire

Elaine Calder

Siège social

53, rue Elgin
CP 1534, succursale B
Ottawa ON
K1P 5W1
(613) 996-5051
Télécopieur : (613) 996-9578
Site Web : www.nac-cna.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1966; *Loi sur le Centre national des Arts* (L.R.C. 1985, ch. N-3); exempté de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté; œuvre de bienfaisance aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Mandat

Exercer un rôle directeur dans le domaine de l'encouragement de l'excellence artistique dans toutes les disciplines des arts d'interprétation.

Profil de la société

La Société du Centre national des Arts exploite et administre le Centre national des Arts, développe les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et aide le Conseil des arts du Canada à promouvoir les arts d'interprétation dans les autres régions du Canada.

La Société s'acquitte de son mandat artistique en administrant les programmes suivants :

- théâtre français;
- théâtre anglais;
- musique;
- danse;
- programmes jeunesse;
- Festival Canada.





Ce dernier programme a été relancé en 1996-1997 après une absence de 14 ans. La Société a comme autres sources de revenus des services de restaurant et des services de location de salles.

Données récapitulatives

	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994	1992-1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 août					
Situation financière					
Actif total	19,3	19,8	19,4	20,0	17,6
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	9,2	9,7	10,4	10,1	9,8
Fonctionnement					
Revenu	18,7	15,8	17,7	15,2	14,8
Bénéfice net	(17,8)	(19,5)	(20,4)	(21,7)	(21,5)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	18,5	20,6	15,6	24,2	21,5
Changements apportés aux fonds budgétaires	-10%	32%	-36%	13%	9%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	231	296	262	285	281
INDICATEURS DE RENDEMENT					
Fréquentation, % de la capacité					
Théâtre anglais	87,0	65,0			
Théâtre français	86,0	85,0			
Musique	79,0	82,0			
Danse et projets spéciaux	76,0	72,0			
Locations et autre programmation	66,0	68,0			





SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

Ministre de tutelle

L'honorable Lyle Vanclief, c.p., député
Ministre de l'Agriculture et de
l'Agroalimentaire

Président du conseil

Donald W. Black

Président et premier dirigeant

John J. Ryan

Siège social

1800, rue Hamilton
CP 4320
Regina SK
S4P 4L3
(306) 780-8100
Télécopieur : (306) 780-5875
Site Web : www.fcc-sca.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1959; *Loi sur le crédit agricole*;
prorogée le 2 avril 1993, aux termes de
la *Loi sur la Société du crédit agricole*
(S.C. 1993, ch. 14); annexe III, partie I
de la *Loi sur la gestion des finances
publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer certains programmes du
gouvernement du Canada en régime de
recouvrement des coûts et aider les
agriculteurs canadiens à établir et à
mettre en valeur des entreprises
agricoles viables, en leur fournissant
des crédits à long terme et d'autres
services financiers. Le mandat conféré
par la loi à la Société a été élargi en
1993, et ses activités englobent à
présent l'aquaculture, l'agroforesterie et
les agroentreprises.

Profil de la société

La Société du crédit agricole accorde des prêts hypothécaires aux agriculteurs pour l'achat de terres agricoles, de bétail et de machineries agricoles, pour l'amélioration permanente de leurs fermes et pour le refinancement de leurs dettes. Elle consent également des prêts à des agriculteurs en vue de l'acquisition d'installations et de matériel agricole. Elle participe en outre à des initiatives conjointes avec les provinces et d'autres institutions.

La Société conserve un siège social à Regina et elle sert sa clientèle à partir de plus de 100 bureaux installés dans des collectivités agricoles de toutes les régions du Canada.





DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	5 706,2	5 022,5	4 371,4	3 986,3	3 773,6
Prêts obtenus du secteur privé	3 513,0	2 485,3	1 730,9	1 270,3	1 049,9
Prêts obtenus du Canada	1 513,5	2 016,3	2 115,0	2 251,1	2 303,1
Avoir des actionnaires	549,3	457,7	419,8	359,6	316,9
Fonctionnement					
Revenu	463,3	446,6	412,4	385,9	373,1
Bénéfice net	41,6	40,6	40,4	42,7	28,3
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	-	-	-	-	-
Non budgétaires (prêts et investissements)	50,0	0,0	220,0	302,0	643,1
Paielements versés au Canada					
Remboursement des prêts	504,0	134,0	356,1	354,0	760,0
Dividendes	0,0	2,7	4,0	0,0	0,0
EMPLOI	836	800	772	760	760
INDICATEURS DE RENDEMENT					
Rendement des capitaux propres (%)	8,3	9,3			
Ratio de couverture des frais d'administration (X:1)	1,5	1,6			
Facteur de pertes sur prêts (%)	1,8	1,9			





SOCIÉTÉ DU MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, c.p., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Présidente

Adrienne Clarkson

Directeur et premier dirigeant

George F. MacDonald

Siège social

100, rue Laurier
CP 3100, succursale B
Hull QC
J8X 4H2
(819) 776-7116
Télécopieur : (819) 776-7122
Site Web : www.civilization.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; en vertu de la *Loi sur les musées* (S.C. 1990, ch. 3); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, la connaissance et le degré d'appréciation par tous des réalisations culturelles et des comportements de l'humanité. Pour ce faire, la Société devra constituer, entretenir et développer, aux fins de la recherche et pour la postérité, une collection d'objets à valeur historique ou culturelle principalement axée sur le Canada.

Profil de la société

La Société du Musée canadien des civilisations englobe le Musée canadien des civilisations – la collection nationale d'histoire sociale et culturelle du Canada – et ses musées affiliés. Ces musées affiliés sont le Musée canadien de la guerre – Musée national d'histoire militaire du Canada – et le Musée de la Nouvelle-France, qui est un musée entièrement virtuel. Outre qu'elle présente des expositions sur place et des expositions itinérantes, la Société mène d'importantes activités de publication de livres et de documents électroniques. La Société offre également d'autres produits, notamment le cinéma IMAX[®], des conférences et des activités spéciales.

Grâce aux programmes offerts par son Musée canadien des enfants, la Société offre des expositions éducatives et autres activités. Le nouveau Musée canadien de la poste a été inauguré en juin 1997. Ses expositions sont présentées à l'intérieur du complexe du Musée canadien des civilisations.





Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	31,6	31,3	30,6	30,5	25,2
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	20,6	16,4	17,6	15,6	13,7
Fonctionnement					
Revenu	8,8	8,7	9,3	7,9	7,1
Bénéfice net	(45,3)	(45,4)	(44,2)	(48,2)	(40,3)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	46,7	44,2	46,2	50,1	39,6
Changements apportés aux fonds budgétaires	6%	-4%	-8%	27%	1%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	490	510	534	466	525





SOCIÉTÉ DU MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, c.p., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

David W. Strangway

Directrice et première dirigeante

Geneviève Sainte-Marie

Siège social

2380, chemin Lancaster
CP 9724, succursale T
Ottawa ON
K1G 5A3
(613) 991-3044
Télécopieur : (613) 990-3636
Site Web : www.nmstc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990, *Loi sur les musées* (S.C. 1990, ch. 3); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et technologiques principalement, mais non exclusivement axés sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique et des rapports de ces derniers avec la société sur les plans économique, social et culturel.

Profil de la société

La Société du Musée national des sciences et de la technologie est chargée de développer et de gérer une collection représentative d'objets scientifiques et technologiques dans sept grands domaines : l'aviation, les communications, la technologie industrielle, les ressources naturelles, les ressources renouvelables, les instruments scientifiques et le transport.

La société gère trois musées : le Musée national des sciences et de la technologie, le Musée de l'agriculture et le Musée national de l'aviation. Les musées établissent leurs propres activités et stratégies de programmation publique, vu que chacun d'eux sert une clientèle et des marchés différents. Ils appliquent des politiques communes. Les services de soutien comme les ressources humaines, les finances et la gestion des immeubles sont centralisés.





Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	12,9	11,6	11,0	9,7	9,3
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	7,9	7,3	7,1	5,3	6,1
Fonctionnement					
Revenu	4,1	3,7	3,3	3,0	2,2
Bénéfice net	(20,0)	(19,5)	(19,0)	(21,7)	(15,5)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	20,0	19,7	20,8	20,9	16,2
Changements apportés aux fonds budgétaires	1%	-5%	-0%	29%	1%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paielements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	233	228	220	225	218
INDICATEURS DE RENDEMENT					
Fréquentation					
Musée national des sciences et de la technologie	401 577	409 446	403 208		
Musée de l'agriculture	138 014	120 194	109 394		
Musée national de l'aviation	160 065	145 154	144 938		
Total	699 656	674 794	657 540		





SOCIÉTÉ DU PORT DE HALIFAX

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, c.p., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Mervyn C. Russell

Président et premier dirigeant

David F. Bellefontaine

Siège social

Terminaux Ocean
CP 336
Halifax NS
B3J 2P6
(902) 426-3643
Télécopieur : (902) 426-7335
Site Web : www.portofhalifax.ca

Vérificateur

Doane Raymond

Loi de constitution et statut

1984; lettres patentes en vertu du paragraphe 25(1) de la *Loi sur la Société canadienne des ports* (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer, gérer et contrôler le port de Halifax ainsi que les biens et ouvrages qui s'y trouvent.

Profil de la société

La Société du port de Halifax est une société portuaire locale autonome qui fournit les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de Halifax. Les activités de la Société comprennent la manutention des marchandises dégroupées et des céréales et le trafic des navires de croisière.

En vertu de la *Loi maritime du Canada*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998, les sociétés portuaires locales deviendront des administrations portuaires locales. Ces nouvelles entités seront des sociétés sans capital-actions dont l'administration sera assurée en régime partagé, la municipalité et la province compétentes désignant chacune un membre du conseil d'administration, et les usagers des ports recommandant la majorité des membres dudit conseil.





Données récapitulatives

	1997	1996	1995	1994	1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	76,3	74,7	69,4	67,5	66,3
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	70,9	68,2	65,4	63,6	63,1
Fonctionnement					
Revenu	15,2	14,0	13,3	11,7	11,2
Bénéfice net	3,1	3,1	1,8	0,5	0,3
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	–	–	–	–	–
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paielements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,5	0,2	0,2	0,0	0,0
EMPLOI	64	65	63	68	63
INDICATEUR DE RENDEMENT					
Fret portuaire total (Mt)	14,1	12,9	13,0	14,0	14,1





SOCIÉTÉ DU PORT DE MONTRÉAL

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, c.p., député
Ministre des Transports

Vérificateur

Samson Bélair
Deloitte & Touche

Président du conseil

Raymond Lemay

Loi de constitution et statut

1983; lettres patentes en vertu du paragraphe 25(1) de la *Loi sur la Société canadienne des ports* (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Président et premier dirigeant

Dominic J. Taddeo

Siège social

Édifice du port de Montréal
Cité du Havre
Montréal QC
H3C 3R5
(514) 283-7011
Télécopieur : (514) 283-0829

Mandat

Administrer, gérer et contrôler le port de Montréal ainsi que les biens et ouvrages qui s'y trouvent.

Profil de la société

La Société du port de Montréal est une société portuaire locale autonome qui fournit les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de Montréal. Les activités du port comprennent la manutention des conteneurs, des marchandises diverses non conteneurisées et des vracs solides et liquides. Le port accueille également des passagers de navires de croisière.

En vertu de la *Loi maritime du Canada*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998, les sociétés portuaires locales deviendront des administrations portuaires locales. Ces nouvelles entités seront des sociétés sans capital-actions dont l'administration sera assurée en régime partagé, la municipalité et la province compétentes désignant chacune un membre du conseil d'administration, et les usagers des ports recommandant la majorité des membres dudit conseil.





Données récapitulatives

	1997	1996	1995	1994	1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	260,8	250,9	243,8	235,4	226,6
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	2,2	2,9	3,5	4,1	4,7
Avoir des actionnaires	240,5	231,3	221,9	214,9	209,3
Fonctionnement					
Revenu	62,3	61,9	60,4	61,5	56,3
Bénéfice net	12,4	11,8	9,3	8,7	11,4
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	–	–	–	–	–
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paielements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,7	0,6	0,6	0,6	0,5
Dividendes	3,2	2,4	2,3	3,1	6,8
EMPLOI	335	335	349	349	349
INDICATEUR DE RENDEMENT					
Fret portuaire total (Mt)	20,7	19,9	19,2	20,1	16,5





SOCIÉTÉ DU PORT DE PRINCE RUPERT

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, c.p., député
Ministre des Transports

Présidente du conseil

Rhoda Witherly

Président et premier dirigeant

Donald H. Krusel

Siège social

110 Third Avenue West
Prince Rupert BC
V8J 1K8
(250) 627-7545
Télécopieur : (250) 627-7101
Site Web : www.rupertport.com

Vérificateur

KPMG

Loi de constitution et statut

1984; lettres patentes en vertu du
paragraphe 25(1) de la *Loi sur la
Société canadienne des ports*
(L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III,
partie II de la *Loi sur les finances
publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer, gérer et contrôler le port
de Prince Rupert ainsi que les biens et
ouvrages qui s'y trouvent.

Profil de la société

La Société du port de Prince Rupert est une société portuaire locale autonome qui fournit les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de Prince Rupert. Les activités du port comprennent la manutention des céréales, de la pâte à papier, du charbon, des produits forestiers ainsi que des services traversiers et croisiéristes.

En vertu de la *Loi maritime du Canada*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998, les sociétés portuaires locales deviendront des administrations portuaires locales. Ces nouvelles entités seront des sociétés sans capital-actions dont l'administration sera assurée en régime partagé, la municipalité et la province compétentes désignant chacune un membre du conseil d'administration, et les usagers des ports recommandant la majorité des membres dudit conseil.





Données récapitulatives

	1997	1996	1995	1994	1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	105,3	112,3	111,7	111,6	111,7
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	10,0	15,3	15,8	16,2
Avoir des actionnaires	103,4	100,7	95,0	94,4	93,5
Fonctionnement					
Revenu	13,7	13,3	13,7	13,2	13,5
Bénéfice net	2,7	0,7	0,7	0,9	(0,1)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	5,0	0,0	0,0	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	-100%	-	-	-	-
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	(5,0)	0,0	0,0	0,0
Paielements versés au Canada					
Remboursement des prêts	10,0	0,3	0,4	0,4	0,4
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	17	17	17	17	17
INDICATEUR DE RENDEMENT					
Fret portuaire total (Mt)	13,1	10,1	11,5	13,8	11,7





SOCIÉTÉ DU PORT DE QUÉBEC

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, c.p., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Michel Bérubé

Président et premier dirigeant

Ross Gaudreault

Siège social

150, rue Dalhousie
CP 2268
Québec QC
G1K 7P7
(418) 648-3558
Télécopieur : (418) 648-4160
Site Web : www.portquebec.ca

Vérificateur

Mallette Maheu

Loi de constitution et statut

1984; lettres patentes en vertu du paragraphe 25(1) de la *Loi sur la Société canadienne des ports* (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer, gérer et contrôler le port de Québec ainsi que les biens et ouvrages qui s'y trouvent.

Profil de la société

La Société du port de Québec est une société portuaire locale autonome qui fournit les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de Québec, qui est le plus ancien port sur le marché nord-américain. Les activités du port comprennent la manutention du vrac liquide et solide, des céréales, des produits chimiques et du vrac non conteneurisé. En outre, les plus grandes lignes de croisières au monde font maintenant escale à Québec.

En vertu de la *Loi maritime du Canada*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998, les sociétés portuaires locales deviendront des administrations portuaires locales. Ces nouvelles entités seront des sociétés sans capital-actions dont l'administration sera assurée en régime partagé, la municipalité et la province compétentes désignant chacune un membre du conseil d'administration, et les usagers des ports recommandant la majorité des membres dudit conseil.





Données récapitulatives

	1997	1996	1995	1994	1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	62,9	61,9	61,6	61,8	64,1
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	59,4	59,1	52,3	52,3	54,3
Fonctionnement					
Revenu	14,7	13,2	12,2	11,7	11,1
Bénéfice net	0,3	0,5	0,0	(2,0)	(2,9)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	–	–	–	–	–
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paielements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	57	57	58	88	88
INDICATEUR DE RENDEMENT					
Fret portuaire total (Mt)	15,5	17,2	17,8	16,1	13,7





SOCIÉTÉ DU PORT DE SAINT JOHN

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, c.p., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Peter S. Glennie

Président et premier dirigeant

Capitaine Alwyn G. Soppitt

Siège social

133, rue Prince William
CP 6429, succursale A
Saint John NB
E2L 4R8
(506) 636-4869
Télécopieur : (506) 636-4443

Vérificateur

Ernst & Young

Loi de constitution et statut

1986; lettres patentes en vertu du paragraphe 25(1) de la *Loi sur la société canadienne des ports* (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer, gérer et contrôler le port de Saint John ainsi que les biens et ouvrages qui s'y trouvent.

Profil de la société

La Société du port de Saint John est une société portuaire locale autonome qui fournit les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de Saint John. Les activités du port comprennent la manutention de la potasse, des produits forestiers, du sel, des produits pétroliers et des conteneurs.

En vertu de la *Loi maritime du Canada*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998, les sociétés portuaires locales deviendront des administrations portuaires locales. Ces nouvelles entités seront des sociétés sans capital-actions dont l'administration sera assurée en régime partagé, la municipalité et la province compétentes désignant chacune un membre du conseil d'administration, et les usagers des ports recommandant la majorité des membres dudit conseil.





Données récapitulatives

	1997	1996	1995	1994	1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	71,3	69,5	64,1	64,1	84,5
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	19,7	19,7	19,7
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	18,1	18,1	18,1
Avoir des actionnaires	65,3	63,9	24,0	23,9	44,2
Fonctionnement					
Revenu	12,5	13,9	12,6	12,5	12,1
Bénéfice net	1,5	2,1	0,2	(20,4)	(1,7)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	18,1	0,0	0,0	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	-100%	-	-	-	-100%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	(18,1)	0,0	0,0	0,0
Paielements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0
Dividendes	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	24	36	36	36	36
INDICATEUR DE RENDEMENT					
Fret portuaire total (Mt)	21,0	21,0	18,8	21,1	19,6





SOCIÉTÉ DU PORT DE ST. JOHN'S

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, c.p., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Melvin Woodward

Directeur du port et premier dirigeant

Sean Hanrahan

Siège social

3, rue Water
CP 6178
St. John's NF
A1C 5X8
(709) 772-4664
Télécopieur : (709) 772-4689
Courriel : sjpc.richard@ns.sympatico.ca

Vérificateur

Doane Raymond

Loi de constitution et statut

1985; lettres patentes en vertu du paragraphe 25(1) de la *Loi sur la Société canadienne des ports* (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer, gérer et contrôler le port de St. John's ainsi que les biens et ouvrages qui s'y trouvent.

Profil de la société

La Société du port de St. John's est une société portuaire locale autonome qui fournit les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de St. John's. Les activités du port comprennent la manutention du fret divers conteneurisé, des véhicules neufs et des produits pétroliers.

En vertu de la *Loi maritime du Canada*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998, les sociétés portuaires locales deviendront des administrations portuaires locales. Ces nouvelles entités seront des sociétés sans capital-actions dont l'administration sera assurée en régime partagé, la municipalité et la province compétentes désignant chacune un membre du conseil d'administration, et les usagers des ports recommandant la majorité des membres dudit conseil.





Données récapitulatives

	1997	1996	1995	1994	1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	18,1	17,6	16,8	16,5	16,3
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	17,3	16,7	16,1	15,7	15,4
Fonctionnement					
Revenu	3,4	3,4	3,2	3,3	3,4
Bénéfice net	0,6	0,6	0,4	0,4	0,5
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	–	–	–	–	–
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paielements versés au Canada					
Remboursement des prêts	–	0,0	0,0	0,0	1,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	16	13	14	13	13
INDICATEUR DE RENDEMENT					
Fret portuaire total (en milliers de tonnes)	954,0	832,0	866,0	942,0	860,0





SOCIÉTÉ DU PORT DE VANCOUVER

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, c.p., député
Ministre des Transports

Présidente du conseil

Carole Taylor

Président et premier dirigeant

Capitaine Norman C. Stark

Siège social

1900, carré Granville
200, rue Granville
Vancouver BC
V6C 2P9
(604) 666-3226
Télécopieur : (604) 666-1207
Site Web : www.portvancouver.com

Vérificateur

KPMG

Loi de constitution et statut

1983; lettres patentes en vertu du paragraphe 25(1) de la *Loi sur la société canadienne des ports* (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer, gérer et contrôler le port de Vancouver ainsi que les biens et ouvrages qui s'y trouvent.

Profil de la société

La Société du port de Vancouver est une société portuaire locale autonome chargée de fournir de façon économique et équitable les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de Vancouver. Le port manutentionne du charbon, des céréales, du soufre, de la potasse, de la pâte de papier et du bois d'œuvre et assure le service du trafic croisiériste.

En vertu de la *Loi maritime du Canada*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998, les sociétés portuaires locales deviendront des administrations portuaires locales. Ces nouvelles entités seront des sociétés sans capital-actions dont l'administration sera assurée en régime partagé, la municipalité et la province compétentes désignant chacune un membre du conseil d'administration, et les usagers des ports recommandant la majorité des membres dudit conseil. Dans le cas de l'Administration du port de Vancouver, un autre directeur sera nommé conjointement par les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba.





Données récapitulatives

	1997	1996	1995	1994	1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	533,1	533,7	447,6	382,9	366,9
Prêts obtenus du secteur privé	134,6	135,9	44,2	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	1,7	2,1	2,4	2,7
Avoir des actionnaires	366,1	361,0	364,8	357,1	344,2
Fonctionnement					
Revenu	79,8	69,0	66,6	66,3	60,2
Bénéfice net	5,1	(0,5)	12,1	15,8	11,1
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	–	–	–	–	–
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paielements versés au Canada					
Remboursement des prêts	1,7	0,4	0,3	0,3	0,3
Dividendes	0,0	3,3	4,4	3,0	6,6
EMPLOI	179	180	181	145	145
INDICATEUR DE RENDEMENT					
Fret portuaire total (Mt)	73,5	72,0	71,5	67,6	60,7





SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.

Ministre de tutelle

L'honorable Alphonso Gagliano, c.p., député
Ministre des Travaux publics et des Services
gouvernementaux

Président du conseil

Bernard Lamarre

Président et premier dirigeant

Pierre Émond

Siège social

333, rue de la Commune Ouest
Montréal QC
H2Y 2E2
(514) 283-5256
Télécopieur : (514) 283-8423
Site Web : www.svpm.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1981; en vertu de la *Loi régissant les sociétés par actions* de régime fédéral. Filiale à 100 p. 100 de la Société immobilière du Canada limitée; en vertu du décret C.P. 1987-86, la Société doit faire rapport à titre de société d'État mère; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Développer le site du Vieux-Port de Montréal et gérer et entretenir les biens immobiliers de l'État à cet emplacement.

Profil de la société

La Société du Vieux-Port de Montréal Inc. est chargée de gérer et d'aménager le site du Vieux-Port de Montréal. Elle exploite un cinéma IMAX[®] et une patinoire extérieure et elle offre à l'année longue des activités aux visiteurs. Elle obtient ses revenus de diverses sources indépendantes, notamment les droits d'entrée au cinéma, les frais de stationnement, les services alimentaires et les commandites. Tous les ans, 20 sociétés partenaires vendent 1,5 million de billets d'entrée à des spectacles, de participation à des croisières, de location de vélos et autres activités. Le site du Vieux-Port a accueilli près de six millions de visiteurs au cours de l'exercice 1997-1998.

Avec l'aide du gouvernement fédéral, la Société aménage actuellement le Centre scientifique interactif de Montréal – centre d'expositions, de spectacles et d'affaires qui devrait ouvrir le 1^{er} mai 2000.





La Société a également entrepris les travaux de réaménagement de l'entrepôt de stockage frigorifique de neuf étages du Vieux-Port dans le cadre d'un projet qui intégrera la structure existante à un nouvel immeuble et qui comprendra un hôtel, une grande salle de bal, des commerces, un nouveau stationnement et des services. Tous les coûts de ce projet de construction seront assumés par le secteur privé.

Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	3,0	1,4	2,1	2,0	4,0
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonctionnement					
Revenu	8,2	8,3	10,4	8,9	7,8
Bénéfice net	(7,4)	(3,5)	(2,3)	(3,6)	(5,0)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	9,0	3,8	3,5	3,0	9,7
Changements apportés aux fonds budgétaires	137%	9%	17%	-69%	-55%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	81	77	72	69	67





SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable Alfonso Gagliano, c.p., député
Ministre des Travaux publics et des Services
gouvernementaux

Président du conseil

Jon K. Grant

Président et premier dirigeant

Erhard Buchholz

Siège social

Bureau 1500
200, rue King Ouest
Toronto ON
M5H 3T4
(416) 952-6100
Télécopieur : (416) 952-6200
Site Web : www.clc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1956; lettres patentes; réorganisation en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le 19 septembre 1977; certificat de continuation le 7 juillet 1981 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Aliéner des biens immobiliers excédentaires de l'État afin d'obtenir la meilleure valeur possible pour les contribuables canadiens tout en respectant les politiques du gouvernement concernant les revendications territoriales des Premières nations, la gestion de l'environnement, les langues officielles et les aspects liés au patrimoine.

Profil de la société

Ayant pour principal mandat de liquider les biens immobiliers fédéraux excédentaires, la Société immobilière du Canada limitée est également chargée de gérer certains éléments d'actif stratégiques, notamment l'ancienne base des Forces canadiennes de Downsview, à Toronto. À l'origine, la Société centralisait ses activités sur la vente des biens immobiliers excédentaires de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, qui a été privatisée en 1995. Depuis, la Société immobilière du Canada limitée a assumé la responsabilité relative à d'autres biens immobiliers répartis à la grandeur du pays.

Le portefeuille immobilier de la Société comprend la Tour CN, de Toronto, qui fait actuellement l'objet d'un grand programme de revitalisation grâce à une entente de partenariat conclue entre le secteur public et le secteur privé.





La Société mène en outre d'autres grands projets, notamment l'aménagement du parc d'affaires Glenlyon, de Burnaby (Colombie-Britannique); la planification et le changement de zonage des casernes Currie/Parc Lincoln, de Calgary; le réaménagement de la garnison de Saint-Hubert, à Saint-Hubert (Québec), et l'assainissement environnemental et le développement subséquent des anciens ateliers ferroviaires de Moncton (Nouveau-Brunswick).

Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	418,2	403,8	394,9	0,0	0,0
Prêts obtenus du secteur privé	36,9	42,4	63,5	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	55,8	37,1	0,9	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	242,5	249,6	250,1	0,0	0,0
Fonctionnement					
Revenu	187,4	226,8	78,8	0,0	0,0
Bénéfice net	13,3	10,4	0,5	0,0	0,0
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	–	–	–	–	–
Non budgétaires (prêts et investissements)	18,7	37,1	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0
Dividendes	20,4	10,9	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	80	325	340	0	0





SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

Ministre de tutelle

L'honorable Sergio Marchi, c.p., député
Ministre du Commerce international

Président du conseil

Patrick J. Lavelle

Président et premier dirigeant

Ian Gillespie

Siège social

151, rue O'Connor
CP 655
Ottawa ON
K1A 1K3
(613) 598-2500
Télécopieur : (613) 237-2690
Site Web : www.edc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1969; *Loi sur l'expansion des exportations* (L.R.C. 1985, ch. E-20) (S.C. 1993, ch. 26 en vigueur le 10 juin 1993); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Faciliter et accroître le commerce extérieur du Canada et la capacité des entreprises canadiennes à se lancer dans ce commerce et à tirer parti des débouchés internationaux.

Profil de la société

Les activités de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) visent à réduire les risques financiers auxquels sont exposés les exportateurs canadiens. Les services de gestion de risques offerts par la Société comprennent l'assurance-crédit à l'exportation, les garanties et le cautionnement. Ses produits de financement comprennent les lignes de crédit et les protocoles, les mécanismes d'achat de billets à ordre, les prêts directs, le financement préexpédition à long terme, les mécanismes de crédit-bail adossé et le financement de projets.

Huit équipes de travail interviennent directement dans la prestation de ces produits. Ces équipes sont organisées sur une base sectorielle. En outre, des équipes de spécialistes fournissent aux clients de la SEE des conseils d'experts dans des domaines tels que la vérification et l'analyse du crédit, l'économie, le capital-actions, l'assurance-investissement à l'étranger, les marchés internationaux et le financement de projets.





Données récapitulatives

	1997	1996	1995	1994	1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	11 852,0	9 706,0	9 428,0	9 375,0	9 154,0
Prêts obtenus du secteur privé	9 508,0	7 680,0	7 602,0	7 660,0	7 624,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	1 545,0	1 417,0	1 173,0	1 091,0	895,0
Fonctionnement					
Revenu	973,0	890,0	965,0	844,0	699,0
Bénéfice net	128,0	112,0	44,0	171,0	41,0
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Changements apportés aux fonds budgétaires	–	–	–	–	–
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	132,0	38,0	25,0	0,0
Paielements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	25,0
Compte du Canada					
Bilan					
Actif administré pour le Canada	2 941,0	2 899,0	2 812,0	2 641,0	2 333,0
Crédits budgétaires	135,0	135,0	148,0	139,0	162,0
EMPLOI	684	602	557	549	541
INDICATEURS DE RENDEMENT					
Volume d'activités (en millions de dollars)					
Compte du Canada	1 901,0	436,0	715,0	487,0	1 330,0
Compte de la Société	28 636,0	22 030,0	17 237,0	11 631,0	11 766,0
Clientèle desservie (nombre d'entreprises)					
Grandes entreprises	468	444	421	354	369
Petites ou moyennes entreprises	3 243	2 706	2 041	1 792	1 694





SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, c.p., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Présidente du conseil

Guylaine Saucier

Président et premier dirigeant

L'honorable Perrin Beatty, c.p.

Siège social

250, avenue Lanark
CP 3220, succursale C
Ottawa ON
K1Y 1E4
(613) 724-5721
Site Web : cbc.radio-canada.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

Constituée en vertu de la *Loi canadienne sur la radiodiffusion* de 1936, puis maintenue en vertu des lois sur la radiodiffusion de 1958, 1968 et 1991 (L.R.C. 1991, ch. 11); exempte des divisions I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

En tant que radiodiffuseur public du Canada, la Société a pour mission de renseigner, d'éclairer et de divertir des auditoires généraux et spécialisés, de contribuer au développement et au partage d'une conscience et d'une identité nationales, de traduire la diversité régionale et culturelle du Canada et de contribuer au développement de la culture et du talent au Canada.

Profil de la société

La Société Radio-Canada (SRC) produit, acquiert et distribue une programmation principalement canadienne, en français, en anglais et en plusieurs langues autochtones. Elle offre également un choix d'émissions provenant de tous les pays du monde. Ses services comprennent :

- deux réseaux de télévision de base, un en français et un en anglais, qui offrent des émissions d'intérêt général et des émissions spécialisées;
- quatre réseaux de radio de base, deux en français et deux en anglais, qui offrent des émissions d'information et des émissions d'intérêt général ainsi que de la musique classique, du jazz et des émissions culturelles;
- deux réseaux de télévision offrant des émissions de nouvelles et d'information, qui sont entièrement financés par les abonnements au câble et les recettes publicitaires. Le réseau anglais est désigné CBC Newsworld et le réseau français est désigné le Réseau de l'information (RDI);





- des services de radio et de télévision qu'elle diffuse dans le Grand Nord, en anglais, en français et en huit langues autochtones;
- un service audionumérique payant offrant 30 canaux, qui diffuse de la musique 24 heures sur 24, sept jours sur sept, sans aucune publicité.

Au nom du gouvernement du Canada, la SRC fournit en outre un service radio international sur ondes courtes, Radio-Canada International, et diffuse des émissions dans sept langues.

Les émissions de la SRC sont distribuées par l'intermédiaire de satellites alliés à un réseau d'ondes hertziennes et de lignes terrestres alimentant 93 stations de base appartenant à la SRC, 1 165 réémetteurs radio canadiens appartenant à la SRC, 28 stations privées affiliées et 291 réémetteurs de stations affiliées ou communautaires.

Données récapitulatives

	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	1 513,1	1 664,7	1 696,7	1 613,0	1 582,0
Prêts obtenus du secteur privé	389,2	405,1	411,9	433,6	435,3
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	33,0
Avoir des actionnaires ¹	(65,4)	758,0	680,2	738,6	756,8
Fonctionnement					
Revenu ²	1 378,8	1 138,0	1 258,4	1 362,6	1 329,1
Bénéfice net	(35,5)	(23,0)	(159,8)	(193,7)	(152,4)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	806,5	997,1	1 170,7	1 126,9	1 089,5
Changements apportés aux fonds budgétaires	-19%	-15%	4%	3%	-2%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	33,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	6 728	7 311	8 181	9 015	9 117
INDICATEURS DE RENDEMENT					
Contenu canadien à la télévision anglaise de Radio-Canada (%)					
Journée entière	74,0	65,0			
Heures de pointe (de 19 h à 23 h)	91,0	88,0			
Parts d'auditoires aux heures de pointe (%)					
CBC, télévision anglaise	10,8	11,3			
Radio-Canada, télévision française	25,8	26,1			

¹ Afin de se conformer à l'Exposé-sondage de l'Institut canadien des comptables agréés dans le domaine des conseils sur la comptabilité et la vérification dans le secteur public, intitulé « Comptabilisation de l'aide gouvernementale », les crédits reçus du gouvernement du Canada sont maintenant comptabilisés et amortis de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations connexes. Cette modification a eu pour effet de créer un solde négatif temporaire pour l'avoir de l'actionnaire.

² Les revenus pour 1997-1998 sont les revenus bruts, afin de mieux rendre compte de l'étendue des activités de la Société. Par le passé, certaines dépenses étaient soustraites des revenus.





VIA RAIL CANADA INC.

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, c.p., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Marc LeFrançois

Président et premier dirigeant

Roderick J. Morrison

Siège social

6^e étage
2, place Ville-Marie
CP 8116, succursale A
Montréal QC
H3C 3N3
(514) 871-6000
Télécopieur : (514) 871-6619
Site Web : www.viarail.ca

Vérificateur

Raymond Chabot Grant Thornton
Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1977; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer et fournir un service de transport ferroviaire pour passagers, sûr et efficace.

Profil de la société

VIA Rail Inc. est la société nationale de transport ferroviaire du Canada. Depuis sa création en 1978, VIA Rail Canada exploite des trains de voyageurs sur un réseau pancanadien qui va de l'Atlantique au Pacifique et des Grands Lacs jusqu'à la baie d'Hudson. Le réseau de la société comprend 14 000 kilomètres de voies ferrées sur lesquelles circulent 430 trains par semaine.

En 1997, avec un effectif de quelque 3 000 employés, VIA Rail Inc. a exploité 429 trains par semaine, desservi plus de 400 agglomérations dans l'ensemble du Canada, transporté 3,8 millions de passagers et touché 190,5 millions de dollars de recettes d'exploitation.

En janvier 1998, le ministre des Transports a demandé au Comité permanent des transports de faire l'examen des services ferroviaires voyageurs et de chercher des façons novatrices de revitaliser VIA Rail. Après de vastes consultations auprès des intéressés et du public, le Comité a déposé à la Chambre des communes son rapport intitulé *La renaissance des services ferroviaires voyageurs au Canada* le 11 juin 1998.





Après la publication de ce rapport, le ministre des Transports a annoncé le 21 octobre 1998 que Transports Canada et VIA Rail travailleront ensemble au cours des prochains mois à préparer un plan d'activités stratégique à long terme qui décrira le réseau de voies de VIA, les niveaux de service, les besoins de financement et les projets de renouvellement du matériel. Pour aider à contrôler les coûts et améliorer le service global de VIA Rail, le gouvernement fédéral encouragera aussi des partenariats publics-privés et étudiera le franchisage de certaines lignes de VIA au secteur privé.

Données récapitulatives

	1997	1996	1995	1994	1993
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	688,1	712,5	783,4	790,4	812,5
Prêts obtenus du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts obtenus du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avoir des actionnaires	563,0	591,0	640,5	626,9	640,9
Fonctionnement					
Revenu	190,6	184,5	175,0	176,4	164,2
Bénéfice net	(44,5)	(70,1)	(26,1)	(39,3)	(47,5)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	228,7	245,2	295,4	318,2	348,1
Changements apportés aux fonds budgétaires	-7%	-17%	-7%	-9%	-10%
Non budgétaires (prêts et investissements)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
EMPLOI	2 969	3 000	3 178	3 718	4 131
INDICATEURS DE RENDEMENT					
Voyageurs (en milliers)	3 765	3 666	3 597	3 586	3 570
Voyageurs-milles (en millions)	884,0	892,0	859,0	834,0	820,0
Financement public de l'exploitation par voyageur-mille (en cents)	24,0	25,2	29,8	35,1	41,0
Coefficient d'occupation moyen (%)	58,0	59,0	61,0	60,0	59,0
Ponctualité (%)	84,0	84,0	86,0	87,0	90,0
Ratio des produits aux charges en trésorerie (%)	49,3	47,3	44,0	40,2	33,8





PORTEFEUILLE DES SOCIÉTÉS

Ce chapitre présente les données relatives aux sociétés d'État et à leurs portefeuilles de sociétés au 31 août 1998. Les données présentées sont réparties sous les trois rubriques suivantes :

Résumé statistique fait la comparaison avec le nombre de sociétés d'État mères, de filiales et de sociétés affiliées qui existaient à la fin de l'exercice précédent.

Changements survenus pendant l'exercice fait état des changements survenus au sein des filiales et des sociétés affiliées de chaque société d'État mère entre le 31 août 1997 et le 31 août 1998.

Répertoire des portefeuilles des sociétés d'État présente le répertoire exhaustif des sociétés d'État mères et de leurs filiales et sociétés affiliées.





RÉSUMÉ STATISTIQUE

Nombre de sociétés d'État mères et de filiales en propriété exclusive et autres filiales et sociétés affiliées

(au 31 août)

	1998	1997
Sociétés d'État mères	48	47
Filiales en propriété exclusive	23	25
Autres filiales et sociétés affiliées	21	23

CHANGEMENTS SURVENUS PENDANT L'EXERCICE

Corporation de développement des investissements du Canada

Theratronics International Limitée et sa filiale
- Meicor Inc. (65 %)

Supprimée
Supprimée

Office d'investissement du régime de pensions du Canada

Ajoutée

Société canadienne des postes

2717786 Canada Inc.

Supprimée

Société immobilière du Canada limitée

CLC Downsview Inc.
La Tour CN Limitée
Société immobilière du Canada
(Vieux-Port de Québec) Inc.

Ajoutée
Supprimée
Supprimée





RÉPERTOIRE DES PORTEFEUILLES DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

1. Administration de la voie maritime du Saint-Laurent

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée¹
- La Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée
- La Société des Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée

2. Administration de pilotage de l'Atlantique

3. Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée

4. Administration de pilotage des Laurentides

5. Administration de pilotage du Pacifique

6. Banque du Canada

7. Banque de développement du Canada

Société affiliée en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Cominco Ltd²

8. Centre de recherches pour le développement international

9. Commission canadienne du blé

10. Commission canadienne du lait

11. Commission de la capitale nationale

12. Conseil canadien des normes

13. Conseil des arts du Canada

14. Construction de Défense (1951) Limitée

15. Corporation commerciale canadienne

16. Corporation de développement des investissements du Canada, La

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Canada Eldor Inc.
- Canada Hibernia Holding Corporation et sa société affiliée
 - Hibernia Management and Development Company Ltd. (8,5 %)

Société affiliée en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Varsity Corporation²





17. Énergie atomique du Canada limitée**Filiales en propriété exclusive (100 %)**

- AECL Technologies B.V.
- AECL Technologies Inc.

18. Fondation canadienne des relations raciales

19. Marine Atlantique S.C.C.

20. Monnaie royale canadienne

21. Musée canadien de la nature

22. Musée canadien des civilisations

23. Musée des beaux-arts du Canada

24. Musée national des sciences et de la technologie

25. Office de commercialisation du poisson d'eau douce

26. Office d'investissement du régime de pensions du Canada

27. Petro-Canada Limitée

28. Queens Quay West Land Corporation

29. Société canadienne des ports**Filiale en propriété exclusive (100 %)**

- Ridley Terminals Inc.

30. Société canadienne des postes**Filiales en propriété exclusive (100 %)**

- 2875039 Canada Limited
- 2875047 Canada Limited
- 3106900 Canada Inc.
- Postes Canada Gestion de systèmes limitée
- Société de portefeuille Postes Canada Limitée et sa filiale
 - PCL Courier Holdings Inc. (75 %) et ses filiales
 - 964102 Ontario Inc. (100 %)
 - Courrier Purolator Ltée (100 %) et ses filiales
 - Canadian Teleservices Corporation (100 %)
 - Distribution Management Services Inc. (100 %)
 - Purolator Customs Services Ltd. (100 %)
 - Supercourier (1987) Ltd. (100 %)

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A. (6,2 %) et ses filiales
 - IPC Technology S.C. (96 %)
 - IPC Unipost S.C. (96 %)





31. Société canadienne d'hypothèques et de logement

32. Société d'assurance-dépôts du Canada

33. Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne

34. Société de développement du Cap-Breton

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Cape Breton Carbofuels Limited³
-

35. Société d'expansion du Cap-Breton

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Cape Breton Marine Farming Limited³
- DARR (Cape Breton) Limitée³
- Gulf Bras d'Or Estates Limited³

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Bell Bray Golf Developments Incorporated
 - Canadian Tennis Technology Limited
 - General Mining Building Limited
 - Lynwood Inn Limited
 - Silver Screen Star Limited
-

36. Société du Centre national des Arts

37. Société du crédit agricole

38. Société du port de Halifax

39. Société du port de Montréal

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- 176422 Canada Inc.
-

40. Société du port de Prince Rupert

41. Société du port de Québec

42. Société du port de Saint John

43. Société du port de St. John's

44. Société du port de Vancouver

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Canada Place Corporation
-

45. Société immobilière du Canada limitée

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- 3148131 Canada Limited
- CLC Downsview Inc.⁴
- Société immobilière du Canada CLC Limitée
- Société du Vieux-Port de Montréal Inc.⁵





46. Société pour l'expansion des exportations

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Exinvest Inc.

47. Société Radio-Canada

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Cable North Microwave Limited (1 action)
- Master FM Limited (20 %)
- Visnews Limitée (1 action)

48. VIA Rail Canada Inc.

¹ Non incluse dans le Résumé statistique des filiales en propriété exclusive. En vertu de la *Loi sur le pilotage*, la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) s'applique à l'Administration de pilotage des Grands Lacs de la même façon que si elle était une société d'État mère aux termes de la LGFP.

² La Société ne détient que des actions privilégiées sans droit de vote.

³ Société inactive.

⁴ La Société a été incorporée en juillet 1998, mais n'avait pas entrepris ses activités au 31 août 1998.

⁵ La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue par décret en conseil (C.P. 1987-86) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.





AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS

Ce chapitre fournit des renseignements sur ce qui suit :

- les sociétés à capital-actions appartenant en partie au gouvernement fédéral;
- les sociétés n'ayant pas de capital-actions (p. ex. les sociétés à but non lucratif) à l'égard desquelles le gouvernement est habilité à nommer au moins un membre du conseil d'administration ou autre organe de direction, ou à en approuver la nomination;
- les organismes créés conformément à un accord international, dont le gouvernement fédéral détient des actions ou à l'égard desquels il est habilité à nommer des membres de l'organe de direction ou à en approuver la nomination.

Dans le cas des sociétés à capital-actions, la liste présentée indique la proportion de la propriété fédérale. Dans le cas des sociétés sans capital-actions, on a modifié la liste de cette année de façon à y intégrer des fractions indiquant le nombre d'administrateurs du conseil nommés par le gouvernement fédéral par rapport au nombre total d'administrateurs du conseil.

Ce nouvel élément vise à illustrer le degré d'influence exercée par le gouvernement fédéral sur une entité, dans les cas où l'on ne peut pas exprimer le contrôle selon une proportion d'actionnariat. Ainsi, l'expression « administrateur du conseil





nommé par le gouvernement fédéral » peut désigner une personne nommée par décret du gouverneur en conseil ou par l'un quelconque de nombreux autres mécanismes, notamment, la nomination par un ministre ou par une société d'État. Les fonctionnaires fédéraux membres *d'office* des conseils d'administration sont également considérés comme des administrateurs nommés par le gouvernement fédéral à ces fins.

Les sociétés énumérées dans le présent chapitre sont groupées comme suit¹ :

Entreprises mixtes

Celles dont le capital-actions appartient en partie au Canada, par l'intermédiaire d'un ministre, le reste appartenant à des intervenants du secteur privé.

Entreprises en coparticipation

Celles dont le capital-actions appartient en partie au Canada, par l'intermédiaire d'un ministre, le reste appartenant à un autre palier de gouvernement.

Organismes internationaux

Sociétés créées en vertu d'accords internationaux, dont le Canada détient des actions ou à l'égard desquelles il est habilité à nommer ou à élire des membres de l'organe de direction.

Autres entités

Sociétés dont le Canada ne possède pas d'actions, mais pour lesquelles il a, directement ou par l'intermédiaire d'une société d'État, en vertu d'une loi, de statuts constitutifs, de lettres patentes ou de règlements, le droit de nommer un ou plusieurs membres de l'organe de direction.

Sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

Sociétés dont les actions sont reçues par le Canada et qui tiennent lieu de redevances.

¹ Ce chapitre ne comprend pas les établissements publics comme l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Bien qu'ils soient similaires aux sociétés d'État du fait qu'ils sont détenus à cent pour cent par le gouvernement fédéral, les établissements publics sont expressément exclus de la définition d'une « société d'État » contenue dans la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Les établissements publics sont plutôt définis comme des ministères, aux termes de la LGFP, et en tant que tels, sont assujettis à un régime de responsabilité différent.





NOMBRE D'AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS

Comparaison sur douze mois

Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	31 mars 1998	31 mars 1997
Entreprises mixtes	2	3
Entreprises en coparticipation	3	3
Organismes internationaux	17	20
Autres entités	98	87
Sociétés assujetties à la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>	15	6

AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS - AJOUTS ET SUPPRESSIONS

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 1998

Entreprises mixtes

Compagnie nationale des produits de la mer Ltée

Supprimée

Entreprises en coparticipation

Aucun ajout ni aucune suppression

Organismes internationaux

Commission des pêcheries des Grands Lacs

Supprimée

Commission internationale du flétan du Pacifique

Supprimée

Pacific Salmon Commission

Supprimée

Autres entités

1997 Brandon Canada Games Society Inc.

Supprimée

Calgary Airport Authority

Ajoutée

Canada-Alberta Beef Industry Development Fund

Ajoutée

Canada-Alberta Hog Industry Development Fund

Ajoutée

Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund

Ajoutée

Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund

Ajoutée

Canadian Dairy Network

Supprimée

Centre canadien d'administration du sport et de la condition physique

Supprimée

Centre canadien pour l'amélioration des porcs Inc.

Supprimée





Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)	Ajoutée
Charlottetown Airport Authority Inc.	Ajoutée
Club Export Agro-alimentaire du Québec	Supprimée
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)	Ajoutée
Fonds québécois d'adaptation des entreprises agro-alimentaires	Ajoutée
Gander International Airport Authority	Ajoutée
Greater Fredericton Airports Authority Inc.	Ajoutée
Initiative de recherche-développement au sein du secteur agro-alimentaire	Ajoutée
Inno-Centre	Supprimée
Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie	Supprimée
La Société d'accueil des Jeux d'été du Canada 2001 Alliance London Inc.	Ajoutée
Nova Scotia Apple Industry Development Fund	Ajoutée
Nova Scotia Research and Development for Grain and Forage	Ajoutée
Nova Scotia Technology Development 2000	Ajoutée
Ontario Safety Net Research and Development Fund	Ajoutée
Regina Airport Authority	Ajoutée
Saint John Airport Inc.	Ajoutée
Saint John Airport Transition Team	Supprimée
St. John's International Airport Authority	Ajoutée
St. John's Regional Airport Planning Group	Supprimée

Sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

Canadian Manoir	Ajoutée
Caoutech	Ajoutée
Exploration Boréale Inc.	Ajoutée
Goldenhill Cattle Company Ltd.	Ajoutée
Madison Partners Limited	Ajoutée
N. Brunswick Rasakti Inc.	Ajoutée
Omnitech Migration International Inc.	Ajoutée
O-Tooz Energie Group Inc.	Ajoutée
The Vivant Group Inc.	Ajoutée





ENTREPRISES MIXTES

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice Actif total (A) Passif (P) Vérificateur	Participation fédérale
Ministre des Finances				
Petro-Canada				
Améliorer l'avoir de l'actionnaire en mettant en valeur, en produisant et en distribuant les hydrocarbures et autres types de carburants et de produits énergétiques.	52nd Floor West Tower 150-6th Ave. SW Calgary AB T2P 3E3 (403) 296-8000	<i>Loi sur les corporations commerciales canadiennes, 1975</i>	31 décembre A = 8,34 B\$ P = 2,93 B\$ Arthur Andersen & Company	18,23%
Ministre des Ressources naturelles				
Gérance de projets nucléaires NPM du Canada Inc.				
Gestion de projets de construction et de projets nucléaires. Transférer cette activité au secteur privé.	2020, rue Université 22 ^e étage Montréal QC H3A 2A5 (514) 288-1990	<i>Loi sur les corporations commerciales canadiennes, 1982</i>	31 mars A = 28,6 M\$ P = 24,6 M\$ Price Waterhouse	17 %

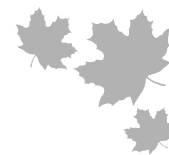




ENTREPRISES EN COPARTICIPATION

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice Actif total (A) Passif (P) Vérificateur	Participation fédérale
Ministre de l'Industrie et de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
North Portage Development Corporation & The Forks Renewal Corporation				
Favoriser la relance socio-économique de la région du Portage du Nord de Winnipeg.	201- One Forks Market Road Winnipeg MB R3C 4L9 (204) 943-7752	<i>Loi sur les sociétés du Manitoba</i> (1983)	31 mars A= 128,1 M\$ P = 33,5 M\$ Deloitte & Touche	33,3 %
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada				
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud				
Favoriser, dans la ville de Lauzon, le développement d'un parc industriel et portuaire destiné aux projets industriels d'envergure. Gérer ce parc industriel et portuaire.	Bureau 101 229-A, rue Saint-Omer Lévis QC G6N 6N4 (418) 833-5925	Loi spéciale du Gouvernement du Québec (1974)	31 mars A = 2,5 M\$ P = 0 M\$ Vérificateur général du Québec	40 %
Ministre des Ressources naturelles				
Lower Churchill Development Corporation Limited				
Établir le mode de mise en valeur, en totalité ou en partie, du potentiel hydroélectrique du bassin inférieur du fleuve Churchill et l'acheminement de cette énergie aux marchés.	PO Box 12700 St. John's NF A1B 3T5 (709) 737-1400	<i>Loi sur les sociétés de Terre-Neuve,</i> 1978	31 décembre A = 30 M\$ P = 0 M\$ Ernst & Young	49 %





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs ¹
Ministre des Affaires étrangères				
Banque africaine de développement				
Contribuer au développement économique et à la promotion sociale des pays membres, individuellement et collectivement. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur en Afrique.	01, CP 1387 Abidjan 01 Côte d'Ivoire Afrique 011-225-20-44-44	Entente signée par les pays membres, 1963, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Deloitte & Touche; Akintola Williams and Hussan Inc.	3,16 %
Banque asiatique de développement				
Favoriser l'essor économique et la promotion sociale des pays en développement membres de la Banque. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur en Asie.	CP 789 1099 Manille Philippines 011-632-711-3851	Entente signée par les pays membres, 1965, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Deloitte & Touche	5,38 %

¹ Dans le cas des sociétés à capital-actions, un pourcentage représente la proportion du capital-actions détenue par le gouvernement fédéral. Dans le cas des entités sans capital-actions, une fraction indique le nombre d'administrateurs du conseil ou de l'organe de direction de l'entité nommés par le gouvernement fédéral par rapport au nombre total d'administrateurs du conseil.



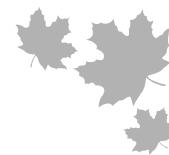


ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre des Affaires étrangères (suite)				
Banque de développement des Caraïbes				
Contribuer à la croissance et au développement économique harmonieux des pays membres et à leur intégration en portant une attention spéciale et urgente aux besoins des pays moins développés de la région. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur.	CP 408 Wilday, St. Michael Bridgetown Barbade 1-8-246-429-3550	Entente signée par les pays membres, 1969, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Price Waterhouse	8,97 %
Banque interaméricaine de développement				
Contribuer à accélérer le développement socio-économique des pays membres de la région en développement, individuellement ou collectivement. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur.	1300 New York Avenue NW Washington DC 20577 USA (202) 623-1000	Entente signée par les pays membres, 1959 et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Price Waterhouse	4,15 %
Commission de la frontière internationale				
Maintenir la démarcation et la représentation graphique de la frontière sur les terres et les eaux, entre le Canada et les États-Unis, et régler tous les travaux de construction, en-deça de trois mètres de la ligne de démarcation.	Pièce 571 615, rue Booth Ottawa ON K1A 0E9 (613) 995-4341	Traité de Washington, 1908, <i>Loi sur la Commission de la frontière internationale,</i> 1960	s/o ¹	1/2

¹ s/o : sans objet





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre des Anciens combattants				
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth				
Entretien des sépultures et monuments commémoratifs et tenir les dossiers sur les membres des armées du Commonwealth morts au cours des deux grandes guerres mondiales.	2 Marlow Road Maidenhead Berkshire UK SL6 7DX (0628) 34221	Charte royale, 1917	Coopers Lybrand & Deloitte	1/10
Ministre de l'Environnement				
Comité international du Niagara				
Déterminer la quantité d'eau requise aux fins du Traité et enregistrer les quantités d'eau utilisées pour la production d'électricité.	a/s EC, Région de l'Ontario 867, chemin Lakeshore Burlington ON L7R 4A6 (905) 336-4713	Le Traité concernant la dérivation d'eau du Niagara, de 1950, administré par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et le State Department des États-Unis	s/o	1/2
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif mixte				
Le Comité fournit des avis au Conseil de la Commission nord-américaine de coopération environnementale à propos de questions liées à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, « accord auxiliaire » de l'Accord de libre-échange nord-américain.	393, rue Saint-Jacques Ouest Pièce 200 Montréal QC H2Y 1N9 (514) 350-4300	Le Comité a été créé en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement	s/o	5/5





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre de l'Environnement (suite)				
Conseil international de contrôle du lac des Bois				
Le lac des Bois fait partie des eaux internationales limitrophes. Le Conseil de contrôle du lac des Bois est chargé de la régulation des niveaux du lac des Bois et du lac Seul, ainsi que des écoulements dans les rivières Winnipeg et English en aval de ces lacs à leur confluent, conformément aux engagements internationaux et aux lois fédérales et provinciales.	a/s EC, Service de conservation de l'environnement 4 ^e étage 351, boul. St-Joseph Hull QC K1A 0H3 (819) 997-2529	Le Conseil a été créé en vertu de l'article 2 de la <i>Loi pour le contrôle du lac des Bois</i> et il est en outre mandaté par le Traité des eaux limitrophes conclu entre le Canada et les États-Unis (convention et protocole, 1925)	s/o	1/2
Conseil international de contrôle du lac Memphremagog				
Un tribunal pour le règlement des conflits relatifs à la régulation des niveaux du lac Memphremagog, conformément aux engagements internationaux et aux lois fédérales et provinciales.	a/s EC, Région du Québec 100, boul. Alexis-Nihon Bureau 300 Saint-Laurent QC H4M 2N8 (514) 283-1628	Le Conseil a été créé en vertu d'une entente conclue entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis.	s/o	1/2
International Porcupine Caribou Board				
Fournir des conseils et des recommandations au sujet des aspects de la conservation du troupeau de caribous Porcupine et de son habitat qui nécessitent une coordination internationale.	c/o EC Pacific and Yukon Region Canadian Wildlife Service 91782 Alaska Hwy. Whitehorse YT Y1A 5B7 (867) 393-6700	Entente conclue par le Canada et les É.-U. sur la conservation du troupeau de caribous Porcupine, 1987	s/o	4/8





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre des Finances				
Agence multilatérale d'assurance des investissements				
Encourager le flux des investissements à des fins productives entre les pays membres, complétant ainsi les activités de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, de la Société financière internationale et d'autres institutions financières de développement international.	1818 H Street NW Washington DC 20433 USA (202) 477-6167	<i>Loi sur les accords de Bretton Woods</i> et les lois connexes, 1988	Price Waterhouse	2,97 %
Association internationale de développement				
Promouvoir le développement économique, augmenter la productivité et ainsi relever les niveaux de vie des pays sous-développés.	1818 H Street NW Washington DC 20433 USA (202) 473-1234	Articles de l'accord; 1960, <i>Loi sur l'Association internationale de développement</i> , 1960	Price Waterhouse	3,01 %
Banque européenne pour la reconstruction et le développement				
Mettre sur pied une entreprise privée dynamique et faciliter la transition des économies centralisées aux économies de marché dans la nouvelle Europe.	One Exchange Square London England ECZA 2EH 44-171-338-6000	<i>Loi créant la Banque européenne pour la reconstruction et le développement</i> , 1991	Arthur Andersen	3,66 %
Banque internationale pour la reconstruction et le développement				
Aider à la reconstruction et au développement des territoires des pays membres.	1818 H Street, NW Washington DC 20433 USA (202) 623-1000	<i>Loi sur les accords de Bretton Woods</i> et les lois connexes, 1945	Price Waterhouse	2,96 %





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre des Finances (suite)				
Fonds monétaire international				
Favoriser le bien-être économique par l'expansion du commerce, le maintien d'accords commerciaux ordonnés et la diminution de la balance des paiements.	700 19th St. NW Washington DC 20431 USA (202) 623-7430	Entente signée par les pays membres, 1945	Comité de vérification externe	2,97 %
Société financière internationale				
Promouvoir le développement économique en encourageant la croissance d'entreprises productives dans les pays membres, et en assurant un complément aux travaux de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.	2121 Pennsylvania Avenue Washington DC USA 20433 (202) 473-1234	Articles de l'accord; crédit 731, <i>Loi n° 6 portant affectation de crédits</i> , 1956	Price Waterhouse	3,65%





AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral ¹
Ministre des Affaires étrangères				
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique				
Promouvoir et appuyer la coopération entre le Canada et les autres pays pour la promotion et le renforcement des institutions visant les droits de la personne.	63, rue de Brésoles 1 ^{er} étage Montréal QC H2Y 1V7 (514) 283-6073	<i>Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, 1988</i>	Vérificateur général du Canada	13/13
Commission du parc international Roosevelt de Campobello				
Administrer le parc international Roosevelt de Campobello, comme site commémoratif.	CP 9 Welshpool Île Campobello NB EOG 3H0 (506) 752-2992	<i>Loi sur la Commission du parc international Roosevelt de Campobello, 1964</i>	Foster, Carpenter, Black & Co.	3/6
Fondation Asie-Pacifique du Canada				
Raffermir les liens entre les citoyens et les institutions du Canada et ceux de la région Asie-Pacifique.	Pièce 666 999, Place Canada Vancouver BC V6C 3E1 (604) 684-5986	<i>Loi constituant la Fondation Asie-Pacifique du Canada, 1984</i>	Arthur Andersen & Co.	10/17

Ministre des Affaires indiennes et du Nord

Société des pêcheurs autochtones du Nord

Garder une flotte de navires de pêches et les permis pertinents, pour le profit à long terme des pêcheurs autochtones, et encourager ces derniers à mettre sur pied leurs opérations commerciales indépendantes.	CP 876 4-214, av. Third W Prince Rupert BC V8J 3Y1 (250) 627-8436	<i>Loi sur les sociétés de la C.-B., 1982</i>	Carlyle Shepherd & Co.	1/7
--	---	---	------------------------	-----

¹ Cette fraction indique le nombre d'administrateurs du conseil ou de l'organe de direction de l'entité nommés par le gouvernement fédéral par rapport au nombre total d'administrateurs du conseil.

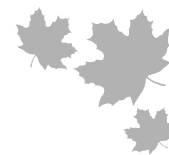




AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire				
Agriculture Institute of Management in Saskatchewan, Inc. (AIMS)				
Collaborer avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux à la mise en oeuvre du Programme canadien de gestion d'entreprises agricoles en Saskatchewan.	Room 125 3085 Albert Street Regina SK S4S 0B1 (306) 787-5964	Alinéa 4(a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire</i>	Mintz & Wallace	4/12
B.C. Investment Agriculture Foundation (BCIAF)				
Gérer le processus de prise de décision et d'exécution concernant l'affectation des fonds destinés à l'adaptation et à la sécurité du revenu. L'organisme établira les priorités et financera des projets favorisant la croissance, l'emploi et la compétitivité à long terme de l'industrie agricole et alimentaire, des industries connexes et des secteurs ruraux de la C.-B.	PO Box 8248 Victoria BC V8W 3R9 (250) 356-1830	<i>Society Act of the province of British Columbia</i>	À désigner	1/13
Canada-Alberta Beef Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie bovine de l'Alberta.	Alberta Cattle Commission 215-6715, 8 th Street NE Calgary AB T2E 7H7 (403) 275-8558	Accord d'accompagne- ment Canada- Alberta sur le développement de l'industrie bovine, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	BDO Dunwoody (Calgary)	1/7





AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateur s nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Canada-Alberta Hog Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie porcine de l'Alberta.	Alberta Pork Producers Development Corporation 10319 Princess Elizabeth Ave Edmonton AB T5G 0Y5 (403) 474-8288	Accord d'accompagnement Canada-Alberta sur le développement de l'industrie porcine, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	KPMG	1/7
Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie de la betterave à sucre de l'Alberta.	Alberta Sugar Beet Growers' Marketing Board 4900 - 50 th Street Taber AB T1G 1T3 (403) 223-1110	Accord d'accompagnement Canada-Alberta sur le développement de l'industrie de la betterave à sucre, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	Dawson, Berezan & Partners (Lethbridge)	1/7
Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund				
Fournir de l'aide financière aux agriculteurs terre-neuviens pour développer le secteur agricole primaire et celui de la valeur ajoutée à Terre-Neuve et au Labrador.	Department of Forest Resources and Agrifoods PO Box 8700 St. John's NF A1B 4J6 (709) 729-5090	Accord Canada-Terre-Neuve sur l'innovation agroalimentaire, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	Vérificateur provincial de Terre-Neuve	1/4

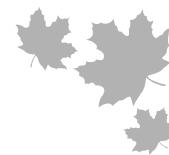




AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Centre de développement du porc du Québec Inc.				
Favoriser la mise au point et l'utilisation de nouvelles technologies susceptibles d'améliorer la qualité, l'efficacité et la rentabilité de l'industrie québécoise de l'élevage du porc, en ce qui a trait à l'environnement.	Bureau 340 2795, boul. Laurier Sainte-Foy QC G1V 4M7 (418) 650-2440	3 ^e partie de la <i>Loi sur les compagnies du Québec</i>	Samson Bélaïr	1/19
Centre de diversification des cultures du Manitoba (CDCM)				
Organisme créé par l'industrie et chargé de trouver et d'évaluer de nouvelles récoltes et de nouvelles techniques ainsi que de nouvelles possibilités de valeur ajoutée dans un système agricole durable, et d'en démontrer et faciliter l'utilisation. Le CDCM exploite trois emplacements qui lui appartiennent et deux emplacements sociaux représentant toute une gamme de sols et de climats. Le Centre mène une grande partie de ses travaux en collaboration avec des organismes, des groupes et des particuliers de l'extérieur. Le Centre offre une aide variée aux travaux de recherche et de démonstration, ce qui comprend un soutien technique et l'utilisation de ses installations et de ses terrains.	CP 309 Carberry MB R0K 0H0 (204) 834-6000	<i>Loi sur le rétablissement agricole des Prairies</i>	Myers, Norris & Penny, Vérificateur général du Canada	3/9





AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)				
Renforcer l'économie rurale et axée sur les ressources du Nouveau-Brunswick par le développement, l'application et la commercialisation de la biotechnologie et d'innovations technologiques.	Ministère de l'Agriculture et du Développement rural du Nouveau-Brunswick CP 636 Fredericton NB E3B 5A6 (506) 444-2444	Accord sur le fonds du Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick, <i>Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.</i> Incorporation provinciale conformément aux lois de la province du Nouveau-Brunswick	Teed, Saunders, Doyle Co. (Fredericton)	1/19
Conseil canadien de la gestion d'entreprises agricoles (CCGEA)				
Suivre de près la mise en oeuvre du programme canadien de gestion d'entreprises agricoles et donner des conseils à ce sujet; promouvoir et encourager l'utilisation de principes et pratiques judicieuses de gestion des entreprises agricoles; encourager, coordonner et financer des projets entrepris à l'échelle nationale, à l'échelle régionale et à l'échelle de plusieurs provinces ou d'une province.	Bureau 1110 75, rue Albert Ottawa ON K1P 5E7 (613) 237-9060	Alinéa 4(a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire</i>	Deloitte & Touche	2/22





AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateur s nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec (CORPAQ)				
Donner des conseils au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec sur les activités de recherche et de développement de nature à améliorer le dialogue afin d'aider le secteur bio-alimentaire à atteindre son objectif de développement durable.	Direction de la recherche MAPAQ 200, ch. Ste-Foy Québec QC G1R 4X6 (418) 646-5774	Gouvernement du Québec; <i>Loi sur le vérificateur général</i>	Vérificateur général du Québec	1/15
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAC)				
Administrer les fonds attribués par le gouvernement fédéral au secteur agricole du Québec dans le cadre du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR).	555, boul. Roland-Therrien Longueuil QC J4H 3Y9 (450) 679-0530	3 ^e partie de la <i>Loi sur les compagnies du Québec</i>	Groupe Mallette Mathieu	1/11
Fonds d'innovation agroalimentaire¹				
Appuyer le développement du secteur agricole primaire et de celui de la valeur ajoutée en fournissant une aide à la recherche, au développement et à l'infrastructure et faciliter la transition de l'industrie agroalimentaire vers une économie de marché.	Pièce 329 3085, rue Albert Regina SK S4S 0B1 (306) 780-8262	<i>The Crown Corporations Act, 1993 (Sask.)</i> et <i>The Agri-Food Innovation Act, 1995 (Sask.)</i>	Vérificateur provincial de la Saskatchewan	6/12
Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires				
Administrer les fonds attribués au Québec par le gouvernement fédéral pour promouvoir l'adaptation de l'industrie à la nouvelle situation résultant de la déréglementation du marché et de l'abolition de plusieurs mécanismes d'aide financière.	Bureau 200 9001, boul. de l'Acadie Montréal QC H4N 3H7 (514) 858-2000	3 ^e partie de la <i>Loi sur les compagnies du Québec</i>	Samson, Bélaïr, Deloitte & Touche	2/13

¹ L'an dernier, cette entité était inscrite sous Agri-Food Innovation Fund.





AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
GEAGRI				
Contribuer au perfectionnement de la gestion de l'agriculture et au développement de l'économie en recrutant des partenaires pour la réalisation d'activités, d'instruments et de services adaptés aux besoins des clients.	9 ^e étage 200, ch. Ste-Foy Québec QC G1R 4X6 (418) 646-5772	Gouvernement du Québec – <i>Loi sur l'inspecteur général des institutions financières</i>	Groupe Mallette Maheu	1/16
Initiative de recherche-développement au sein du secteur agroalimentaire				
Lancer, encourager, promouvoir et réaliser des projets de recherche et de développement qui contribuent au mieux-être économique du Canada et du Manitoba.	Administrateur Manitoba Association of Agricultural Societies CP 72 Morris MB R0G 1K0 (204) 758-3056	Accord d'accompagnement Canada-Manitoba sur l'Initiative de recherche-développement au sein du secteur agroalimentaire, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	À désigner	6/13
Institut de formation agricole de l'Ontario (IFAO)				
Collaborer avec le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial à la mise en oeuvre du Programme canadien de gestion d'entreprises agricoles en Ontario.	Bureau 405 491, av. Eglinton O Toronto ON M5N 1A8 (416) 485-3677	Alinéa 4(a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire</i>	Deloitte & Touche	1/17
Institut international du Canada pour le grain				
Favoriser, en régime non lucratif, pour le plus grand bien du Canada, le développement, la conservation et l'élargissement du marché canadien et des marchés internationaux pour les céréales et les oléagineuses canadiennes, ainsi que pour les produits qui en découlent.	Pièce 1000 303, rue Main Winnipeg MB R3C 3G7 (204) 983-3289	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1972	Deloitte & Touche	5/5





AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Nova Scotia Apple Industry Development Fund				
Entreprendre des activités pour renforcer la capacité concurrentielle de l'industrie de la pomme de la Nouvelle-Écosse sur les marchés nationaux et internationaux.	Nova Scotia Department of Agriculture and Marketing MacRae Library 137 College Rd PO Box 550 Truro NS B2N 5E3 (902) 893-6506	Accord Canada- Nouvelle-Écosse, Programme national de transition pour le secteur de la pomme en Nouvelle-Écosse, annexe B : Fonds pour l'industrie de la pomme. <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	À désigner	2/11
Nova Scotia Research and Development for Grain and Forage				
Fournir une aide financière aux agriculteurs de la Nouvelle-Écosse, afin d'appuyer des initiatives à long terme dirigées par l'industrie concernant les céréales et les fourrages.	Nova Scotia Department of Agriculture and Marketing MacRae Library 137 College Rd PO Box 550 Truro NS B2N 5E3 (902) 893-6506	Accord Canada- Nouvelle-Écosse sur le programme de recherche et de développement sur les céréales et les fourrages, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	À désigner	1/5
Nova Scotia Technology Development 2000				
Fournir une aide financière aux agriculteurs de la Nouvelle-Écosse, afin d'appuyer la recherche agricole à long terme dirigée par l'industrie en Nouvelle-Écosse.	Nova Scotia Department of Agriculture and Marketing MacRae Library 137 College Rd PO Box 550 Truro NS B2N 5E3 (902) 893-6506	Accord Canada- Nouvelle-Écosse sur Technology Development 2000, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	À désigner	1/3





AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Ontario Safety Net Research and Development Fund				
Améliorer la position concurrentielle à long terme et accroître la diversité du secteur agricole et agroalimentaire de l'Ontario. Le fonds est administré par le Conseil de l'adaptation agricole de l'Ontario.	a/s Association des fructiculteurs et des maraîchers de l'Ontario Unité 103 355, ch. Elmira N Guelph ON N1K 1S5 (519) 763-6160	<i>Loi sur les organisations agricoles et horticoles de l'Ontario, province de l'Ontario, R.S.O., 1990. C.A.9. Incorporation provinciale en 1995</i>	Hillson and Co. (Guelph)	1/12
POS Pilot Plant Corporation				
Jouer le rôle d'installation de recherche et de développement de qualité mondiale pour l'industrie canadienne et l'industrie étrangère, de façon à instaurer et à perfectionner un secteur secondaire et tertiaire au Canada.	118 Veterinary Road Saskatoon SK S7N 2R4 (306) 975-7066	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1973</i>	KPMG Peat Marwick Thorne	2/18
Société canadienne d'enregistrement des animaux				
Assurer des services aux membres des cinquante associations d'éleveurs et en leur nom. Voir au maintien des livres généalogiques sur le bétail.	2417, Holly Lane Ottawa ON K1V 0M7 (613) 731-7110	<i>Loi sur la généalogie des animaux, 1988</i>	Ernst & Young	1/6
Western Grains Research Foundation				
Lancer, encourager, appuyer et mener des recherches dans le domaine de la production des céréales et dans les domaines de la promotion économique et du développement des marchés des produits dérivés des céréales.	118 Veterinary Road Saskatoon SK S7N 2R4 (306) 975-0060	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1981</i>	Coopers & Lybrand	1/18

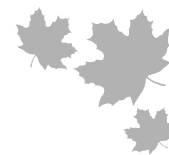




AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Anciens combattants				
Fonds de bienfaisance de l'armée				
Soulager l'infortune et promouvoir le bien-être des anciens combattants qui ont servi dans l'armée canadienne pendant la Seconde Guerre mondiale et contribuer au bien-être des personnes à leur charge, en distribuant une aide financière.	245, rue Cooper Ottawa ON K2P 0G2 (613) 996-6150	<i>Loi sur le Fonds de bienfaisance de l'armée, 1947</i>	Vérificateur général du Canada	5/5
Fonds du Souvenir				
Veiller à fournir des funérailles dignes aux anciens combattants admissibles.	Pièce 916 685, rue Cathcart Montréal QC H3B 1M7 (514) 866-2727	Charte fédérale, 1921	Conseils et Vérification Canada	1/15
Ministre de l'Environnement				
Habitat faunique du Canada				
Promouvoir la préservation, la restauration et l'amélioration de l'habitat faunique au Canada en vue de maintenir la diversité, la répartition et l'abondance de la flore et de la faune à l'état naturel.	Pièce 200 7, av. Hinton Ottawa, ON K1Y 4P1 (613) 722-2090	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1984</i>	KPMG Peat Marwick Thorne	6/10
Ministre de l'Industrie				
Fondation canadienne de l'innovation				
Renforcer la capacité de recherche canadienne en engageant des fonds dans le développement de l'infrastructure de recherche au Canada.	CP 77 350, rue Albert Ottawa ON K1R 1A4 (613) 947-6496	<i>Loi sur l'exécution du budget, 1997</i>	À désigner	7/15





AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada				
Association québécoise des bio-industries				
Offrir des services aux entreprises du secteur des biotechnologies (commercialisation, transfert de technologies et représentation).	Bureau 100 155, boul. Chomedey Chomedey QC H7B 3Z1	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1995</i>	Campeau Vachon	1/13
Association québécoise des fabricants de l'industrie médicale				
Offrir des services aux entreprises du secteur des produits médicaux (commercialisation, transfert de technologies et représentation).	8475, av. Christophe- Colomb CP 175 Succursale Youville Montréal QC H2P 2V4	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1987</i>	Samson Béclair Deloitte & Touche	2/15
Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal				
Fournir des services aux entreprises en démarrage, notamment dans les secteurs de la technologie et de la mode.	33, rue Prince Montréal QC H3C 2M7	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1995</i>	Raymond, Chabot, Martin, Paré	1/18
Centre de promotion du logiciel québécois				
Fournir un appui aux entreprises pour la formation en matière d'échange de données informatisées.	Bureau 600 407, boul. St- Laurent Montréal QC H2Y 2Y5	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1990</i>	Raymond, Chabot, Martin, Paré	1/17
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse				
Aider les jeunes Montréalais défavorisés qui contribuent au développement économique de Montréal par la création de leurs propres entreprises.	Bureau 4.106 275, rue Notre-Dame E Montréal QC H2Y 1C6 (514) 872-8401	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1995</i>	Vérificateur de la Ville de Montréal	1/17

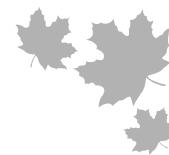




AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada (suite)				
Fonds de développement-emploi Montréal				
Favoriser le développement économique des quartiers les plus défavorisés de Montréal par des investissements ponctuels dans les petites entreprises locales au moyen d'un fonds d'investissement.	Bureau 100 5703, rue Sherbrooke E Montréal QC H1N 3M1	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1988</i>	Mallette Maheu	1/11
Institut de design Montréal				
Promouvoir le design en tant que valeur économique et favoriser le rayonnement des designers sur la scène locale et internationale.	Niveau 3 390, rue St-Paul E Montréal QC H2Y 1H2	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1989</i>	Raymond, Chabot, Martin, Paré	1/18
Institut EDI du Québec				
Aider les concepteurs de logiciels à commercialiser leurs produits et les fournisseurs à identifier des produits logiciels du Québec.	Bureau CT-228 Centre de commerce mondial Niveau Mezzanine 393, St-Jacques O Montréal QC H2Y 1N9	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1990</i>	Samson Bélair Deloitte & Touche	1/15
Montréal International				
Promouvoir la grande région de Montréal au plan international.	Bureau 3200 380, rue St-Antoine O Montréal QC H2Y 3X7	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1996</i>	Raymond, Chabot, Martin, Paré	1/22
Plastiservices Inc.				
Fournir des services aux entreprises du secteur du plastique afin de développer ce secteur industriel dans l'Est de Montréal.	Bureau 201 7777, boul. Louis-H. Lafontaine Anjou QC H1K 4E4 (514) 355-2266	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1994</i>	Geoffroy Montcalm Lacasse	1/12





AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien				
1999 Corner Brook Canada Winter Games Host Society				
Planifier, organiser et présenter les Jeux d'hiver du Canada de Corner Brook en 1999.	PO Box 1999 Corner Brook NF A2H 6T2 (709) 637-1999 Fax : (709) 785-1999	<i>Loi sur les sociétés du gouvernement de Terre-Neuve</i> (1995)	Doane Raymond	1/14
La Société d'accueil des jeux d'été du Canada 2001 Alliance London inc.				
Planifier, organiser, gérer, promouvoir, financer, réaliser, exploiter et superviser les Jeux du Canada de 2001 au nom du Canada, de la province de l'Ontario, de The London Alliance et du Conseil des Jeux du Canada et d'autres fins complémentaires.	Bureau 1600 275, rue Dundas London ON N6B 3L1 (519) 640-8030	<i>Loi sur les compagnies et associations (Ontario) 1997</i>	À désigner	1/10
Association canadienne des entraîneurs				
Améliorer la formation officielle des entraîneurs dans le cadre du Programme national de certification des entraîneurs et des programmes connexes, et consolider la profession d'entraîneur de façon qu'elle puisse offrir des candidats qualifiés pour répondre aux possibilités d'emploi.	1600, prom. James Naismith Gloucester ON K1B 5N4 (613) 748-5624	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> 1971	Ouseley Hanvey Clipsham Deep	4/12
Association de développement olympique de Calgary				
Favoriser le développement de l'athlétisme canadien; administrer le Fonds de dotation olympique; assurer le fonctionnement et l'entretien du Parc olympique du Canada.	88, chemin Canada Olympic SW Calgary AB T2M 4N3 (403) 247-5416	<i>Loi sur les sociétés de l'Alberta,</i> 1979	Price Waterhouse	1/20





AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Association pour l'exportation du livre canadien				
Promouvoir l'exportation de livres canadiens. Administrer le budget de l'exportation pour le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition du ministère du Patrimoine canadien.	Bureau 1101 1, rue Nicholas Ottawa ON K1N 7B7 (613) 562-2324	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1972</i>	Robert B. Shortley	2/12
Centre d'excellence sportive du Commonwealth				
Établir et exploiter un centre d'excellence sportive ayant pour mission de former des athlètes et des entraîneurs de calibre international, capables de participer à des compétitions de sports amateurs au pays et sur la scène internationale.	4636, chemin Elk Victoria BC V8Z 5M1 (250) 744-3538	<i>Loi sur les sociétés de la C.-B., 1988</i>	Norgaard, Neale, Campden	1/13
Centre de documentation pour le sport				
Assurer la présence d'un centre de documentation national à but non lucratif pour le sport, afin de répondre aux besoins éducatifs des intervenants qui s'occupent de la mise en valeur du sport et de la condition physique au Canada.	1600, prom. James Naismith Gloucester ON K1B 5N4 (613) 748-5658	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1987</i>	Guindon Charron	1/11
Centre national d'excellence sportive – Calgary				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	a/s Faculté d'éducation physique Université de Calgary 2500, chemin University NW Calgary AB T2N 1N4 (403) 220-8196	<i>Loi sur les sociétés de l'Alberta, 1994</i>	Price Waterhouse	1/11





AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Conseil des Jeux du Canada				
Assurer l'organisation d'une grande manifestation sportive nationale multidisciplinaire à l'intention des meilleurs jeunes athlètes de toutes les provinces et territoires.	1600, prom. James Naismith Gloucester ON K1B 5N4 (613) 748-5799	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> 1991	Deloitte & Touche	3/14
Le Consortium de télévision Québec Canada Inc. (TV5)				
Promouvoir le français à l'échelle du monde grâce à l'exploitation d'un service spécialisé de télévision.	Bureau 101 1755, boul. René- Lévesque E Montréal QC H2K 4P6 (514) 522-5322	Partie II, <i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> 1991	Samson Bélair Deloitte & Touche	3/20
Le Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes				
Accroître la quantité d'émissions canadiennes de grande qualité diffusées et améliorer la radiodiffusion canadienne et le secteur canadien de la production.	Bureau 802 45, rue Charles E Toronto ON M4Y 1S2 (416) 975-4941	Partie II, <i>Loi sur les sociétés canadiennes,</i> 1996	KPMG	3/16
Société des Jeux panaméricains (JPW 1999) Inc.				
Planifier, organiser et présenter les Jeux panaméricains de 1999 à Winnipeg.	500, boul. Shaftsbury Winnipeg MB R3P 0M1 (204) 985-1999	<i>La loi sur les sociétés du Manitoba,</i> 1994	Price Waterhouse	3/15





AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
<i>Ministre des Pêches et Océans</i>				
Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries				
Prendre les dispositions pour que les employés canadiens de toute commission internationale de pêches établie et maintenue par le Canada et/ou les États-Unis, dont l'administration centrale est située dans n'importe quel pays, soient protégés par une caisse de retraite ou un régime d'assurance et voir à leur administration.	a/s Ministère des Pêches et Océans 200, rue Kent Ottawa ON K1A 0E6 (613) 993-1860	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> 1957	Directeur général Direction de l'examen ministériel, de l'évaluation et de la vérification, Pêches et Océans	4/8
<i>Ministre des Ressources naturelles</i>				
Fondation nationale communautaire de l'arbre				
Favoriser la sensibilisation et l'éducation de la population en ce qui a trait aux forêts canadiennes, et se faire l'instigateur d'un mouvement communautaire à ce chapitre en élaborant un code de déontologie au Canada, en coordonnant les initiatives et en sollicitant la collaboration des intervenants ainsi que des fonds en faveur de la plantation d'arbres et de la restauration des forêts.	Pièce 1550 220, av. Laurier O Ottawa ON K1P 5Z9 (613) 567-5545	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> 1991	KPMG Peat Marwick Thorne	1/16





AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Ressources naturelles (suite)				
Forintek Canada Corporation				
Jouer un rôle de premier plan en ce qui concerne le développement technologique de l'industrie canadienne des produits du bois, grâce à la création et à la mise en oeuvre de concepts, de produits et de programmes d'enseignement novateurs.	2665 East Mall University of British Columbia Vancouver BC V6T 1W5 (604) 224-3221	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> 1979	Coopers & Lybrand	2/26
Institut canadien de recherches en génie forestier				
Effectuer des activités de recherche et de développement dans le but d'améliorer l'efficacité des opérations liées à la récolte et au transport du bois, ainsi qu'à l'amélioration du matériel utilisé aux fins de la sylviculture et de l'exploitation forestière des bois privés.	580, boul. Saint-Jean Pointe-Claire QC H3R 3J9 (514) 694-1140	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> 1976	Samson Bélair Deloitte & Touche	3/28
Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers				
Rehausser la compétitivité technique des entreprises membres en leur fournissant des données de recherche de base et une technologie améliorée.	570, boul. Saint-Jean Pointe-Claire QC H9R 3J9 (514) 630-4100	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> 1950	Samson Bélair Deloitte & Touche	2/22

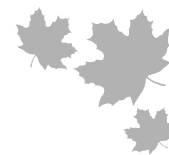




AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Ressources naturelles (suite)				
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers				
Administrer les dispositions pertinentes des <i>Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Resources Accord Implementation Acts</i> mises en vigueur par le Parlement du Canada et l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. L'Office est financé à l'aide de contributions égales provenant du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial.	TD Centre 6 ^e étage 1791, rue Barrington Halifax NS B3N 3K9 (902) 422-5588	<i>The Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Resources Accord Implementation Acts</i> , 1988	Deloitte & Touche	2/5
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers				
Administrer les dispositions pertinentes des <i>Canada-Newfoundland Atlantic Accord Implementation Acts</i> mises en vigueur par le Parlement du Canada et l'Assemblée législative de Terre-Neuve et du Labrador. L'Office est financé à l'aide de contributions égales fournies par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.	TD Centre 6 ^e étage 140, rue Water St. John's NF A1C 6H6 (709) 778-1400	<i>The Canada-Newfoundland Atlantic Accord Implementation Acts</i> , 1987	Deloitte & Touche	3/8





AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
<i>Ministre des Ressources naturelles (suite)</i>				
Société du complexe sylvicole des Maritimes				
Établir un complexe régional sylvicole dans les Maritimes.	Centre forestier Hugh John Flemming RR 10 Fredericton NB E3B 6H6 (506) 453-3801	<i>Loi sur la Société du complexe sylvicole des Maritimes, N.- B., 1980</i>	Deloitte & Touche	3/10
<i>Ministre de la Santé</i>				
Centre canadien de lutte contre les toxicomanies				
Sensibiliser davantage les Canadiens à l'abus de l'alcool et des drogues et accroître leur participation à l'élimination de tels abus et promouvoir des programmes ayant trait à l'abus des drogues et de l'alcool.	Bureau 300 75, rue Albert Ottawa ON K1P 5E7 (613) 235-4048	<i>Loi sur le Centre canadien de lutte contre la toxicomanie, 1988</i>	McIntyre & McLarty	6/9
PARTICIPaction				
Informers les Canadiens des effets positifs de la bonne forme physique et les inciter à adopter un style de vie sain qui fait place à l'activité physique. Promouvoir la bonne condition physique, grâce à la participation à l'activité récréative, sportive et physique.	Bureau 220 40, rue Dundas O Toronto ON M5G 2C2 (416) 977-7467	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1971</i>	KPMG Peat Marwick Thorne	1/20

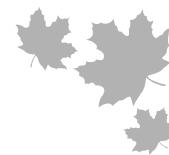




AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de la Santé (suite)				
Prix humanitaire Terry Fox Inc.				
Encourager les jeunes Canadiens à tendre vers de hauts idéaux, à l'exemple de Terry Fox, en décernant des bourses commémoratives qui permettront aux bénéficiaires de poursuivre leurs études. Établir, maintenir et administrer un fonds de dotation.	a/s Université Simon Fraser Burnaby BC V5A 1S6 (604) 291-3057	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1980	Ouseley Hanvey Clipsham Deep	3/12
Ministre des Transports				
Administration du pont Blue Water				
Acquérir, détenir, exploiter, réparer et améliorer la partie canadienne du pont Blue Water qui relie Point Edward (Ontario) et Port Huron, au Michigan.	Rue Bridge Point Edward ON N7V 4J5 (519) 336-2720	<i>Loi sur l'administration du pont Blue Water</i> , 1964	Deloitte & Touche	4/4
Administration du pont du port de Saint John				
Construire un pont qui traverse le port de Saint John, conclure des ententes concernant le financement, la construction et l'exploitation financière du pont et percevoir des droits de péage et autres aux fins de l'exploitation et de l'entretien du pont.	29, rue King CP 3728 Succursale B Saint John Ouest NB E2M 5C1 (506) 635-1320	<i>Loi établissant une administration du pont du port de Saint John dans la ville de Saint John (N.-B.)</i> , 1962	Deloitte & Touche	1/7





AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
---	---------------------------------------	---	--------------	---

Ministre des Transports (suite)

Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority

Construire le Peace Bridge entre Buffalo (New York) et Fort Erie (Ontario) et en assurer l'entretien et l'exploitation.	The Peace Bridge Peace Bridge Plaza Buffalo NY 14213 USA (905) 871-1608	<i>Loi constituant la Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company, 1934</i>	Ernst & Young	5/10
---	---	---	---------------	------

ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES :

Le mandat des administrations aéroportuaires canadiennes est de gérer, d'exploiter et d'aménager l'aéroport ou les aéroports dont elles sont responsables, d'une manière sûre, efficiente, économique et viable, en exigeant des frais raisonnables des utilisateurs des aéroports et en assurant un accès équitable à tous les transporteurs aériens; d'assumer et de favoriser l'aménagement des terrains de l'aéroport dont elles sont responsables à des fins compatibles avec les activités liées au transport aérien, d'agrandir les installations de transport et de créer de l'activité économique compatible avec les activités liées au transport aérien.

Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	50, ch. de l'aéroport Gloucester ON K1P 9B4	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	Deloitte & Touche	2/15
Aéroport international d'Halifax	Unité 103, pièce 264 287, chemin Lacewood Halifax NS B3M 3Y7	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner	2/13
Calgary Airport Authority	Calgary International Airport 200 Airport Road NE Calgary AB T2E 6W5	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	Price Waterhouse	2/18
Charlottetown Airport Authority Inc.	2 nd Floor 75 Fitzroy Street PO Box 1881 Charlottetown PE C1A 7N5	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner	2/10
Gander International Airport Authority	PO Box 392 Gander NF A1V 1W8	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner	3/9





AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES : (suite)				
Greater Fredericton Airports Authority Inc.	c/o Fredericton Chamber of Commerce CP 275 Fredericton NB E3B 4Y9	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner	3/11
Greater London International Airport Authority	Xenon Capital Corporation Suite 400 248 Pall Mall Street London ON N6A 5P6	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner	2/11
Greater Moncton Airport Authority, The	1575 Champlain Street Airport Box 12, RR5 Moncton NB E1C 1W1	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner	3/14
Greater Toronto Airports Authority	PO Box 6031 Toronto AMF ON L5P 1B2	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	Deloitte & Touche	2/15
Regina Airport Authority	c/o Regina Economic Development Authority Suite 140 1870 Albert Street Regina SK S4P 4B7	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner	3/15





AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
<i>Ministre des Transports (suite)</i>				
ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES : (suite)				
Saint John Airport Inc.	c/o New Brunswick Telephone Co. Ltd. One Brunswick Square PO Box 1430 Saint John NB E2L 4K2	Constitué en vertu d'une loi provinciale	À désigner	3/12
Saskatoon Airport Authority	Suite 3 2625 Airport Drive Saskatoon SK S7K 0B3	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner	3/15
Société aéroportuaire de Québec	Pièce 600, 6 ^e avenue Aéroport international Jean Lesage Ste-Foy QC G2E 5W1	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner	2/15
St. John's International Airport Authority	Unit 301 38 Pearson Street St. John's NF A1V 1W8	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner	3/12
Thunder Bay International Airports Authority Inc.	Suite 340 100, rue Princess Thunder Bay ON P7B 4W6	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	Ernst & Young	2/9
Victoria Airport Authority	Box 201 1640 Electra Blvd. Sydney BC V8L 5V4	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	KPMG	2/14
Winnipeg Airports Authority Inc.	Room 249 Admin. Bldg. 2000 Wellington Ave. Winnipeg MB R3H 1C1	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	KPMG	2/16





AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
<i>Ministre des Transports (suite)</i>				
COMMISSIONS PORTUAIRES :				
Administrer et contrôler le port ainsi que les ouvrages et les biens immobiliers qui relèvent de sa juridiction. Exploiter le port et faire fonction d'agent catalyseur pour favoriser l'utilisation des installations du port et l'amélioration des échanges commerciaux au pays et à l'étranger.				
Commission du port d'Oshawa				
	1050, rue Farwell CP 492 Oshawa ON L1H 6N6 (905) 576-0400	<i>Loi sur les Commissions de port, 1964</i>	Deloitte & Touche	2/3
Commission du port de Hamilton				
	605, rue James N Hamilton ON L8L 1K1 (905) 525-4330	<i>Loi de 1957 concernant les commissaires du havre de Hamilton</i>	Coopers & Lybrand	2/3
Commission du port de Nanaimo				
	104, rue Front CP 131 Nanaimo BC V9R 5K4 (604) 753-4146	<i>Loi sur les Commissions de port, 1964</i>	Bestwick and Partners	3/5
Commission du port de North Fraser				
	2020, chemin Airport Richmond BC V7B 1C6 (604) 273-1866	<i>Loi sur les Commissions de port, 1964</i>	BDO Dunwoody	3/5
Commission du port de Port Alberni				
	2750, chemin Harbour CP 99 Port Alberni BC V9Y 7W6 (604) 723-5312	<i>Loi sur les Commissions de port, 1964</i>	Newman Hill Duncan & Lacoursière	2/3





AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
<i>Ministre des Transports (suite)</i>				
COMMISSIONS PORTUAIRES : (suite)				
Commission du port de Thunder Bay				
	100, rue Main Thunder Bay ON P7B 6R9 (807) 345-6400	<i>Loi sur les Commissions de port, 1964</i>	KPMG Peat Marwick Thorne	2/3
Commission du port de Toronto				
	60, rue Harbour Toronto ON M5J 1B7 (416) 863-2065	<i>Loi de 1911 concernant les commissaires du havre de Toronto</i>	KPMG Peat Marwick Thorne	2/5
Commission du port de Windsor				
	500, promenade Riverside O Windsor ON N9A 5K6 (519) 258-5741	<i>Loi sur les Commissions de port, 1964</i>	Coopers & Lybrand	2/3
Commission du port du fleuve Fraser				
	Bureau 500 713, rue Columbia New Westminster BC V3M 1B2 (604) 524-6655	<i>Loi sur les Commissions de port, 1964</i>	Doane Raymond	3/5
NAV CANADA				
Acquérir, posséder, gérer, exploiter et développer le système canadien de navigation aérienne civile d'une manière sûre, efficiente et économique.	77, rue Metcalfe Ottawa ON K1P 5L6	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1996</i>	KPMG Peat Marwick Thorne	3/15

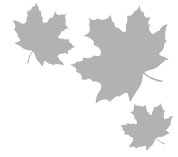




AUTRES ENTITÉS

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
<i>Premier ministre</i>				
Institut Vanier de la famille				
Favoriser le bien-être spirituel et matériel des familles canadiennes et, pour y arriver, étudier leur milieu et leurs caractéristiques sociales, physiques, mentales, morales et financières.	94, promenade Centrepointe Nepean ON K2G 6B1 (613) 228-8500	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> 1965	McCay, Duff	2/18
Nature Trust of British Columbia, The				
Acheter et préserver des étendues de terre ayant une importance écologique en Colombie-Britannique.	808-100 Park Royal S West Vancouver BC V7T 1A2 (604) 925-1128	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> 1971	KPMG Peat Marwick Thorne	1/11





LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

En vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, le surintendant des faillites a reçu des actions dans les sociétés suivantes :

1. Amertek Inc.
2. Autoskill International Inc.
3. Canadian Manoir
4. Caoutech
5. Carvern International Industries Ltd.
6. Colby Resources Corp.
7. Exploration Boréale Inc.
8. Goldenhill Cattle Company Ltd.
9. Kenloch Distillers Ltd.
10. Les laboratoires Quelab Inc.
11. Madison Partners Limited
12. N. Brunswick Rasakti Inc.
13. Omnitech Migration International Inc.
14. O-TooZ Energie Group Inc.
15. The Vivant Group Inc.





LISTE COMPLÈTE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS





LISTE COMPLÈTE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS¹

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
176422 Canada Inc.	Filiale de la Société du port de Montréal	Transports
1999 Corner Brook Canada Winter Games Host Society	Autre entité	Patrimoine canadien
2875039 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
2875047 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
3106900 Canada Inc.	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
3148131 Canada Limited	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
964102 Ontario Inc.	Filiale de PCL Courier Holdings Inc.	Travaux publics et Services gouvernementaux
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	Autre entité	Transports
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage de l'Atlantique	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée	Filiale de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent; Société d'État mère en vertu de la <i>Loi sur le pilotage</i>	Transports
Administration de pilotage des Laurentides	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage du Pacifique	Société d'État mère	Transports
Administration du pont Blue Water	Autre entité	Transports
Administration du pont du port de Saint John	Autre entité	Transports
AECL Technologies B.V.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée	Ressources naturelles
AECL Technologies Inc.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée	Ressources naturelles
Aéroport international d'Halifax	Autre entité	Transports
Agence multilatérale d'assurance des investissements	Organisme international	Finances
Agriculture Institute of Management in Saskatchewan, Inc.	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire

¹ À l'exception des sociétés assujetties à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Association canadienne des entraîneurs	Autre entité	Patrimoine canadien
Association de développement olympique de Calgary	Autre entité	Patrimoine canadien
Association internationale de développement	Organisme international	Finances
Association pour l'exportation du livre canadien	Autre entité	Patrimoine canadien
Association québécoise des bio-industries	Autre entité	Industrie (Développement économique Canada)
Association québécoise des fabricants de l'industrie médicale	Autre entité	Industrie (Développement économique Canada)
Banque africaine de développement	Organisme international	Affaires étrangères
Banque asiatique de développement	Organisme international	Affaires étrangères
Banque de développement des Caraïbes	Organisme international	Affaires étrangères
Banque de développement du Canada	Société d'État mère	Industrie
Banque du Canada	Société d'État mère	Finances
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	Organisme international	Finances
Banque interaméricaine de développement	Organisme international	Affaires étrangères
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	Organisme international	Finances
B.C. Investment Agriculture Foundation	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Bell Bray Golf Developments Incorporated	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority	Autre entité	Transports
Cable North Microwave Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Calgary Airport Authority	Autre entité	Transports
Canada-Alberta Beef Industry Development Fund	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Canada-Alberta Hog Industry Development fund	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Canada Eldor Inc.	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada	Finances
Canada Hibernia Holding Corporation	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada	Finances
Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Canada Place Corporation	Filiale de la Société du port de Vancouver	Transports
Canadian Teleservices Corporation	Filiale de Purolator Courier Limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Canadian Tennis Technology Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Cape Breton Carbofuels Limited	Filiale de la Société de développement du Cap-Breton	Ressources naturelles
Cape Breton Marine Farming Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Centre canadien de lutte contre les toxicomanies	Autre entité	Santé
Centre de développement du porc du Québec Inc.	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Centre de diversification des cultures du Manitoba	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Centre de documentation pour le sport	Autre entité	Patrimoine canadien
Centre de promotion du logiciel québécois	Autre entité	Industrie (Développement économique Canada)
Centre de recherches pour le développement international	Société d'État mère	Affaires étrangères
Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal	Autre entité	Industrie (Développement économique Canada)
Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Centre d'excellence sportive du Commonwealth	Autre entité	Patrimoine canadien
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	Autre entité	Affaires étrangères
Centre national d'excellence sportive – Calgary	Autre entité	Patrimoine canadien
Charlottetown Airport Authority Inc.	Autre entité	Transports
CLC Downsview Inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Cominco Ltée	Société affiliée à la Banque de développement du Canada	Industrie
Comité international du Niagara	Organisme international	Environnement
Commission canadienne du blé	Société d'État mère	Ressources naturelles Commission canadienne du blé
Commission canadienne du lait	Société d'État mère	Agriculture et Agroalimentaire
Commission de la capitale nationale	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Commission de la frontière internationale	Organisme international	Affaires étrangères
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	Organisme international	Anciens combattants





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Commission du parc international Roosevelt de Campobello	Autre entité	Affaires étrangères
Commission du port de Hamilton	Autre entité	Transports
Commission du port de Nanaimo	Autre entité	Transports
Commission du port de North Fraser	Autre entité	Transports
Commission du port de Port Alberni	Autre entité	Transports
Commission du port de Thunder Bay	Autre entité	Transports
Commission du port de Toronto	Autre entité	Transports
Commission du port de Windsor	Autre entité	Transports
Commission du port d'Oshawa	Autre entité	Transports
Commission du port du fleuve Fraser	Autre entité	Transports
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif mixte	Organisme international	Environnement
Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Conseil canadien des normes	Société d'État mère	Industrie
Conseil de recherches en pêche et en agroalimentaire du Québec	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Conseil des arts du Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Conseil des Jeux du Canada	Autre entité	Patrimoine canadien
Conseil international de contrôle du lac des Bois	Organisme international	Environnement
Conseil international de contrôle du lac Memphremagog	Organisme international	Environnement
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Construction de Défense (1951) Limitée	Société d'État mère	Travaux publics et Services Gouvernementaux
Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.	Société affiliée à la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services Gouvernementaux
Corporation commerciale canadienne	Société d'État mère	Commerce international
Corporation de développement des investissements du Canada, La	Société d'État mère	Finances
Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée, La	Filiale de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	Transports
Courrier Purolator Ltée	Filiale de PCL Courier Holdings Inc.	Travaux publics et Services gouvernementaux
DARR (Cape Breton) Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Distribution Management Services Inc.	Filiale de Purolator Courier Limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Énergie atomique du Canada limitée	Société d'État mère	Ressources naturelles
Exinvest Inc.	Filiale de la Société pour l'expansion des exportations	Commerce international
Fondation Asie-Pacifique du Canada	Autre entité	Affaires étrangères

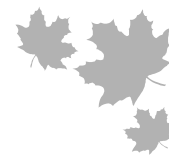




Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Fondation canadienne de l'innovation	Autre entité	Industrie
Fondation canadienne des bourses d'étude du millénaire ²	Autre entité	Développement des ressources humaines/ Finances
Fondation canadienne des relations raciales	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse	Autre entité	Industrie (Développement économique Canada)
Fondation nationale communautaire de l'arbre	Autre entité	Ressources naturelles
Fonds de bienfaisance de l'armée	Autre entité	Anciens combattants
Fonds de développement-emploi Montréal	Autre entité	Industrie (Développement économique Canada)
Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes	Autre entité	Patrimoine canadien
Fonds d'innovation agroalimentaire	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Fonds du Souvenir	Autre entité	Anciens combattants
Fonds monétaire international	Organisme international	Finances
Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Forintek Canada Corporation	Autre entité	Ressources naturelles
Gander International Airport Authority	Autre entité	Transports
GEAGRI	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
General Mining Building Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Gérance de projets nucléaires NPM du Canada Inc.	Entreprise mixte	Ressources naturelles
Greater Fredericton Airports Authority Inc.	Autres entité	Transports
Greater London International Airport Authority	Autre entité	Transports
Greater Moncton Airport Authority, The	Autre entité	Transports
Greater Toronto Airports Authority	Autre entité	Transports
Gulf Bras D'Or Estates Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Habitat faunique du Canada	Autre entité	Environnement
Hibernia Management and Development Company Ltd.	Associé à Canada Hibernia Holding Corporation	Finances
Initiative de recherche-développement au sein du secteur agroalimentaire	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire

² La Fondation canadienne des bourses d'étude du millénaire est devenue une entité juridique au moment de l'adoption de la *Loi d'exécution du budget* 1998, le 18 juin 1998.





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Institut canadien de recherches en génie forestier	Autre entité	Ressources naturelles
Institut de design Montréal	Autre entité	Industrie (Développement économique Canada)
Institut de formation agricole de l'Ontario	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Institut de recherches sur les pâtes et papier	Autre entité	Ressources naturelles
Institut EDI du Québec	Autre entité	Industrie (Développement économique Canada)
Institut international du Canada pour le grain	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Institut Vanier de la famille	Autre entité	Premier ministre
International Porcupine Caribou Board	Organisme international	Environnement
IPC Technology S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U. A.	Travaux publics et Services gouvernementaux
IPC Unipost S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U. A.	Travaux publics et Services gouvernementaux
Le Consortium de télévision Québec Canada Inc. (TV5)	Autre entité	Patrimoine canadien
Lower Churchill Development Corporation	Entreprise en coparticipation	Ressources naturelles
Lynwood Inn Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Marine Atlantique S.C.C.	Société d'État mère	Transports
Master FM Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Monnaie royale canadienne	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Montréal International	Autre entité	Industrie (Développement économique Canada)
Musée canadien de la nature	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Musée canadien des civilisations	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Musée des beaux-arts du Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Musée national des sciences et de la technologie	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Nature Trust of British Columbia, The	Autre entité	Premier ministre
NAV CANADA	Autre entité	Transports
North Portage Development Corporation & The Forks Renewal Corporation	Entreprise en coparticipation	Industrie (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien)
Nova Scotia Apple Industry Development Fund	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Nova Scotia Research and Development for Grain and Forage	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Nova Scotia Technology Development 2000	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	Autre entité	Ressources naturelles
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	Autre entité	Ressources naturelles
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	Société d'État mère	Pêches et Océans
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	Société d'État mère	Finances
Ontario Safety Net Research and Development Fund	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
PARTICIPaction	Autre entité	Santé
PCL Courier Holdings Inc.	Filiale de la Société de portefeuille Postes Canada Limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Petro-Canada	Entreprise mixte	Finances
Petro-Canada Limitée	Société d'État mère	Finances
Plastiservices Inc.	Autre entité	Industrie (Développement économique Canada)
POS Pilot Plant Corporation	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Postes Canada Gestion de systèmes Limitée	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
Prix humanitaire Terry Fox Inc.	Autre entité	Santé
Purolator Customs Services Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Queens Quay West Land Corporation	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Regina Airport Authority	Autre entité	Transports
Ridley Terminals Inc.	Filiale de la Société canadienne des ports	Transports
Saint John Airport Inc.	Autre entité	Transports
Saskatoon Airport Authority	Autre entité	Transports
Silver Screen Star Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Société aéroportuaire de Québec	Autre entité	Transports
Société canadienne d'enregistrement des animaux	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Société canadienne des ports	Société d'État mère	Transports
Société canadienne des postes	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société canadienne d'hypothèques et de logement	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société d'assurance-dépôts du Canada	Société d'État mère	Finances
Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries	Autre entité	Pêches et Océans





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Société de développement du Cap-Breton	Société d'État mère	Ressources naturelles
Société de portefeuille Postes Canada Limitée	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société des Jeux panaméricains (JPW 1999) Inc.	Autre entité	Patrimoine canadien
Société des pêcheurs autochtones du Nord	Autre entité	Affaires indiennes et du Nord
Société des Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, La	Filiale de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	Transports
Société d'accueil des Jeux d'été du Canada 2001 Alliance London inc., La	Autre entité	Patrimoine canadien
Société d'expansion du Cap-Breton	Société d'État mère	Industrie
Société d'exploitation et de développement d'Hibernia Ltée	Société affiliée à Canada Hibernia Holding Corporation	Finances
Société du Centre national des Arts	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Société du complexe sylvicole des Maritimes	Autre entité	Ressources naturelles
Société du crédit agricole	Société d'État mère	Agriculture et Agroalimentaire
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud	Entreprise en coparticipation	Industrie (Développement économique Canada)
Société du port de Halifax	Société d'État mère	Transports
Société du port de Montréal	Société d'État mère	Transports
Société du port de Prince Rupert	Société d'État mère	Transports
Société du port de Québec	Société d'État mère	Transports
Société du port de Saint John	Société d'État mère	Transports
Société du port de St. John's	Société d'État mère	Transports
Société du port de Vancouver	Société d'État mère	Transports
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée; fait rapport comme société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques.</i>	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société financière internationale	Organisme international	Finances
Société immobilière du Canada CLC limitée	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société immobilière du Canada limitée	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société pour l'expansion des exportations	Société d'État mère	Commerce international
Société Radio-Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
St. John's International Airport Authority	Autre entité	Transports
Supercourier (1987) Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Thunder Bay International Airports Authority Inc.	Autre entité	Transports
Varity Corporation	Société affiliée à La Corporation de développement des investissements du Canada	Finances
VIA Rail Canada Inc.	Société d'État mère	Transports
Victoria Airport Authority	Autre entité	Transports
Visnews Limited	Société affiliée de la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Western Grains Research Foundation	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Winnipeg Airports Authority Inc.	Autre entité	Transports





DÉPÔT DES RAPPORTS AU PARLEMENT

Importance de communiquer au Parlement des renseignements de bonne qualité dans les délais prévus

La communication au Parlement de renseignements de bonne qualité dans les délais prévus est l'un des principaux objectifs du régime de contrôle et de responsabilisation des sociétés d'État. Le bon fonctionnement du cadre de responsabilisation se fonde sur l'hypothèse selon laquelle le Parlement et le gouvernement recevront une information utile qui leur permettra constamment de porter un jugement sur le rendement des sociétés.

Les sociétés font état de leur rendement au moyen du résumé du plan d'entreprise et du rapport annuel. Pour chaque société d'État qui figure aux parties I et II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), le ministre de tutelle dépose au Parlement le résumé du plan d'entreprise, le résumé du budget d'investissement et le rapport annuel. La Loi prévoit en outre le dépôt du résumé du budget de fonctionnement des sociétés figurant à la partie I de l'annexe III.





Le résumé du plan d'entreprise et les résumés des budgets ont pour objet de tenir le Parlement au courant des priorités stratégiques et de la situation financière de chacune des sociétés d'État. Les résumés sont fondés sur le plan d'entreprise et les budgets approuvés et ils ont pour objet de présenter toutes les activités et tous les investissements touchant l'exploitation future des sociétés d'État et de leurs filiales en propriété exclusive. Un rapport annuel d'une société d'État indique au Parlement le rendement de la société par rapport aux objectifs, aux stratégies et aux activités approuvés par le gouvernement et déposés dans les résumés précédents du plan d'entreprise et des budgets.

Délais prescrits pour le dépôt des documents au Parlement

Les délais prescrits pour le dépôt devant chacune des chambres du Parlement du résumé du plan d'entreprise, du résumé des budgets et du rapport annuel sont les suivants :

Résumé du plan d'entreprise : dans les 30 jours de séance suivant l'approbation du plan d'entreprise par le gouverneur en conseil. Ce délai est également applicable aux résumés des plans d'entreprise modifiés.

Résumé des budgets d'investissement et de fonctionnement : 30 jours de séance suivant l'approbation des budgets par le Conseil du Trésor. Lorsque le budget de fonctionnement et le budget d'investissement, ou les deux, sont intégrés au plan d'entreprise, le délai prévu pour le dépôt des résumés des budgets est déterminé de la même façon que dans le cas du délai du dépôt du résumé du plan d'entreprise.

Rapport annuel : Les sociétés doivent présenter leur rapport annuel au ministre de tutelle, dans les trois mois suivant la fin de leur exercice. Le ministre de tutelle est tenu de déposer le rapport annuel devant chacune des chambres du Parlement dans les 15 jours de séance suivant sa réception. Le délai est déterminé en fonction de la date à laquelle le ministre de tutelle a accusé réception du rapport, lorsque cette date est connue, ou trois mois après la clôture de l'exercice de la société; le délai le plus court étant retenu.

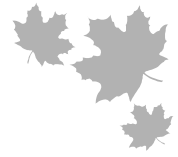
Ces délais sont calculés en fonction du nombre réel et non pas du nombre prévu de jours de séance. Étant donné qu'il est impossible de prévoir quels seront les jours de séance ultérieurs, il est impossible de calculer les délais postérieurs au 31 juillet 1998.

Documents déposés au Parlement

Conformément aux exigences du paragraphe 152(1) de la LGFP, le tableau ci-dessous indique l'état des rapports annuels et des résumés des plans d'entreprise et des budgets des sociétés d'État pendant la période allant du 1^{er} août 1997 au 31 juillet 1998. Le tableau indique tous les documents qui satisfont au moins à l'une des deux conditions suivantes :

- le document a été déposé pendant la période à l'étude;
- ou le document n'a pas été déposé, mais il était censé être déposé avant ou pendant la période à l'étude.





Dans les cas où le délai est postérieur au 31 juillet 1998, mais où le document a été déposé pendant la période à l'étude, on considère qu'il a été déposé à temps et il n'en sera pas fait mention dans les rapports des années ultérieures.

Le paragraphe 152(2) de la LGFP exige que le vérificateur général du Canada intègre à son rapport annuel au Parlement une attestation confirmant l'exactitude des renseignements présentés dans ce tableau.

Renseignements supplémentaires

On peut obtenir des renseignements sur les rapports annuels ainsi que sur le résumé du plan d'entreprise et les résumés des budgets, en communiquant avec chaque société d'État visée. Le chapitre « Fiches descriptives » du présent rapport fournit des renseignements supplémentaires sur chacune des sociétés d'État.



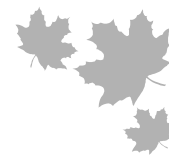


DÉPÔT DES RAPPORTS AU PARLEMENT PAR DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT MÈRES PENDANT L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 JUILLET 1998

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent					
1996/97	Rapport annuel	1997-10-10	1997-10-10	1997-11-14	1997-10-21
1997/98	Rapport annuel	n/d ¹	1998-07-22	n/d	non
1997/98	Résumé du budget d'investissement	1997-11-07	1997-10-10	1997-12-11	1997-10-21
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement	1997-11-07	1997-10-10	1997-12-11	1997-10-21
1997/98 à 2001/02	Résumé du plan d'entreprise	1997-11-07	1997-10-10	1997-12-11	1997-10-21
Administration de pilotage de l'Atlantique					
1997	Rapport annuel	1998-05-05	1998-04-20	1998-06-02	1998-04-28
1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	1998-03-09	1998-05-28	1998-03-19
1998	Résumé du budget de fonctionnement	1998-03-24	1998-03-09	1998-05-28	1998-03-19
1998 à 2002	Résumé du plan d'entreprise	1998-03-24	1998-03-09	1998-05-28	1998-03-19
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée					
1997	Rapport annuel	1998-05-05	1998-04-20	1998-06-02	1998-04-28
1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	1998-03-09	1998-05-28	1998-03-19
1998	Résumé du budget de fonctionnement	1998-03-24	1998-03-09	1998-05-28	1998-03-19
1998 à 2002	Résumé du plan d'entreprise	1998-03-24	1998-03-09	1998-05-28	1998-03-19
Administration de pilotage des Laurentides					
1995	Résumé du budget d'investissement - modification	1996-04-22	non	1996-06-12	non
1997	Rapport annuel	1998-05-05	1998-04-20	1998-06-02	1998-04-28
1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	1998-03-09	1998-05-28	1998-03-19
1998	Résumé du budget de fonctionnement	1998-03-24	1998-03-09	1998-05-28	1998-03-19
1998 à 2002	Résumé du plan d'entreprise	1998-03-24	1998-03-09	1998-05-28	1998-03-19
Administration de pilotage du Pacifique					
1997	Rapport annuel	1998-05-05	1998-04-20	1998-06-02	1998-04-28
1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	1998-03-09	1998-05-28	1998-03-19
1998	Résumé du budget de fonctionnement	1998-03-24	1998-03-09	1998-05-28	1998-03-19
1998 à 2002	Résumé du plan d'entreprise	1998-03-24	1998-03-09	1998-05-28	1998-03-19

¹ n/d : non disponible





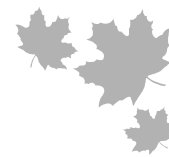
Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Banque de développement du Canada					
1996/97	Rapport annuel	1997-10-10	1997-09-23	1997-11-04	1997-09-30
1997/98	Rapport annuel	n/d	1998-07-22	n/d	non
1997/98	Résumé du budget d'investissement	1997-10-21	1997-09-23	1997-11-20	1997-09-30
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement	1997-10-21	1997-09-23	1997-11-20	1997-09-30
1997/98 à 2001/02	Résumé du plan d'entreprise	1997-10-21	1997-09-23	1997-11-20	1997-09-30
Commission canadienne du lait					
1996/97	Rapport annuel	1997-11-19	1997-12-01	1997-12-03	1997-12-02
1997/98	Résumé du budget d'investissement	1997-11-07	1997-09-24	1997-12-11	1997-10-01
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement	1997-11-07	1997-09-24	1997-12-11	1997-10-01
1997/98 à 2001/02	Résumé du plan d'entreprise	1997-11-07	1997-09-24	1997-12-11	1997-10-01
Commission de la capitale nationale					
1996/97	Rapport annuel	1997-10-10	1997-10-09	1997-11-04	1997-10-21
1997/98	Résumé du budget d'investissement	1998-02-13	1998-02-13	1998-03-19	1998-02-17
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement	1998-02-13	1998-02-13	1998-03-19	1998-02-17
1997/98 à 2001/02	Résumé du plan d'entreprise	1998-02-13	1998-02-13	1998-03-19	1998-02-17
1998/99	Résumé du budget d'investissement	1998-06-12	1998-06-04	n/d	non
1998/99	Résumé du budget de fonctionnement	1998-06-12	1998-06-04	n/d	non
1998/99 à 2002/03	Résumé du plan d'entreprise	1998-06-12	1998-06-04	n/d	non
Conseil canadien des normes					
1996/97	Rapport annuel	1997-10-10	1997-09-23	1997-11-04	1997-09-30
1997/98	Rapport annuel	n/d	1998-07-22	n/d	non
1997/98	Résumé du budget d'investissement	1997-10-08	1997-09-23	1997-11-18	1997-09-30
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement	1997-10-08	1997-09-23	1997-11-18	1997-09-30
1997/98 à 2001/02	Résumé du plan d'entreprise	1997-10-08	1997-09-23	1997-11-18	1997-09-30
1998/99	Résumé du budget d'investissement	1998-06-12	1998-06-02	n/d	1998-06-03
1998/99	Résumé du budget de fonctionnement	1998-06-12	1998-06-02	n/d	1998-06-03
1998/99 à 2002/03	Résumé du plan d'entreprise	1998-06-12	1998-06-02	n/d	1998-06-03





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Construction de Défense (1951) Limitée					
1996/97	Rapport annuel	1997-10-10	1997-11-17	1997-11-04	1997-11-18
1997/98	Résumé du budget d'investissement	1997-10-21	1997-11-17	1997-11-20	1997-11-18
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement	1997-10-21	1997-11-17	1997-11-20	1997-11-18
1997/98 à 2001/02	Résumé du plan d'entreprise	1997-10-21	1997-11-17	1997-11-20	1997-11-18
1998/99	Résumé du budget d'investissement	1998-06-12	non	n/d	non
1998/99	Résumé du budget de fonctionnement	1998-06-12	non	n/d	non
1998/99 à 2002/03	Résumé du plan d'entreprise	1998-06-12	non	n/d	non
Corporation commerciale canadienne					
1996/97	Rapport annuel	1997-10-10	1997-09-26	1997-11-04	1997-10-01
1997/98	Résumé du budget d'investissement	1997-10-08	1997-10-10	1997-11-18	1997-10-21
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement	1997-10-08	1997-10-10	1997-11-18	1997-10-21
1997/98 à 2001/02	Résumé du plan d'entreprise	1997-10-08	1997-10-10	1997-11-18	1997-10-21
Corporation de développement des investissements du Canada					
1997	Rapport annuel	1998-05-13	1998-04-29	1998-06-04	1998-04-30
1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	1998-04-29	1998-05-28	1998-04-30
1998 à 2002	Résumé du plan d'entreprise	1998-03-24	1998-04-29	1998-05-28	1998-04-30
Énergie atomique du Canada limitée					
1996/97	Rapport annuel	1997-10-10	1997-10-09	1997-11-04	1997-10-21
1996/97	Résumé du budget d'investissement	1997-03-21	1997-10-09	1997-04-17	1997-10-21
1996/97	Résumé du budget de fonctionnement	1997-03-21	1997-10-09	1997-04-17	1997-10-21
1997/98	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	non	1998-05-12	non
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement	1998-03-24	non	1998-05-12	non
Marine Atlantique S.C.C.					
1996	Rapport annuel	1997-04-25	1997-09-26	1997-10-08	1997-10-01
1997	Rapport annuel	1998-05-11	1998-04-27	1998-06-04	1998-04-28
1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-25	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24
1998	Résumé du budget de fonctionnement	1998-03-25	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24
1998 à 2002	Résumé du plan d'entreprise	1998-03-25	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Monnaie royale canadienne					
1997	Rapport annuel	1998-05-05	1998-04-03	1998-06-02	1998-04-28
1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-16	1998-02-04	1998-04-30	1998-02-10
1998 à 2002	Résumé du plan d'entreprise	1998-03-16	1998-02-04	1998-04-30	1998-02-10
Musée canadien de la nature					
1996/97	Rapport annuel	1997-10-10	1997-10-09	1997-11-04	1997-10-21
1997/98	Résumé du budget d'investissement	1997-10-21	1997-10-20	1997-11-20	1997-10-21
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement	1997-10-21	1997-10-20	1997-11-20	1997-10-21
1997/98 à 2001/02	Résumé du plan d'entreprise	1997-10-21	1997-10-20	1997-11-20	1997-10-21
1998/99	Résumé du budget d'investissement	1998-06-05	1998-06-04	n/d	non
1998/99	Résumé du budget de fonctionnement	1998-06-05	1998-06-04	n/d	non
1998/99 à 2002/03	Résumé du plan d'entreprise	1998-06-05	1998-06-04	n/d	non
Musée canadien des civilisations					
1996/97	Rapport annuel	1997-10-10	1997-10-22	1997-11-04	1997-10-21
1997/98	Résumé du budget d'investissement	1997-10-21	1997-10-09	1997-11-20	1997-10-21
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement	1997-10-21	1997-10-09	1997-11-20	1997-10-21
1997/98 à 2001/02	Résumé du plan d'entreprise	1997-10-21	1997-10-09	1997-11-20	1997-10-21
1998/99	Résumé du budget d'investissement	1998-06-05	1998-06-04	n/d	non
1998/99	Résumé du budget de fonctionnement	1998-06-05	1998-06-04	n/d	non
1998/99 à 2002/03	Résumé du plan d'entreprise	1998-06-05	1998-06-04	n/d	non
Musée des beaux-arts du Canada					
1995/96	Rapport annuel	1996-10-04	1996-10-07	1996-11-05	1996-10-21
1996/97	Rapport annuel	1997-10-10	1997-10-09	1997-11-04	1997-10-21
1997/98	Résumé du budget d'investissement	1997-10-21	1997-10-20	1997-11-20	1997-10-21
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement	1997-10-21	1997-10-20	1997-11-20	1997-10-21
1997/98 à 2001/02	Résumé du plan d'entreprise	1997-10-21	1997-10-20	1997-11-20	1997-10-21
1998/99	Résumé du budget d'investissement	1998-06-05	1998-06-04	n/d	non
1998/99	Résumé du budget de fonctionnement	1998-06-05	1998-06-04	n/d	non
1998/99 à 2002/03	Résumé du plan d'entreprise	1998-06-05	1998-06-04	n/d	non





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Musée national des sciences et de la technologie					
1996/97	Rapport annuel	1997-10-10	1997-10-09	1997-11-04	1997-10-21
1997/98	Résumé du budget d'investissement	1997-10-21	1997-10-20	1997-11-20	1997-10-21
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement	1997-10-21	1997-10-20	1997-11-20	1997-10-21
1997/98 to 2001/02	Résumé du plan d'entreprise	1997-10-21	1997-10-20	1997-11-20	1997-10-21
1998/99	Résumé du budget d'investissement	1998-06-05	1998-06-04	n/d	non
1998/99	Résumé du budget de fonctionnement	1998-06-05	1998-06-04	n/d	non
1998/99 to 2002/03	Résumé du plan d'entreprise	1998-06-05	1998-06-04	n/d	non
Office de commercialisation du poisson d'eau douce					
1996/97	Rapport annuel	1997-12-05	1997-11-17	1997-12-15	1997-11-18
1997/98	Résumé du budget d'investissement	1997-11-07	1997-10-09	1997-12-11	1997-10-21
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement	1997-11-07	1997-10-09	1997-12-11	1997-10-21
1997/98 à 2001/02	Résumé du plan d'entreprise	1997-11-07	1997-10-09	1997-12-11	1997-10-21
Petro-Canada Limitée					
1997	Rapport annuel	1998-05-08	1998-04-28	1998-06-04	1998-04-29
1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	1998-03-16	1998-05-28	1998-03-24
1998 to 2002	Résumé du plan d'entreprise	1998-03-24	1998-03-16	1998-05-28	1998-03-24
Queens Quay West Land Corporation					
1996/97	Rapport annuel	1997-12-10	1997-11-19	1997-12-16	1997-11-19
1997/98	Résumé du budget d'investissement	1997-10-21	non	1997-11-20	non
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement	1997-10-21	non	1997-11-20	non
1997/98 à 2001/02	Résumé du plan d'entreprise	1997-10-21	non	1997-11-20	non





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Société canadienne des ports¹					
1996	Rapport annuel	1997-10-10	1997-10-10	1997-11-04	1997-10-21
1997	Rapport annuel	1998-05-28	1998-05-15	1998-06-10	1998-05-26
1997	Résumé du budget d'investissement - modification	1997-11-07	non	1997-12-11	non
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise - modification	1997-11-07	non	1997-12-11	non
1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24
1998 à 2002	Résumé du plan d'entreprise	1998-03-24	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24
Société canadienne des postes					
1996/97	Rapport annuel	1997-10-10	1997-10-10	1997-11-04	1997-10-21
1997/98	Rapport annuel	n/d	1998-06-17	n/d	non
Société canadienne d'hypothèques et de logement					
1996	Rapport annuel	1997-04-25	1997-04-24	1997-10-01	1997-04-25
1997	Rapport annuel	1998-05-04	1998-04-23	1998-05-28	1998-04-28
1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24
1998	Résumé du budget de fonctionnement	1998-03-24	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24
1998 à 2002	Résumé du plan d'entreprise	1998-03-24	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24
Société d'assurance-dépôts du Canada					
1996/97	Rapport annuel	1997-10-10	1997-09-23	1997-11-04	1997-09-30
1997/98	Rapport annuel	n/d	1998-07-22	n/d	non
1997/98	Résumé du budget d'investissement	1997-10-08	1997-04-25	1997-11-18	1997-09-30
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement	1997-10-08	1997-04-25	1997-11-18	1997-09-30
1997/98 à 2001/02	Résumé du plan d'entreprise	1997-10-08	1997-04-25	1997-11-18	1997-09-30
1998/99	Résumé du budget d'investissement	1998-05-13	1998-05-13	n/d	1998-05-26
1998/99	Résumé du budget de fonctionnement	1998-05-13	1998-05-13	n/d	1998-05-26
1998/99 à 2002/03	Résumé du plan d'entreprise	1998-05-13	1998-05-13	n/d	1998-05-26





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Société de développement du Cap-Breton					
1996/97	Rapport annuel	1997-10-10	1997-10-03	1997-11-04	1997-10-21
1997/98	Rapport annuel	n/d	1998-07-22	n/d	non
1997/98	Résumé du budget d'investissement	1997-10-21	1997-10-09	1997-11-20	1997-10-21
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement	1997-10-21	1997-10-09	1997-11-20	1997-10-21
1997/98 à 2001/02	Résumé du plan d'entreprise	1997-10-21	1997-10-09	1997-11-20	1997-10-21
1998/99	Résumé du budget d'investissement	1998-06-05	1998-06-08	n/d	1998-06-09
1998/99	Résumé du budget de fonctionnement	1998-06-05	1998-06-08	n/d	1998-06-09
Société d'expansion du Cap-Breton					
1996/97	Rapport annuel	1997-10-10	1997-10-01	1997-11-04	1997-10-22
1996/97	Résumé du budget d'investissement - modification	1996-12-06	1998-02-02	1997-02-12	1998-02-10
1996/97	Résumé du budget de fonctionnement - modification	1996-12-06	1997-02-02	1997-02-12	1998-02-10
1997/98	Résumé du budget d'investissement	1998-02-20	1998-03-12	1998-03-26	1998-03-19
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement	1997-11-07	non	1997-12-11	non
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement - modification	1998-02-20	1998-03-12	1998-03-26	1998-03-19
1997/98 to 2001/02	Résumé du plan d'entreprise	1998-02-20	1998-03-12	1998-03-26	1998-03-19
Société du crédit agricole					
1996/97	Rapport annuel	1997-10-10	1997-09-24	1997-11-04	1997-09-30
1997/98	Rapport annuel	n/d	1998-06-17	n/d	non
1997/98	Résumé du budget d'investissement	1997-11-07	1997-09-24	1997-12-11	1997-09-30
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement	1997-11-07	1997-09-24	1997-12-11	1997-09-30
1997/98 à 2001/02	Résumé du plan d'entreprise	1997-11-07	1997-09-24	1997-12-11	1997-09-30
1998/99	Résumé du budget d'investissement	1998-06-12	1998-06-17	n/d	non
1998/99	Résumé du budget de fonctionnement	1998-06-12	1998-06-17	n/d	non
1998/99 to 2002/03	Résumé du plan d'entreprise	1998-06-12	1998-06-17	n/d	non
Société du port de Halifax¹					
1996	Rapport annuel	1997-10-10	1997-10-10	1997-11-04	1997-10-21
1997	Rapport annuel	1998-05-28	1998-05-15	1998-06-10	1998-05-26
1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-25	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24
1998 à 2002	Résumé du plan d'entreprise	1998-03-25	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24





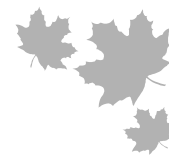
Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Société du port de Montréal¹					
1996	Rapport annuel	1997-10-10	1997-10-10	1997-11-04	1997-10-21
1997	Rapport annuel	1998-05-28	1998-05-15	1998-06-10	1998-05-26
1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24
1998 à 2002	Résumé du plan d'entreprise	1998-03-24	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24
Société du port de Prince Rupert¹					
1996	Rapport annuel	1997-10-10	1997-10-10	1997-11-04	1997-10-21
1997	Rapport annuel	1998-05-28	1998-05-15	1998-06-10	1998-05-26
1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24
1998 à 2002	Résumé du plan d'entreprise	1998-03-24	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24
Société du port de Québec¹					
1996	Rapport annuel	1997-10-10	1997-10-10	1997-11-04	1997-10-21
1997	Rapport annuel	1998-05-28	1998-05-15	1998-06-10	1998-05-26
1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24
1998 à 2002	Résumé du plan d'entreprise	1998-03-24	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24
Société du port de Saint John¹					
1996	Rapport annuel	1997-10-10	1997-10-10	1997-11-04	1997-10-21
1997	Rapport annuel	1998-05-28	1998-05-15	1998-06-10	1998-05-26
1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24
1998 à 2002	Résumé du plan d'entreprise	1998-03-24	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24
Société du port de St. John's¹					
1996	Rapport annuel	1997-10-10	1997-10-10	1997-11-04	1997-10-21
1997	Rapport annuel	1998-05-28	1998-05-15	1998-06-10	1998-05-26
1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24
1998 à 2002	Résumé du plan d'entreprise	1998-03-24	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24
Société du port de Vancouver¹					
1996	Rapport annuel	1997-10-10	1997-10-10	1997-11-04	1997-10-21
1997	Rapport annuel	1998-05-28	1998-05-15	1998-06-10	1998-05-26
1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24
1998 à 2002	Résumé du plan d'entreprise	1998-03-24	1998-03-19	1998-05-28	1998-03-24





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.					
1996/97	Rapport annuel	1997-10-10	1997-10-01	1997-11-04	1997-10-02
1996/97	Résumé du budget d'investissement	1996-10-04	non	1996-11-25	non
1996/97	Résumé du budget de fonctionnement	1996-10-04	non	1996-11-25	non
1996/97 to 2000/01	Résumé du plan d'entreprise	1996-10-04	non	1996-11-25	non
1996/97	Résumé du budget d'investissement - modification	1997-04-17	non	1997-10-02	non
1996/97	Résumé du budget de fonctionnement - modification	1997-04-17	non	1997-10-02	non
1997/98	Résumé du budget d'investissement	1997-11-07	1997-12-10	1997-12-11	1997-12-12
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement	1997-11-07	1997-12-10	1997-12-11	1997-12-12
1997/98 to 2001/02	Résumé du plan d'entreprise	1997-11-07	1997-12-10	1997-12-11	1997-12-12
Société immobilière du Canada limitée					
1996/97	Rapport annuel	1997-10-10	1997-10-01	1997-11-04	1997-10-02
1997/98	Rapport annuel	n/d	1998-07-22	n/d	non
1997/98	Résumé du budget d'investissement	1997-10-21	1997-10-01	1997-11-20	1997-10-02
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement	1997-10-21	1997-10-01	1997-11-20	1997-10-02
1997/98 à 2001/02	Résumé du plan d'entreprise	1997-10-21	1997-10-01	1997-11-20	1997-10-02
1997/98	Résumé du budget d'investissement - modification	1998-02-20	1998-02-19	1998-03-26	1998-02-24
1997/98	Résumé du budget de fonctionnement- modification	1998-02-20	1998-02-19	1998-03-26	1998-02-24
1997/98 à 2001/02	Résumé du plan d'entreprise - modification	1998-02-20	1998-02-19	1998-03-26	1998-02-24
Société pour l'expansion des exportations					
1997	Rapport annuel	1998-04-21	1998-03-23	1998-05-07	1998-03-24
1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	1998-03-24	1998-05-28	1998-03-25
1998	Résumé du budget de fonctionnement	1998-03-24	1998-03-24	1998-05-28	1998-03-25
1998 à 2002	Résumé du plan d'entreprise	1998-03-24	1998-03-24	1998-05-28	1998-03-25





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
VIA Rail Canada Inc.					
1996	Rapport annuel	1997-04-25	1997-04-24	1997-11-19	1997-09-30
1997	Rapport annuel	1998-05-05	1998-04-20	1998-06-02	1998-04-28
1997	Résumé du budget d'investissement	1997-11-07	1997-12-11	1997-12-11	1997-12-12
1997	Résumé du budget de fonctionnement	1997-11-07	1997-12-11	1997-12-11	1997-12-12
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise	1997-11-07	1997-12-11	1997-12-11	1997-12-12

¹ La *Loi sur la Société canadienne des ports* prescrit que le rapport annuel de la société doit englober les rapports annuels des sociétés portuaires locales et qu'il doit être soumis au ministre de tutelle dans les quatre mois suivant la fin de l'exercice. Ces rapports sont présentés sous la forme d'un seul et même document.





ANNEXE

États financiers

vérifiés de chacune

des sociétés

d'État mères





TABLE DES MATIÈRES

Introduction	A-5
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.....	A-7
Administration de pilotage de l'Atlantique	A-29
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée.....	A-34
Administration de pilotage des Laurentides.....	A-39
Administration de pilotage du Pacifique	A-44
Banque de développement du Canada.....	A-49
Banque du Canada.....	A-68
Centre de recherches pour le développement international.....	A-76
Commission canadienne du blé.....	A-83
Commission canadienne du lait.....	A-101
Commission de la capitale nationale.....	A-109
Conseil canadien des normes	A-118
Conseil des arts du Canada.....	A-123
Construction de Défense (1951) Limitée	A-133
Corporation commerciale canadienne	A-138
Corporation de développement des investissements du Canada, La.....	A-145
Énergie atomique du Canada limitée.....	A-163
Fondation canadienne des relations raciales	A-164
Marine Atlantique S.C.C.	A-170
Monnaie royale canadienne.....	A-181
Musée canadien de la nature	A-185
Musée canadien des civilisations	A-192
Musée des beaux-arts du Canada	A-198
Musée national des sciences et de la technologie.....	A-207
Office de commercialisation du poisson d'eau douce.....	A-214
Petro-Canada Limitée.....	A-215
Queens Quay West Land Corporation.....	A-219
Société canadienne des ports.....	A-223
Société canadienne des postes.....	A-231
Société canadienne d'hypothèques et de logement	A-241
Société d'assurance-dépôts du Canada.....	A-260
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	A-269
Société de développement du Cap-Breton	A-276
Société d'expansion du Cap-Breton	A-285
Société du Centre national des Arts	A-293
Société du crédit agricole	A-302
Société du port de Halifax	A-316
Société du port de Montréal	A-319





TABLE DES MATIÈRES *(suite)*

Société du port de Prince Rupert.....	A-324
Société du port de Québec.....	A-328
Société du port de Saint John	A-332
Société du port de St. John's	A-336
Société du port de Vancouver	A-339
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	A-344
Société immobilière du Canada limitée.....	A-349
Société pour l'expansion des exportations	A-358
Société Radio-Canada	A-377
VIA Rail Canada Inc.	A-387





INTRODUCTION

L'Annexe présente les états financiers vérifiés de chacune des sociétés d'État mères. Elle contient également, le cas échéant, les états financiers des filiales en propriété exclusive, qui ne sont pas intégrés aux états financiers de leur société mère.

Une bonne partie des renseignements présentés aux chapitres « Vue d'ensemble du portefeuille » et « Fiches descriptives » du présent rapport ont été puisés de ces états financiers vérifiés. Pour obtenir d'autres renseignements, le lecteur doit communiquer directement avec les sociétés visées.

